

## Les enfants seront en classe lundi à Québec

par Claude VAILLANCOURT

Quelle que soit l'issue des négociations de dernière heure entre le gouvernement et le Front commun,

peu importe aussi la décision que prendra l'intercentrale lorsque ses dirigeants évalueront en fin de semaine les résultats des votes de défiance de la loi 62, il va y avoir de la classe lundi pour les étudiants des niveaux

élémentaire et secondaire de la région de Québec.

Pour la simple et bonne raison que les enseignants des différents syndicats du territoire ont tous décidé de ne pas endosser la recommandation de grève générale souhaitée par le Front commun.

C'est le cas du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain (le territoire de la CECQ et de la côte de Beupré), du Syndicat des enseignants de la banlieue de Québec (Sainte-Foy), du Syndicat des enseignants Chauveau-Charlebourg (le grand Charlesbourg).

Dans la région de Lévis, les ensei-

gnants ont cependant endossé la recommandation des dirigeants du Front commun. Il faudra attendre à lundi matin pour savoir si les enfants de la régionale Louis-Frêchette auront de la classe.

En ce qui concerne les cégeps, il a été impossible de connaître les résultats de la consultation.

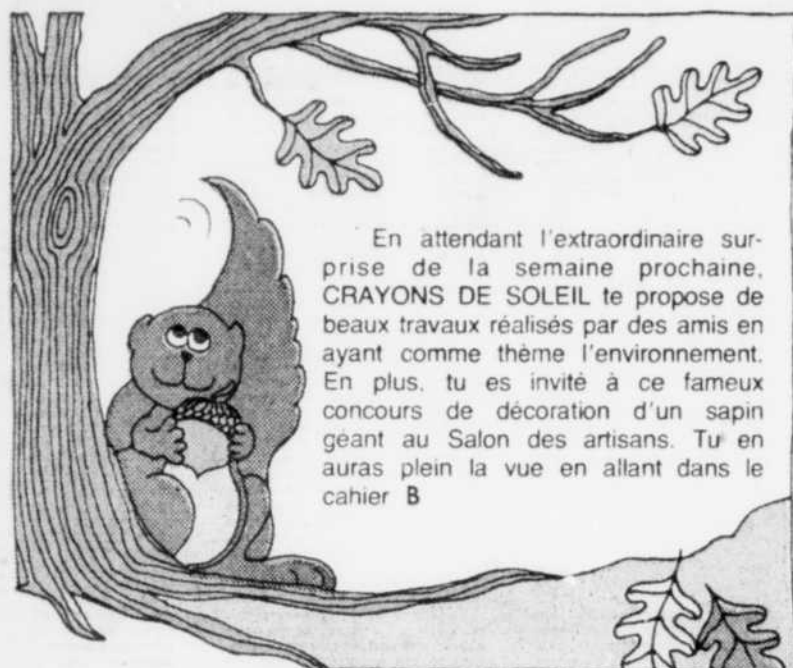
En vertu des amendements apportés au code du travail, les votes se prennent maintenant par unité d'accréditation et une centrale syndicale ou une fédération ne peut obliger un syndicat à débrayer même si l'ensemble des syndicats affiliés prenaient une position contraire.



C'est vrai!  
Le Soleil, Reynald Lavore

Première véritable manifestation de l'hiver, ce matin, sur nos régions. Comme si on ne s'y attendait pas... tout le monde a été pris par surprise. Les automobilistes, surtout, ont subi les inconforts d'une circulation dangereuse, sur les grandes artères mal ou peu entretenues. Cette première bordée a évidemment fait la joie des enfants.

vendredi



En attendant l'extraordinaire surprise de la semaine prochaine, CRAYONS DE SOLEIL te propose de beaux travaux réalisés par des amis en ayant comme thème l'environnement. En plus, tu es invité à ce fameux concours de décoration d'un sapin géant au Salon des artisans. Tu en auras plein la vue en allant dans le cahier B

## Appel aux syndiqués de députés péquistes

par J.-Jacques SAMSON

Les députés du Parti québécois de la région de Québec ont lancé, ce matin, un appel aux syndiqués des secteurs public et parapublic pour que soit respectée la loi 62, adoptée lundi par l'Assemblée nationale et qui impose un sursis à l'exercice du droit de grève et de lock-out.

La loi 62, a insisté le porte-parole des députés, M. Jean-François Bertrand, n'abolit pas le droit de grève. Elle ne fait qu'imposer, selon lui, un court moratoire à son exercice et oblige les deux parties en cause, le gouvernement et les syndicats, à poursuivre intensément les négociations

dans l'espoir d'en arriver à un accord, évitant ainsi des inconvénients graves, sans commune mesure avec les enjeux en cause.

M. Bertrand a admis que la loi contenait aussi l'obligation de soumettre au vote des travailleurs les propositions patronales et qu'il s'agissait d'une ingérence dans la vie interne des organisations syndicales. "Si le législateur a été contraint d'introduire à regret cette clause dans la loi, c'est par suite des refus de certains dirigeants syndicaux de respecter les règles élémentaires de démocratie syndicale", rétorque le représentant des députés. Il reproche plus particu-

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Projets de \$15 millions dans le port de Québec

page C-6

### En éditorial

Paul Lachance est d'avis que M. Claude Ryan vient, avec les dernières élections partielles, d'hériter d'une mission à caractère national. page A-6

### Maison close du Nevada interdite aux Iraniens

MUSTANG (NEVADA) (AP) — Les voies de la solidarité américaine sont parfois impenetrables: pour protester contre l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, le propriétaire d'une maison de tolérance a décidé d'interdire l'accès de son établissement aux ressortissants iraniens jusqu'à ce que les otages américains soient libérés.

L'accès est désormais interdit aux étudiants iraniens jusqu'à la libération des otages, proclame une pancarte accrochée à l'entrée du "ranch" de M. Joe Conforte, qui reçoit chaque week-end, la visite de plusieurs centaines d'étudiants de l'université du Nevada, où 110 Iraniens suivent leurs études.

### météo

Nuageux, éclaircies, quelques flocons, vent modéré. Demain, nuageux et neige passagère. détails en page D-4

### Négociations rompues à Sainte-Foy

page A-4

### \$500,000 au patro

page A-5

### sommaire

- Annonces classées D-4 à D-16
- Arts et spectacles A-13 à A-16
- Bandes dessinées D-16
- Bridge D-15
- Carrières et professions B-2
- Décès D-17
- Economie-finances C-6 à C-8
- Feuilleton D-6
- Horoscope D-15
- Information régionale A-4 et A-5
- Monde D-1, D-2 et D-16
- Mot mystère D-8
- Mots croisés D-5
- Où aller à Québec A-14
- Page documentaire A-7
- Patron D-5
- Pierre Champagne A-11
- Sport C-1 à C-5
- Télévision A-16

## L'Etat veut régler avant la grève "C'est la dernière chance que nous avons"

par Claude VAILLANCOURT

Conscient des désastres politiques qu'entraînerait une désobéissance massive à la loi suspendant le droit de grève des employés d'hôpitaux, de

cégeps et des écoles, le gouvernement du Québec fait maintenant tous les efforts pour tenter d'obtenir avant lundi un règlement négocié des conventions collectives de ses employés.

C'est la dernière chance que nous

avons" a confié au SOLEIL un porte-parole du réseau des établissements de santé.

On s'attend même à ce que le gouvernement dépose d'ici dimanche des offres susceptibles de satisfaire les appétits syndicaux. Hier soir, à l'occasion d'une réunion des députés et des ministres du Parti québécois, des rumeurs circulaient selon lesquelles le président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, présentera en fin de semaine des propositions intéressantes pour les organisations syndicales.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, doit aussi lancer un appel pour inviter les 185.000 syndiqués du Front commun à respecter la législation qu'ils veulent défier en attendant des offres, "les dernières", qui seraient, dit-on, très acceptables.

Au moment de mettre sous presse, les résultats des votes effectués depuis deux jours auprès des adhérents de l'intercentrale confirmaient le désir des syndiqués de défier la loi d'exception: 47 syndicats de la CSN représentant 16.853 salariés d'établissements de santé ont présentement décidé de déclencher une grève générale à compter de lundi tandis que 10 syndicats regroupant 3.410 travailleurs s'y opposent.

A Québec, les travailleurs du centre hospitalier Robert-Giffard, ceux de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Saint-Sacrement ont convenu de défier la loi.

Dans le secteur de l'éducation, la tendance enregistrée la veille se confirme mais les votes sont moins forts que ne le prévoyait la CEQ. Hier soir, les enseignants de la Métis (Rimouski), du Saguenay, de la régionale Louis-Frêchette (région de Lévis), de la régionale Portneuf et de Richelieu-Yamaska ont accordé des mandats de grève dans des proportions variant de 51 à 85 pour 100. Les enseignants de la banlieue de Québec, de la région de l'Amiante, du Québec métropolitain (SPQM) et de la régionale Champlain ont dit non à la grève.

### Négociations intensives

C'est dans ce contexte que se poursuivent, un peu partout dans la ville de Québec, les négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

Si plusieurs croient à la possibilité qu'une entente intervienne avant le jour fatidique, aucun ne veut s'aventurer à donner des résultats précis des séances de négociations.

Jamais, je n'ai vu une situation autant varier d'heure en heure" a confessé un vieux routier des négociations dans le secteur public. "Je n'ose

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Des députés défendent les tavernes contre les femmes

(PC) — Des porte-parole de tous les partis politiques ont pris la défense hier en commission parlementaire de la "tradition des tavernes" au Québec.

C'est à l'occasion de l'étude de la loi 55 sur les permis d'alcool que les députés ont pu se prononcer sur cette institution bien québécoise.

L'adjoint parlementaire au ministre de la Justice, M. Gérard Godin, député de Mercier, qui défendait le projet de loi, a tenu à spécifier qu'il est pour le maintien des tavernes existantes, si les propriétaires le désirent.

De même, l'unioniste Fabien Cordeau de St-Hyacinthe a déclaré "je suis un type assez conservateur, je n'ai rien contre les tavernes".

Plus tard au cours de la discussion sur les catégories de permis, le député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, a fait valoir que, parfois, "les hommes vont à la taverne pour avoir la paix et ne pas avoir la femme qui suit derrière".

M. Godin a même avoué qu'il avait été vertement rabroué par le ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Lise Payette, pour sa prise de position, puisqu'il y aurait dans ces endroits discrimination envers les femmes.

Mme Denise Leblanc-Bantey, responsable des Pêches, a soutenu pour sa part qu'elle était bien prête à faire cette petite concession au

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Loi plus sévère après Mississauga

OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre Joe Clark a annoncé, ce matin, qu'il communiquerait, aujourd'hui, aux Communes, ses projets de législation pour exercer un surveillance plus forte sur le transport des marchandises dangereuses.

Dans une référence particulière à l'accident qui s'est produit, samedi dernier, à Mississauga, en Ontario, M.

Clark a déclaré, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que certaines substances pourraient être classées comme dangereuses dans la législation qu'il va proposer.

Le premier ministre a également affirmé qu'il va changer les règlements établis par le précédent gouvernement, qui ont permis à la RCMP de fouiller le logis de la journaliste Jo

Ann Gosselin, d'Ottawa, relativement à une fuite de documents du ministère de la Défense.

M. Clark a précisé qu'il avait l'intention de réviser toutes les directives pour ne permettre à la Gendarmerie de faire des enquêtes sur les journalistes que "dans les cas extraordinaires".

Le premier ministre a admis que le pouvoir émoussait peut-être les

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres nouvelles on page A-3

# Les hôpitaux souhaitent une entente... raisonnable

par Roger BELLEFEUILLE

L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ), tout en souhaitant que la grève soit évitée, espère bien qu'il n'y ait pas pour autant entente à 'tout prix'.

C'est ce qu'a fait valoir le président de cet organisme patronal, M. Paul Pleau, à l'issue d'une rencontre avec le président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau et le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure.

M. Pleau avait sollicité cette rencontre afin de discuter d'une 'ouverture importante' de la part de la Fédération des affaires sociales (CSN) concernant la notion des postes. La fédération aurait jeté du lest, à cet égard, en ce sens qu'elle n'exigerait plus qu'à l'occasion d'un départ, le poste laissé vacant soit nécessairement comblé; elle opérerait maintenant pour un 'gel des postes dans des conditions très particulières'.

M. Pleau a signalé que cette question des postes en milieu hospitalier constitue un terrain glissant d'autant plus que les exigences syndicales, à cet égard, sont de nature à contrecarrer les visées gouvernementales pour réduire les effectifs dans une perspective de diminution des coûts.

## Une critique

Plus tôt dans la journée, au cours d'une conférence de presse marquant

le 16e congrès annuel de l'AHPQ dans la capitale, M. Pleau avait exprimé de vives réserves face au rôle joué par le conseil sur le maintien des services essentiels, dénonçant l'interprétation trop restrictive que l'organisme fait de son mandat.

Selon le président Pleau, le dépôt des listes syndicales, souvent à quelques heures d'avis, est devenu un élément de stratégie syndicale.

S'il a voulu voir une certaine transparence du côté de la partie gouvernementale au cours des présentes négociations avec le secteur public et parapublic, il n'a pas voulu se commettre à cet égard en ce qui concerne la partie syndicale. Il a confessé avoir lui-même de la difficulté à discerner les véritables enjeux.

## Autre menace

La situation pourrait par contre se compliquer davantage en cas d'un débrayage des effectifs de nursing et d'entretien dans les centres hospitaliers.

Dans un communiqué, la Fédération des médecins résidents et internes du Québec a menacé que dans une telle éventualité, elle recommanderait à ses membres de s'en tenir strictement aux définitions de tâches prévues à leur présent contrat.

L'organisme syndical veut ainsi protester contre la lenteur des négociations pour le renouvellement de

l'entente échue le 30 juin dernier. Elle en tient responsable la partie patronale, soit le ministère des Affaires sociales et l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ).

La fédération souligne qu'une seule rencontre a eu lieu, soit le 24 septembre et que les pourparlers n'ont pas repris depuis, et que toutes les autres séances prévues ont été annulées en raison de la maladie d'un membre du comité de négociation patronal. Le syndicat s'engage à revenir à un esprit de 'collaboration' si la partie patronale accepte tout simplement de reprendre au plus tôt les négociations.

## Un appel

Pour sa part, la Coalition pour les droits des malades, qui affirme représenter quelque 500.000 personnes, s'est de nouveau manifestée hier.

Elle s'est adressée, par voie de télégrammes signés par son principal porte-parole, M. Claude Brunet, tant au premier ministre, M. René Lévesque, qu'au front commun intersyndical.

La coalition a réitéré en fait son appel lancé le sept novembre dernier, au cours d'une conférence de presse à Montréal, pour épargner aux malades 'les terribles conséquences' d'une grève dans le milieu hospitalier. Elle rappelle qu'à son avis, le droit à la santé a primauté sur le droit au travail.

## C'est la dernière... (Suite de la première page)

prédire comment cela se terminera. A un moment donné, ça va bien, une heure plus tard, c'est le désaccord.

Malgré tout, il se dessine que les pourparlers vont bien à la table FTQ du secteur des Affaires sociales ainsi qu'au Cartel des organismes professionnels de la santé et à la Fédération québécoise des infirmières et des infirmiers.

Il était encore trop tôt pour porter un jugement sur l'allure des pourparlers à la table CSN du secteur des Affaires sociales, les négociations 'sérieuses' ayant, tout compte fait, débuté seulement hier, compte tenu des multiples assemblées auxquelles ont participé les représentants de la CSN.

Dans le secteur scolaire, les échanges se poursuivent. L'entente est loin d'être conclue mais tous les éléments sont là pour permettre de reconstituer le puzzle.

Le bureau fédéral de la CSN a accordé son appui entier aux salariés

du secteur public dans cette ronde de pourparlers.

## Une infiltration

Par ailleurs, selon un document transmis aux présidents de syndicats affiliés à la CEQ, le mouvement syndical, particulièrement dans le secteur de l'enseignement, serait l'objet d'une surveillance constante et d'une tentative de déstabilisation de la part de militants du Parti québécois.

Le responsable de l'action et de la mobilisation auprès des syndiqués de la CEQ, M. André Morin, également membre de l'exécutif de la centrale, soutient que l'opération en cours 'serait combinée via les structures du Parti québécois et de la fonction publique'.

Le leader syndical énumère alors une série de faits et de 'hasards' à l'appui de cette thèse. Entre autres, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec les a avisés que

certaines de ses membres ont été contactés pour servir de 'rapporteur d'informations' (voir 'stool') en faveur de la structure politique du Parti québécois. Ces professionnels travaillent dans le secteur de la santé dit M. Morin, qui affirme connaître les noms de ceux qui ont refusé cette mission. 'Les renseignements seraient acheminés directement au bureau du premier ministre'.

Les chefs syndicaux ont constaté une similitude de discours dans les assemblées syndicales convoqués sur la question de la loi 62.

'Ce sont parfois des interventions écrites et d'autres fois des interventions verbales', note M. Morin, mais ce sont exactement les mêmes mots qui reviennent: responsabilité sociale, respect de la loi, donner une chance au gouvernement, etc...

L'interception de conversations téléphoniques et le pointage des militants qui appellent à la désobéissance civile font partie du scénario, constate aussi M. Morin.

## Lévesque garde le... (Suite de la première page)

perceptions parce que les choses s'accumulent très vite, les problèmes aussi.

## Le climat social

M. Lévesque a repris son explication à l'effet que le gouvernement a échoué en raison du climat socio-économique et que la population n'a pas rejeté son projet de souveraineté-association, comme le laissait entendre le chef libéral. Le gouvernement devient la cible lorsque s'installe le

## Des députés

(Suite de la première page)

sexisme des mâles puisqu'elle considère qu'il y a bien des combats à mener sur d'autres fronts. Elle a même souligné qu'il existe dans les Maritimes, des débits de boissons réservés aux femmes seulement.

Soulignons qu'un rapport remis l'an dernier au gouvernement, le rapport Bossé, proposait de faire disparaître les tavernes au profit des brasseries.

Devant les protestations soulevées par cette proposition, le gouvernement a décidé de ne pas en tenir compte. Le projet de loi 55 suggère plutôt que toute nouvelle taverne qui s'ouvrira au Québec permette l'accès aux femmes et possède, par conséquent, les installations sanitaires requises.

Par contre, les tavernes déjà existantes pourront garder le statu quo et continuer d'exclure les femmes si elles le désirent.

Soulignons également que le projet de loi propose d'autoriser l'ouverture des brasseries jusqu'à une heure le matin.

## le mot du jour

### Bien étrange

Un résident est une personne qui réside dans un autre endroit que son pays d'origine. On ne peut donc pas employer ce mot pour désigner les âmes, les habitants, les citoyens d'une ville ou les occupants d'un lieu.

Pierre BELLEAU



Miss Monde

Miss Gina Swainson, Miss Bermudes, 21 ans, classée deuxième aux élections de Miss Univers, a été élue Miss Monde au Royal Albert Hall à Londres, hier soir. Etudiante en oenologie, avouant un goût prononcé pour la cuisine, la jeune femme a accueilli avec un sourire resplendissant l'annonce de son succès. Bien entendu, elle affiche des mensurations parfaites (91-60-91 pour une taille de 1.75 m).

tuque et foulard

de chaleureux complices en bouclé façon chenille, chameau, vin, rouge, violet, vert, noir.  
tuque à bord ourlé... \$10  
foulard avec franges. \$20

la maison **simons**  
place de l'hôtel-de-ville place ste-foy

pour la contemporaine

VENTE DE MANTEAUX

rég. \$255 \$159.95

notre illustration  
manteau coupé pour petite taille, droit, double boutonnage, manches élargies et surpiquées, cachemire et laine bourgogne, vert, chameau, noir... 6 à 14  
plusieurs modèles différents en tweed, mohair ou fin lainage au même bas prix.

la maison **simons**  
place de l'hôtel-de-ville place ste-foy

La Quotidienne

0-2-5

# Au lendemain des élections complémentaires Beauce-Sud dans l'opposition

par Léonce GAUDREAU  
envoyé spécial du Soleil

SAINT-GEORGES — Les citoyens de Beauce-Sud n'ont pas souvent été du côté du pouvoir au cours des 20 dernières années. De 1960 à 1962 avec les libéraux et de 1966 à 1970 sous l'Union nationale. Après, ce fut l'ère de Fabien Roy, celle qui collait bien — disait-on souvent — à la personnalité du Beauceron, l'insoumis.

Mais même avec Fabien Roy, les Beaucerons du haut de la Chaudière ont eu l'impression d'avoir malgré tout conservé accès aux mannes du pouvoir, sans compter le rôle de travailleur social que celui-ci jouait pour les citoyens dans leurs rapports quotidiens avec l'appareil de l'État.

Cette impression de vivre les doux plaisirs de l'opposition qui nourrit ce portrait d'insoumis qu'on aime tant en Beauce prit une forme différente à partir de novembre 1976 avec l'élection du gouvernement québécois. Créditiste, M. Roy était également nationaliste, ce qui ne nuisait pas à ses rapports avec le premier ministre René Lévesque. Au contraire.

Au lendemain de cette élection partielle, les électeurs sentent qu'ils sont entrés de plein pied dans l'Opposition en élisant un libéral. Toutes les oppositions la-

tentées à René Lévesque ou à son gouvernement séparatiste (on ne s'embarrasse pas toujours de nuances) s'exprimaient très ouvertement hier à Saint-Georges.

Le triomphe des libéraux est tellement grand qu'on ne s'inquiétait pas du fait d'être pour de vrai dans l'Opposition. De toute façon, on est sûr que ce ne sera pas pour longtemps. Le vainqueur Hermann Mathieu est convaincu, comme son chef Claude Ryan, que des élections hâtives devront être déclenchées en raison de la perte de crédibilité exprimée dans les six dernières élections partielles, et que le parti libéral prendra alors le pouvoir. On ne craint donc pas que le PQ soit en mesure de repousser à 1981 une

élection qui, selon la tradition du mandat de quatre ans, devrait avoir lieu dans un an au plus tard.

Profitant de sa conversation avec le journaliste du SOLEIL, M. Mathieu a déclaré qu'il était faux de prétendre que cette élection se faisait entre un homme (Boisvert) et un parti (libéral). "La population a voté massivement contre l'option constitutionnelle du PQ et pour moi-même".

### Boisvert pour le "OUI"

De son côté, M. Boisvert maintenait hier matin que l'élection avait été un rejet des projets qu'il avait soumis au cours de la campagne, et non pas un désaveu de la politique souverainiste, contredisant l'analyse faite tant par les libéraux que par les journalistes.

C'est ainsi que M. Boisvert a affirmé que le projet de construction de l'usine de fabrication de rotors de freins d'automobiles à la Guadeloupe sera plutôt construit à Saint-Ludger, "dans ma paroisse, là où les électeurs m'ont fortement appuyé". A la Guadeloupe, il comptait sur une majorité importante, mais son adversaire a recueilli deux fois plus de votes.

Malgré son échec, M. Boisvert compte toutefois participer activement à la campagne référendaire. Si le "Oui" à la souveraineté-association l'emporte, il promet de tenter de nouveau sa chance à l'élection générale, sinon c'en sera terminée pour lui de la politique.

Le dépouillement officiel d'hier a donné le résultat suivant: Mathieu 15.438, Boisvert 11.419, Moreau 91, et 548 bulletins rejetés. Majorité de 4.019 à M. Mathieu.

## Compte final

(D'après PC) — A la suite des trois élections partielles de mercredi, la position des sièges à l'Assemblée nationale est désormais la suivante:

Parti québécois, 68; Parti libéral, 29; Union nationale, 9; Indépendant, 3. Il reste un siège de libre, celui de la circonscription de d'Arcy-McGee où l'élection complémentaire est prévue pour le 26 novembre.

Le décompte officiel publié en fin d'après-midi, hier, pour la circonscription de Maisonneuve, donne au nouveau député libéral Georges Lalonde 11.775 voix contre 7.988 pour son adversaire péquiste Jacques Desmarais.

Dans Prévost, la victoire est allée à Mme Solange Chaput-Rolland avec 25.717 voix contre 14.433 pour le péquiste Pierre Harvey.

Enfin, dans Beauce-Sud, les chiffres officiels attribuent 15.452 voix au libéral Hermann Mathieu contre 11.431 voix pour le péquiste Raymond Boisvert.



M. Joe Clark était accompagné du ministre des Finances, John Crosbie, lorsqu'il a fait ses déclarations sur les élections complémentaires au Québec.

## Clark: Il faut encore songer au changement

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a affirmé hier que la défaite du Parti québécois dans trois élections complémentaires était une "victoire des forces fédéralistes".

Il a ajouté, répondant aux journalistes avant une réunion du cabinet, qu'il demeurait toutefois de l'avis du chef libéral, M. Claude Ryan, et qu'il fallait songer à de profonds changements constitutionnels.

Selon M. Clark, il est important de se rendre compte que les trois défaites du PQ "représentent un vote pour le fédéralisme mais pas du tout pour le statu quo".

Le ministre des Approvisionnements, M. Roch LaSalle, a ajouté que le résultat de ces partielles équivalait à un avertissement des Québécois au premier ministre René Lévesque, qui lui ont dit: "Nous n'approuvons en aucune manière votre option première" - la souveraineté-association.

Ce vote devrait forcer le gouvernement Lévesque à réévaluer sa politique d'indépendance, a-t-il noté.

"C'est une grande victoire pour Monsieur Ryan. C'est un fait - les Québécois veulent demeurer dans le Canada."

### Perte de contrôle

Le premier ministre René Lévesque est en train de perdre le contrôle sur l'évolution du Québec, a déclaré hier le chef de l'Opposition à l'Île-du-prince-Édouard, M. Bennett Campbell, au lendemain de la victoire du Parti libéral québécois lors d'élections complémentaires dans trois circonscriptions provinciales.

res dans trois circonscriptions provinciales.

Au cours d'une interview, M. Campbell a souligné que ces triomphes libéraux, dont deux dans des comtés ayant déjà eu des députés du Parti québécois après l'élection générale de 1976, étaient particulièrement de mauvais augure pour le PQ alors qu'approche de plus en plus son référendum sur la souveraineté-association.

M. Campbell a succédé au premier ministre libéral, M. Alex Campbell, lorsque ce dernier a pris sa retraite. Plus tôt, cette année, il a perdu une élection provinciale aux mains des progressistes-conservateurs.

Pour lui, les résultats des partielles de mercredi, au Québec, sont une indication que les Québécois en ont assez de se plier à la loi sur la langue, mieux connue sous le nom de Bill 101.

Les Québécois sentent le besoin de posséder les outils qui leur permettront de protéger leur héritage linguistique et culturel, a-t-il rappelé, mais il est devenu évident qu'ils n'attendront pas ce but avec une telle loi.

La majorité des Québécois favorise l'union politique avec le reste du Canada mais, en même temps, les autres Canadiens ne doivent pas se leurrer et cultiver de faux espoirs de sécurité à la suite des résultats de ces complémentaires, a indiqué M. Campbell.

Il a admis que la longue domination anglaise sur la vie du Québec avait été une sorte de colonialisme qui avait froissé la fierté des Québécois de souche française.

### Yves Michaud à Paris

## Un stade crucial de la vie tourmentée du Québec

PARIS (PC) — A sa première sortie officielle dans la capitale française hier, le député général du Québec en France, M. Yves Michaud, a été bombardé de questions sur la défaite du Parti québécois dans trois élections complémentaires la veille.

Arrivé au début d'octobre, M. Michaud a rencontré des hauts fonctionnaires et des ministres du cabinet de M. Raymond Barre.

Cette apparition de M. Michaud coïncidait avec le troisième anniversaire de l'accession au pouvoir du PQ mais il n'y avait rien d'euphorique, au restaurant du Sénat, alors qu'étaient réunis 120 membres de l'Association France-Québec.

"Le Québec est à un stade crucial de sa vie patiente et tourmentée", a-t-il affirmé devant un parterre de ressortissants québécois, de politiciens français et d'hommes d'affaires.

"Il est dans la logique de l'histoire et de la nature profonde des choses que les Québécois soient appelés une fois dans leur existence à dire un mot quant à leur avenir."

"Jusqu'à maintenant, tout leur a été imposé: la Conquête de 1760 et le Régime anglais, l'Acte d'Union de 1840 et le British North America Act de 1867. Les Québécois ont plié sous la loi des autres pendant deux siècles. Le temps est venu qu'ils se donnent leurs propres lois."

La constitution du Canada, a déclaré M. Michaud, ne permet pas la vraie participation des Etats membres d'une fédération au fonctionnement du pays.

Il a ensuite fait une comparaison entre le pouvoir économique d'un Québec souverain et plusieurs pays européens.

"Les ressources du Québec, son niveau de développement et ses promesses d'avenir se comparent

honorablement et quelques fois avantageusement avec des pays comme la Belgique, la Suède, le Danemark, l'Irlande, la Norvège et la Suisse."

### Questions écrites

Dans des questions écrites soumises au député général à l'issue de son discours d'une demi-heure, plusieurs auditeurs lui ont demandé son analyse de la défaite péquiste aux complémentaires de Beauce-Sud, Prévost et Maisonneuve.

Le gouvernement, a-t-il répondu, n'est pas surpris des résultats vu "les conditions anarchiques" provoquées par les grèves dans le secteur public et la situation sociale pourrie subséquente.

La forte poussée des libéraux est "désagréable et difficile à accepter" mais le gouvernement en tirera une leçon, a dit M. Michaud.

"Ce n'est pas la même chose de voter dans une élection complémentaire et de voter pour son avenir

collectif", a-t-il ajouté en affirmant que les gains libéraux pouvaient être attribués à une réaction contre les grèves mais que ces conflits seraient réglés en décembre.

Quant à un éventuel refus des autres provinces de négocier la souveraineté-association, M. Michaud a expliqué que cela serait improbable et il a réitéré la position du gouvernement Lévesque voulant que le Québec ne déclarera pas unilatéralement l'indépendance.

Un refus de négocier, selon lui, aurait de sérieuses conséquences économiques pour l'Ontario et que cette dernière verrait qu'il est dans son intérêt de faire pression sur Ottawa en vue d'accepter la souveraineté-association.

Son mandat, a ajouté le député général âgé de 49 ans, est d'exposer la souveraineté-association aux dirigeants politiques français et aux Français pendant et après la campagne référendaire.



M. Yves MICHAUD

### Plaintes possibles à Ottawa

## Les civils de Valcartier crient à la discrimination

par Gilles OUELLET

L'Union des employés de la Défense nationale, local 507, étudie la possibilité de loger des griefs auprès d'Ottawa afin de protester contre certains cas de discrimination dont seraient victimes des employés civils travaillant sur la base de Valcartier.

M. Maurice Collin, président intérimaire de l'union, a dit hier soir que les employés civils s'éle-

vent contre l'interdiction faite aux restaurateurs et voitures-taxis d'entrer sur la base, protestent contre le fait que civils et militaires doivent faire bande à part dans la cafétéria, et s'opposent à la décision du brigadier général François Richard de fermer les portes de la base pour les Fêtes.

Insatisfait des réponses que lui ont données hier les autorités militaires sur ces sujets, M. Collin, représentant un millier d'employés

civils, a résolu de s'adresser aux hommes politiques et d'envisager des procédures de griefs. Le président intérimaire de l'union accompagnera donc des hommes d'affaires de Val-Bélair qui se rendent chez le député fédéral Rolland Dion, aujourd'hui, pour demander des explications sur les restrictions à entrer sur la base.

Ces restrictions seraient préjudiciables aux civils en ce sens que ceux qui sont appelés à effectuer du

temps supplémentaire ne peuvent plus faire venir leurs repas de l'extérieur. Le lieutenant-colonel Tousignant, porte-parole du commandant, a répété à M. Collin, hier, que cette décision de restreindre les allées et venues sur la base est essentiellement une question de sécurité.

Par ailleurs, M. Collin trouve discriminatoire le fait que la cafétéria de la base soit maintenant séparée par une corde pour distin-

guer les deux groupes: les militaires et les civils. Un dirigeant de la base aurait affirmé à M. Collin que la décision fut prise "parce que des civils sont souvent sales et ont les cheveux longs".

Enfin, pour la première fois, la base de Valcartier sera fermée du 22 décembre au 6 janvier inclusivement "pour épargner de l'énergie". L'application de cette décision obligera plusieurs civils à prendre leurs vacances ou des congés sans

solde, ce que refusent les dirigeants de l'union.

Signalons que la décision de restreindre l'accès au secteur administratif de la base aux restaurateurs de l'extérieur briment de plus quelque 1.200 militaires, surtout des célibataires logeant dans les camps, de faire venir leurs repas de l'extérieur; c'est contre cette décision que s'élevaient les restaurateurs de Val-Bélair et ils ont décidé de porter ce cas devant le député Dion aujourd'hui.

**JEUNE MAIRE DE 28 ANS**  
A ST-LEON-DE-STANDON DORCHESTER  
M. Valère Brousseau, contremaître, a été élu maire avec une majorité de 240 voix sur son adversaire M. Germain Roy, agent d'assurances.

**ESPACE A BUREAU PLAZA LAVAL**  
1200 à 2500 p.c. Aménagé et décoré. Libre immédiatement.  
Courtiers Québécois  
Gilbert Blanchette: 871-9612  
Raymond Serré: 653-0566

**ESPACE DE BUREAU A LOUER**  
Récemment rénové. Environ 2,800 p.c. Secteur Haute-Ville. Libre immédiatement.  
Prix à discuter.  
522-4751

**HOTEL JACQUES-VIGER**  
1254, St-Denis, Montréal  
Chambres: Centre-Ville, face à l'Université du Québec. A partir de:  
\$6.25 par personne (2 par chambre)  
Réés.: (514) 849-4526

**CORRECTIONS**  
Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire "Souhaits" publié le samedi 10 novembre 1979 dans Le Soleil.  
En page 7, l'ensemble de course "Nite Glow" possède 4,1 mètres de piste.  
En page 21, l'ensemble Chantilly 2 pièces contient un savon de 100g et non de 112g tel que décrit. De plus, il vous est offert en ensemble-cadeau et non individuellement comme dans le cahier publicitaire.  
En page 23, la valise de style continental 24" est en vente au prix de \$24.47 et non de \$24.97 tel qu'indiqué.  
Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvenients que ces erreurs ont pu causer.  
**Faites Confiance à Towers**  
Pour la sélection, les oubaines et la satisfaction.

En primeur:  
"Autant en emporte le gagnant"  
Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi  
**6/36**

**québec sportif**  
**MAINTENANT OUVERT**  
AU  
**CARREFOUR LES SAULES**  
1935 boul. MASSON, Les saules  
**871-4824**  
PROFITEZ DE NOS SPECIAUX

# Québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-Foy

## Négociations rompues à Sainte-Foy

par Vincent CLICHE  
Les négociations sont une nouvelle fois rompues entre la ville de Sainte-

Foy et le Syndicat des employés municipaux (cols blancs).

La présidente du syndicat, Mme

Carmen Richard, a déclaré, aujourd'hui, que la partie patronale pose des conditions tellement inacceptables à une poursuite des négociations que ce geste équivaut à un refus de négocier de sa part.

Selon elle, le directeur du service du personnel de la ville, M. P.-A. Thomas, a exigé que le syndicat et ses membres cessent tout moyen de pression et retirent un grief sur les salaires s'ils veulent que la ville dépose de nouvelles offres.

Pour le comité syndical de négociations, ces conditions ne sont pas envisageables puisqu'elles réduiraient à zéro le rapport de force du syndicat. «Ils nous demandent des concessions sans nous offrir de garanties en retour», a expliqué Mme Richard.

### Depuis 11 mois

Le Syndicat des employés municipaux de Sainte-Foy regroupe environ 200 membres et négocie avec la ville depuis 11 mois l'augmentation de salaires pour l'année en cours.

L'écart entre les offres de la ville et les demandes syndicales n'est que de 1 pour 100, mais l'attitude du conseil municipal est ferme: la ville a en effet décidé d'enlever, pour 1979, l'amélioration du niveau de vie de ses employés.

Notons que depuis 1975, le syndicat a toujours obtenu 2 pour 100 d'augmentation comme amélioration du niveau de vie. La partie syndicale n'accepte pas que la ville décide tout à coup de nier un principe important de la politique salariale qu'elle a elle-même établie et vendue à la partie syndicale.

Les employés ont donc décidé de se battre pour maintenir l'intégrité de cette politique salariale.

### Moyens de pression

Le syndicat a entrepris depuis quelques mois des moyens de pression, qui ont commencé sur les lieux de travail, mais qui se sont rapidement amplifiés.

Les employés ont ainsi perturbé à deux occasions la tenue des assemblées du conseil municipal; ils ont aussi manifesté devant le garage municipal, ralentissant la sortie des véhicules de la voirie.

Au début, la partie patronale trouvait amusantes les manifestations de ses employés qui «mettaient de l'animation en retour», a expliqué Mme Richard.

Mais depuis quelques semaines, les autorités municipales, qui ont d'autres maux de tête à soigner, préféreraient que la vie redevenue plus calme et plus sereine.

### Pour 1980

Afin de débloquer les négociations, qui se trouvaient dans l'impasse depuis plusieurs mois, le syndicat acceptait, le 31 octobre, de négocier les salaires pour deux ans, soit pour cette année et l'an prochain.

Au début de cette semaine, il déposait ses demandes sur les salaires et le régime de vacances annuelles pour 1980. Mercredi, le négociateur patronal, M. Thomas, répondait au syndicat que la ville était prête à déposer ses offres mais que ce dépôt était conditionnel à la renonciation du grief sur les salaires de 1979 et l'arrêt des moyens de pression de la part des employés.

«Nous leur avons alors demandé de déposer leurs offres afin de juger si elles étaient suffisantes pour laisser tomber notre grief», a expliqué la présidente du syndicat.

La ville a refusé. Les moyens de pression des employés vont donc se poursuivre.

## dans nos régions

### Foyer de groupe

SAINT-GEORGES — L'implantation d'un Foyer de groupe, à Ville Saint-Georges de Beauce, a pour objectif de recevoir et de permettre à des garçons de 15 à 18 ans ayant des problèmes de comportement social ou affectif, d'actualiser les forces de sa personnalité en participant à un régime de vie organisé et expérimenté à l'intérieur d'une résidence de quartier. C'est ce qu'a déclaré M. Marquis Voyer, responsable du foyer, en mentionnant que de telles résidences sont situées à Lauzon et à Rivière-du-Loup.

### Hiver difficile

SAINT-OMER — Plusieurs Gaspésiens risquent de connaître un hiver difficile, leur municipalité refusant de procéder à l'enlèvement de la neige, faute de moyens. Dans les régions de Matapédia et de Bonaventure, au moins quatre cas sont dans la situation où le conseil de comté ou les autorités municipales se disent dans l'incapacité financière d'assurer le déneigement: la route Saint-Louis de Saint-Omer, à Saint-Conrad, près de l'embouchure de la Matapédia, à Saint-Godefroi plus précisément dans les rangs 9 et 10 de Saint-Joques, et dans le rang Robidou, au nord de New Richmond.

### Volontaires

CAP-SAINT-IGNACE — La fonction de conseiller municipal n'est pas ce qui est le plus couru, à Cap-Saint-Ignace. À preuve, le secrétaire a dû décreter une reprise de la journée de mise en nomination. Cette fois, trois volontaires ont accepté de laisser inscrire leur nom, pour combler les vacances. Mais pas un de plus! Ce fut donc une nomination automatique, sans opposition, ni élection. Les nouveaux conseillers sont Mme Louise Méthot-Revelin et M. Clément Morin et Dominique Landry.

## Tentative de meurtre à Bélair

La jalousie serait à l'origine d'une tentative de meurtre survenue à Val-Bélair, tôt hier.

Une jeune femme de 24 ans, domiciliée sur la rue de l'Église, à Val-Bélair, repose entre la vie et la mort à l'unité des soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, après avoir été blessée au visage par un projectile de calibre .22.

Son présumé assaillant, un individu de 27 ans, de Val-Bélair, bien connu dans les milieux policiers, aurait par la suite tenté de se suicider en se poignardant la région abdominale. Ses blessures ne sont pas sérieuses et ce témoin important repose lui aussi dans un hôpital de la région de Québec, gardé sous surveillance par des policiers. Des que son état le permettra, il sera traduit devant les tribunaux.

Pendant ce temps, les enquêteurs du détachement de Québec-Méトロ, assistés de leurs collègues de la section du crime contre la personne, continuent leurs recherches dans le but d'en savoir plus long sur les circonstances qui ont entouré ce drame.

## Syndiqués de Vibrek appelés à rejeter les offres patronales

par Gilles OUELLET

Les 75 travailleurs de Vibrek Inc., en grève depuis le 2 janvier 1979, seront invités au cours d'une assemblée générale qui aura lieu à 18h30 aujourd'hui à rejeter l'offre globale et totale faite par l'employeur au terme de deux journées de conciliation.

Les membres du comité de stratégie et du comité de négociations du Syndicat des employés de Vibrek (CSN) ont décidé hier de recommander le rejet de ces propositions tout une copie a été expédiée directement à chacun des grévistes par la compagnie.

M. Guy Plante, secrétaire du syndicat, a confié que l'offre patronale propose un contrat de trois ans à compter de la signature de la convention, très peu de modifications sur les clauses normatives existantes, et des augmentations salariales de \$1,60 l'heure du 1er janvier 1979 au 1er janvier 1983.

Les négociateurs syndicaux ont

toujours exigé un règlement sur les questions normatives et techniques avant de discuter des salaires. Les travailleurs, qui touchaient en moyenne \$7 l'heure au déclenchement de la grève, n'ont pas encore fait connaître leurs demandes monétaires.

Plusieurs points séparaient les parties lorsqu'elles ont été convoquées par les conciliateurs Jean-Louis Duchesne et Bertrand Tourigny, notamment les questions d'ancienneté, de griefs, et de santé et sécurité au travail.

Par ailleurs, des avocats de la CSN participent à l'assemblée générale de ce soir et informeront les grévistes sur les possibilités de poursuites contre la compagnie Vibrek, qui a contrevenu aux dispositions de la loi 45 en embauchant des briseurs de grève, selon le rapport de M. Gérard-H. Raymond, enquêteur du ministère du Travail.

Vibrek Inc., de Charlesbourg, est une entreprise spécialisée dans la fabrication de béton précontraint.

## Septuagénaire fauchée par une auto à Beauport

par Michel CORBEIL

Une dame, âgée de 70 ans, a été fauchée par une automobile, hier soir, vers 20h30, sur l'avenue Royale, à Beauport.

Tôt ce matin, à 2h, les policiers ignoraient toujours si la victime de cet accident, Mme Lucienne Papillon, domiciliée au 502 de l'avenue Royale, pourrait survivre aux sévères blessures qu'elle a reçues.

La sûreté municipale de Beauport avait peu de précision à fournir sur les circonstances de l'accident, se bornant à signaler que la chausmée était mouillée et que, selon les témoins, elle recueillait par les policiers, Mme Papillon a traversé la route sans regarder.

### Une cruelle coïncidence

C'est une malheureuse coïncidence, mais, Mme Papillon a été blessée au moment où le groupe "Opération Chemin du Roy" manifestait, juste-

ment, pour demander aux conducteurs de réduire leur vitesse sur l'avenue Royale.

Selon M. André Lortie, porte-parole du groupe, cet accident s'est produit parce qu'on tolère une trop grande vitesse sur cette avenue. Ce qui est étonnant, c'est que ce soit arrivé pendant notre démonstration.

C'est moins étonnant, poursuit M. Lortie, lorsqu'on sait qu'à toutes les deux minutes, une voiture roule à 85 km/heure sur l'avenue Royale, qu'un accident se produit tous les jours et qu'il y a un blessé tous les 11 jours sur cette avenue.

Selon M. Lortie, la situation est atroce pour les gens qui demeurent en bordure de cette rue passante.

Les autorités municipales font preuve de négligence et ne prennent pas leurs responsabilités. Nous voudrions que la ville installe des pan-

neaux obligeant un arrêt des automobilistes à plusieurs endroits.

Le maire nous répond que cela pourrait tuer le commerce. Mais, s'il n'accepte pas nos idées, il faudrait qu'il trouve une solution au problème. C'est au maire et aux conseillers de prendre la décision.

Les vitesses permises sur l'avenue Royale, explique le porte-parole de l'Opération Chemin du Roy, sont de 50 ou 30 km/heure. Mais, l'affichage est déficient: 15 pour 100 de l'avenue a une bonne signalisation. Ce qu'il faut vraiment, ce sont des arrêts obligatoires. Les policiers ne peuvent pas passer leur temps à courir après les gens qui commettent des excès de vitesse.

Il faut faire quelque chose. Nous avons même l'appui de la Régie de l'assurance-automobile: les accidents qui se produisent sur l'avenue Royale ont coûté au-dessus d'un million de dollars, ces deux dernières années, à la Régie.

## Nouvelle signalisation boulevard Saint-Cyrille

Certains automobilistes l'ont peut-être appris à leurs dépens, mais, depuis hier, la circulation sur le boulevard Saint-Cyrille, à Québec, est régie par de nouvelles règles de signalisation.

Ainsi, depuis l'avenue Claire-Fontaine, près du Grand-Théâtre, jusqu'à l'avenue Painchaud, située à la limite de Québec et de Sainte-Foy, les conducteurs trouvent maintenant sur leur chemin, 11 interdictions supplémentaires de virage à gauche. De plus, de nouveaux virages protégés sur la gauche sont installés à l'intersection des avenues Marguerite-Bourgeois, Des Erables et Turbault.

Finalement, le stationnement est dorénavant interdit sur le côté sud de Saint-Cyrille de 8h à 9h, le matin.

Durant l'après-midi, l'interdiction déjà en vigueur sur le côté nord de l'avenue passe de 16h à 17h30.

Pour le service de la circulation routière de la ville de Québec, responsable des changements, ces mesures assureront un transport en commun plus rapide tout en diminuant la fréquence et la gravité des accidents constatés sur cette artère achalandée.

## Hold-up à Charlesbourg

Deux jeunes individus, âgés approximativement de 17 ou 18 ans, ont rendu une visite pour le moins désagréable à la tabagie des Sports, sur le

boulevard Des Jardins, à Charlesbourg.

Portant des cagoules, ils ont menacé la préposée à la caisse à l'aide de bâtons, hier soir, vers 22h. Les deux malfaiteurs se sont enfuies avec une somme d'argent indéterminée. Les policiers de Charlesbourg croient tenir une piste pouvant les mener bientôt à l'arrestation des voleurs.

## Appel d'offres

Gouvernement du Québec  
Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Projet	Description	Livraison
9262	Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion Économique Régionale du Québec et mis en oeuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. 22 serres multiples à structure d'acier galvanisé recouvertes de deux films de polyéthylène sur le toit.	East Angus
9280	3 roudottes de voyage, 8 m à 8,5 m	Différents endroits
9281	1 fardier capacité 40 tonnes	Québec
Clôture des soumissions: 29 novembre 1979 à 15 h		
9276	797 fauteuils oscillants sur base fixe et recouverts de tissus et simili-cuir.	Divers
9277	5 000 écrans d'insonorisation et 6 000 palles métalliques	Québec
9278	40 000 brochures - Catalogue des tableaux	St-Hyacinthe
9279	1 camion, cabine conventionnelle p.l.c. 8616 kg (4X2) équipée d'une caisse fourgon. 1 camion, cabine conventionnelle p.l.c. 11 340 kg (4X2)	Québec
Clôture des soumissions: 30 novembre 1979 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.  
Bureau des appels d'offres.  
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage Québec, Qué. G1R 4X5.  
Tel: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.  
Le directeur général  
Gaston Duimet

### Ministère des Transports

Projet: 104-0418-9 — Eclairage routier sur la route 132 dans les municipalités de New-Richmond et St-Omer, comté de Bonaventure.  
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.  
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.  
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$3 600.00 ou chèque visé: \$1 800.00 ou obligations conformes aux exigences: \$1 800.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille, (20e), Québec, G1R 4Y9.  
Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures  
le mardi, 4 décembre 1979.  
Le sous-ministre  
Hugues Morissette

Projet: 110-0104-9 — Terrassement et gravellage pour la construction de l'échangeur à l'intersection de l'autoroute 20 et de la route du Quai, dans la municipalité de La Pocatière, comté de Kamouraska-Témiscouata. Longueur: 4,7 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.  
Un versement de \$20.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.  
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$56 000.00 ou chèque visé: \$28 000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$26 000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille, (20e), Québec, G1R 4Y9.  
Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures  
le mardi, 11 décembre 1979.  
Le sous-ministre  
Hugues Morissette

Projet: 535-0316-9 — Construction d'un pont d'étagement sur la route 249 au-dessus de l'autoroute 55, dans la municipalité de St-Gregoire-de-Grénilay village, comté de Johnson.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.  
Un versement de \$10.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.  
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$114 000.00 ou chèque visé: \$57 000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$57 000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille, (20e), Québec, G1R 4Y9.  
Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures  
le mardi, 11 décembre 1979.  
Le sous-ministre  
Hugues Morissette

Projet: 776-0113-9 — Terrassement et structure de chaussée sur les approches du pont Val-Ombreuse dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, comté de Laurentides-Labelle. Longueur: .05 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.  
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.  
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$12 000.00 ou chèque visé: \$6 000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$6 000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est. Crémazie, (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.  
Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures  
le mercredi, 5 décembre, 1979.  
Le sous-ministre  
Hugues Morissette

Projet: 883-0104-9 — Terrassement et structure de chaussée sur la route 382 et le chemin Latulipe-Moffet et pose d'isolant thermique sur la route 382, dans les municipalités de Latulipe et Gaboury c.c., comté de Pontiac-Témiscamingué. Longueur du projet: 4,45 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des Entreprises de Construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.  
Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.  
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$45 000.00 ou chèque visé: \$22 500.00 ou obligations conformes aux exigences: \$22 500.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.  
Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures  
le mardi, 11 décembre 1979.  
Le sous-ministre  
Hugues Morissette

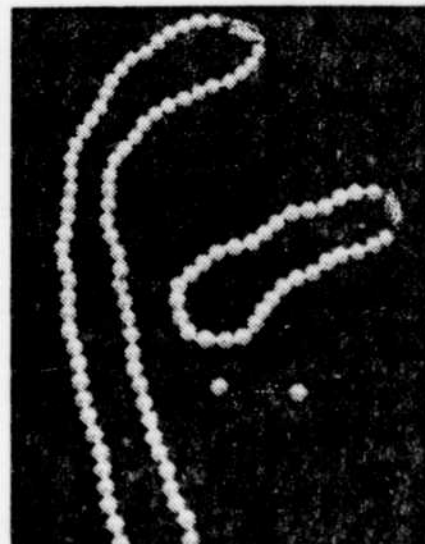
### Ministère des Transports

#### Avis de modification

Projet: 663-0833-9 — Réfection de la route 337 (Montée Gascon), soit construction d'un égout pluvial, terrassement et gravellage, système d'éclairage, réinstallation des systèmes d'égout et d'aqueduc et revêtement bitumineux, dans les municipalités de Terrebonne, St-Louis-de-Terrebonne et Lachenaie, comtés de Terrebonne et L'Assomption. Longueur du projet: 4,481 km.  
Les soumissionnaires doivent prendre note que les travaux mentionnés dans l'appel d'offres original relatifs au système d'éclairage ne font pas partie du projet.  
Le sous-ministre  
Hugues Morissette

## la maison du cadeau

Beauté... Charme... Distinction...  
Véritables perles de culture  
avec fermoir 14KT  
Un bijou qui ne se démode jamais



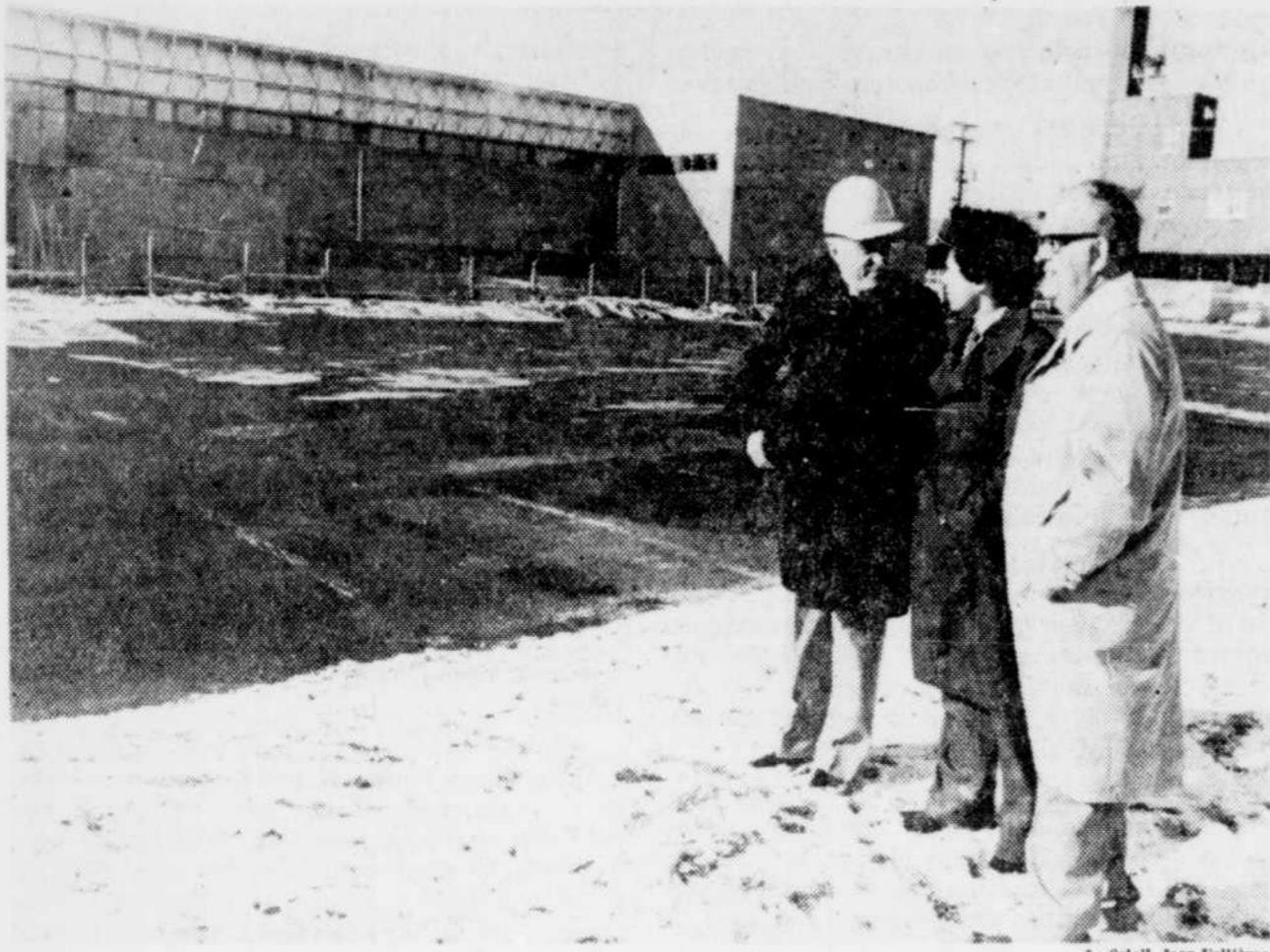
Venez à notre magasin admirer notre précieuse collection de bijoux.

UN SERVICE RECONNU  
Syndicat du Bijou

10, Route Trans-Canada ouest  
C.P. 3800, Lévis  
(Québec) G6V 6R1 — 833-2173  
Grand stationnement gratuit  
ChargeX — Master Charge

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Cap-Rouge

# Le patro Roc-Amadour recevra \$500,000 du Québec



Le Soleil, Jean Vallières

Face à un patro Roc-Amadour en voie de parachèvement, le père Raymond Bernier, le député Jean-François Bertrand et le directeur général Fernand Genois.

par Denis ANGERS

Pour le père Raymond Bernier, ce "québécois presque professionnel" comme il se décrit lui-même, c'était, hier, jour de fête. Fête pour l'oeuvre qu'il a vue naître et qui, depuis un an, resurgit petit à petit de ses cendres: le patro Roc-Amadour de Québec.

En présence des amis du patro, des membres de son conseil d'administration, le père Bernier a en effet fait part, à 59 ans, de "la plus belle lettre qu'il ait jamais reçue": un engagement écrit par lequel le premier ministre René Lévesque lui confirmait la décision de son gouvernement de contribuer \$500,000 à la reconstruction de l'immeuble communautaire, sis 1ère Avenue, dans Limoilou.

Pour le père Bernier, "une lettre comme ça fait du bien", surtout après la catastrophe qui, au cours de la dernière année l'a contraint à solliciter avec des fortunes diverses l'appui de la collectivité afin que renaisse l'oeuvre du patro. De dire ce religieux de Saint-Vincent-de-Paul, l'appui gouvernemental constitue une récompense pour tous ceux qui, à travers le Québec, ont déjà permis de relancer le patro Roc-Amadour grâce à des dons privés totalisant \$448,000.

Toutefois, de déplorer le père Bernier, cette campagne de reconstruction aurait été plus profitable, n'eût été de la réserve de certains hommes d'affaires québécois qui, à même des profits de centaines de milliers de dollars, n'ont su en consacrer un peu à cette oeuvre de jeunesse pourtant réputée. Qu'à cela ne tienne,

la générosité des petites gens a compensé pour ces ratés, au point de faire dire au père Bernier que "les pauvres ont compris le sens de Roc-Amadour, ce qui laisse espérer que les riches aussi le feront".

Aujourd'hui, avec le \$1 million recueilli, la reconstruction du patro est en effet assurée. Mais, pour le quémandeur depuis 31 ans qu'est le père Bernier, il faut maintenant assurer la survie de l'organisme local, "au cours des années incertaines qui viennent". C'est pourquoi, avec les autres collaborateurs bénévoles qui ont fait en 10 ans de Roc-Amadour une véritable institution, il entend aller chercher le \$1 million supplémentaire qui, à jamais, assurera l'avenir de l'oeuvre qu'il a incarnée.

Ouverture en février

Hier, tous les pionniers du patro Roc-Amadour, les Raymond Bernier, Louis Chassé, Roland Sabourin, Gérard Bolduc, ont d'ailleurs pu constater de visu l'état avancé des travaux de construction du nouvel immeuble de loisirs et de rencontre.

Cet édifice de quelque \$3 millions, un peu plus exigü que l'ancien, devrait être ouvert aux citoyens de Limoilou à compter du mois de février prochain, d'annoncer le président du conseil d'administration, M. André Duquet. Déjà, selon ce dernier, les fonds de reconstruction sont amortis, en vertu

des assurances touchées et des contributions reçues.

Toutefois, de confier M. Duquet, le nouveau patro devra survivre financièrement avec des revenus de location bien moins élevés que ceux du vieil immeuble détruit par les flammes. Plus petite, sa salle principale ne pourra en effet recevoir ni les larges assemblées publiques, ni les soirées récréatives d'envergure qui permettaient de joindre les deux bouts du budget d'opération. C'est pourquoi, d'insister le président Duquet, il importe d'en appeler à nouveau à la générosité populaire, de manière à constituer ce fonds de \$1 million qui garantira la santé de l'oeuvre, pour les années à venir.

Autre contribution

Démarcheur fructueux auprès du premier ministre, le député Jean-François Bertrand a enfin tenu à souligner que la contribution de \$500,000 consentie par l'administration québécoise lui semblait normale, après l'octroi de fonds à l'autre "grosse bâtisse du coin", le Colisée.

Voyant dans la renaissance du patro Roc-Amadour l'exemple d'un sain "rebondissement au lendemain d'épreuves", le député de Vanier devait enfin confirmer que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports participera également, grâce à une subvention de \$88,000, au budget d'opération du patro Roc-Amadour renouvelé.

## On déménage enfin, au ministère du Revenu

par Vincent CLICHE

Le déménagement du ministère québécois du Revenu à Pointe-Sainte-Foy, retardé à deux occasions depuis septembre, a débuté cette semaine.

Les autorités du ministère ont décidé de profiter de l'accalmie des grèves du Syndicat des fonctionnaires pour entreprendre ce déménagement qui doit se poursuivre au cours des prochaines semaines.

Tous les services et les 2,800 employés réguliers du ministère seront touchés à tour de rôle. Cette semaine, environ 1,000 employés sont impliqués. Ceux-ci travaillaient principalement aux bureaux du ministère, rue Dorchester. Quelques services installés à l'édifice de la rue Chauveau seront aussi transférés cette semaine.

Le déménagement se poursuivra durant les deux prochaines semaines avec les bureaux des rues Saint-André, de l'Église et Godin.

Le ministère doit faire paraître

des annonces dans les journaux, au début de la semaine prochaine, pour annoncer officiellement ce déménagement. Entre-temps, un service d'information demeure sur place dans les bureaux où le transfert a eu lieu.

À la reprise du service en octobre, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec avait décidé de desservir par autobus l'édifice du Revenu, à Pointe-Sainte-Foy. Ce service fonctionne donc.

Deux fois

On se souvient que le déménagement du ministère du Revenu devait commencer le 7 septembre, mais les conflits à la compagnie Bell Canada et à la CTCUQ avaient obligé le gouvernement à le retarder.

Le ministère avait par la suite annoncé que le déménagement aurait lieu à partir du 9 octobre. Mais encore une fois, les autorités décidaient de le remettre à cause du déclenchement des grèves sporadiques des fonctionnaires.

## Québec: le Groupe du Faubourg demande qu'on accélère l'aménagement du centre d'accueil

par Denis ANGERS

Déçus, les dirigeants du groupe du Faubourg, organisme communautaire du quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont réclamé hier du gouvernement québécois l'accélération des travaux d'aménagement du centre d'accueil

de leur coin de ville. Un centre d'accueil de 50 lits que leur avait promis le ministre des Affaires sociales Denis Lazure en avril dernier et qui, aujourd'hui, risque de ne pas être complété avant décembre 1981.

Pour le président Jos Villeneuve, il s'agit là de "déclarations inaccepta-

bles", d'autant plus que son organisme réclame à cors et à cris la construction d'un tel centre depuis maintenant deux ans. Avec encore deux ans et demie à attendre avant de pouvoir y être hébergés, "les gens qui l'attendent ont le temps de mourir", de soutenir un Jos Villeneuve désabusé de retards qui, dans ce projet, atteignent les sept ou huit mois.

Aussi, au nom du groupe du Faubourg, M. Villeneuve réclame-t-il que le ministère des Affaires sociales mette les bouchées doubles dans ce programme et tente par tous les moyens de sabrer dans les délais déjà accumulés. "Au moins, d'insister M. Villeneuve, que M. Lazure mette en branle les travaux au printemps 1980 plutôt qu'à l'automne; ça permettra aux gens de notre quartier de voir que quelque chose s'y fait".

Un ballon électoral

Outrés d'attendre un centre dont le CRSS de Québec avait déjà établi la nécessité en 1977, les membres du groupe du Faubourg s'interrogent par ailleurs sur le moment choisi par le Dr Lazure pour leur annoncer publiquement la prochaine réalisation de ce projet, évalué à \$3,5 millions.

M. Lazure a lancé le dossier beaucoup trop rapidement, avant même qu'il puisse être assuré de respecter son échéancier de réalisation, soutient M. Villeneuve. Cette hâte, pour M. André Pelletier, ne serait d'ailleurs pas étrangère à la tenue des élections partielles dans Jean-Talon, le printemps dernier. En procédant si rapidement, de soutenir M. Pelletier, "le gouvernement semble nous avoir livré un ballon électoral". Du coup, il risquait de décevoir des dizaines de personnes âgées qui allaient attendre

encore plus de deux années avant de pouvoir se prévaloir des services du centre d'accueil du Faubourg.

A preuve de cette "hâte induite" de la part de l'administration provinciale, les responsables du groupe soulignent que, inexplicablement, il s'est passé près de cinq mois — entre avril et septembre 1979 — pour que le gouvernement confie à des professionnels l'exécution des plans et devis de transformation du Jeffery Hale. "Que s'est-il passé entre-temps, de s'interroger le président Villeneuve? Un Jos Villeneuve qui trouve par ailleurs étrange que l'annonce publique du projet, faite simultanément par les ministres Denis Lazure, Jocelyne Ouellette et Guy Tardif, ait été organisée au moment où le groupe du Faubourg entendait étaler ses doléances, au coeur de ce qui était alors une lutte électorale serrée.

## Beauport: ouverture de "Place Seigneuriale"

par Gérald OUELLET

Ouverture officielle de "Place Seigneuriale" à Beauport. Il s'agit d'un centre de service de quartier construit au coût de \$1,4 million à l'angle des rues Seigneuriale et Saint-David, près de l'autoroute 40, dans le secteur de Beauport.

Le complexe commercial est la propriété de la firme 90816 Canada Limitée dont les deux directeurs sont M. Léo Beaumont, courtier en placements, et M. Marcel Dumont, entrepreneur général de Saint-Foy. Les plans et devis ont été préparés par la firme Gilles-L. et André Tremblay, de Saint-Foy.

Ce centre de service de quartier a une superficie de 25,000 pieds carrés et un stationnement de 135 places. La majeure partie, soit 12,000 pieds carrés, est occupée par le magasin d'alimentation METRO qui est admi-

nistré par R.-L. Bernier Inc., de Beauport.

Outre ce magasin d'alimentation, ce centre de service de quartier comptera une dizaine de boutiques dont une pharmacie, une quincaillerie, un restaurant casse-croûte, un centre Audio-Son, un salon de barbier, un nettoyeur, une clinique dentaire. Le "Dépanneur 7 jours" sera administré par un concessionnaire de Métro-Richelieu. Ce service comprendra également un libre-service dont le four-nisseur sera Ultramar.

"Place Seigneuriale" est située à la jonction de l'autoroute 40 permettant l'accessibilité au centre-ville de Beauport par la voie de desserte Saint-David et la rue Seigneuriale. Ce centre de service de quartier est construit dans un secteur où l'on retrouve plusieurs conciergeries et de nombreux secteurs résidentiels qui n'étaient desservis jusqu'à maintenant que par une série de petits commerces.

## DIANE TELLE

ENTRE NOUS

sera  
chez Jeanidisco  
de Place Québec  
le lundi  
19 novembre  
de 12h à 13h.



Elle sera en spectacle à Québec les 19 et 20 novembre.

**BOUTIQUES**  
PLACE QUÉBEC

### AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Venez faire votre choix parmi les nouveaux styles automne 79 en tweed, worsted ou popeline dans les tons de brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vison, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

**SEULEMENT \$400**

Léger supplément pour les autres tailles et le camel hair.  
Confection pour dames  
525-4841  
Local 30

**CHOIX DES PLUS NOUVEAUX STYLES AUTOMNE 1979**

**laliberté**

AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt pour une livraison rapide cet automne.



l'important c'est d'être différent





ambiance



salades



vedettes



soupes



desserts



les restaurants A&W appartiennent à des Québécois

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Claude Masson

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Marcel Pélipin

## Une mission nationale pour M. Ryan

Les élections partielles de mercredi dernier n'ont pas fini de faire jaser. Les commentaires officiels étant passés, les prospectives les plus élaguées ont désormais le champ libre. Et Dieu sait si elles n'ont pas atteint la dimension qu'on est en droit de leur supposer.

Ainsi, les ministériels, M. René Lévesque en tête, ne sauraient-ils pas être tellement blâmables de vouloir atténuer le coup en invoquant le fait que la triple défaite qu'ils ont subie est avant tout le résultat du "terrorisme économique" que les libéraux ont semé tout au long de la campagne électorale qu'on n'a pas craint de qualifier de "campagne de la peur".

Autre argument classique mais pas tellement pertinent, les conditions sociales désastreuses qui perturbent actuellement le Québec. Enfin, subtile décharge ad hoc, les dissensions multiples qui ont remué la cohésion des forces péquistes, notamment dans les comtés de Prévost et de Maisonneuve.

Ce sont d'ailleurs là des moyens de défense fort éculés que n'importe lequel parti politique en détresse est toujours en mesure de mettre à sa portée.

Même avant ces partielles, le PQ avait voulu prévoir le choc d'une éventuelle défaite en insistant sur l'importance de l'impact des grèves publiques qui ternissent le climat social

du Québec, comme s'il s'agissait, malgré tout, d'un phénomène temporaire.

Mais ces débrayages ne constituent juste-ment pas une action passagère. Depuis au-delà de 15 ans, elles font partie d'un processus permanent et profondément ancré dans le domaine des relations patronales-ouvrières québécoises auquel le domaine des négociations entre l'Etat et ses employés syndiqués est loin d'échapper.

Le ressentiment qu'ils peuvent avoir soulevé contre le gouvernement Lévesque n'est donc pas plus accentué qu'il aurait pu l'être à l'égard de gouvernements précédents, dont surtout celui de M. Robert Bourassa qui y a, en somme, laissé sa peau.

Qu'ils aient donc joué contre le pouvoir ne peut pas s'avérer plus déterminant, quoiqu'important, dans les résultats de mercredi. Et ce genre d'excuses somme toute officiel est d'autant plus discutable, dans les circonstances, qu'au moins deux des trois comtés dans lesquels se livrait la lutte s'étaient avérés, depuis près d'une décennie, de véritables bastions péquistes dont les titulaires s'avéraient, au surplus, des têtes d'affiche du parti.

Aucune justification, non plus, à l'effet que ces comtés aient pu être des fiefs traditionnels libéraux, qu'ils aient apposé sur la carte

électorale le principe du *cas type* ou, encore, qu'ils aient inclus trop de voteurs anglophones.

Reste donc cet argument difficilement contestable selon lequel l'immense majorité des électeurs de mercredi ont d'abord voulu porter une appréciation sur la proposition constitutionnelle que le Parti québécois met au menu de son référendum.

On a évidemment argué, durant toute la campagne électorale, du fait que l'intention exprimée dans ce vote ne devait pas être forcément liée à celle que suscitera le référendum, que ce résultat ne devait pas nécessairement signifier que le référendum en soit pour autant voué à un échec.

Ce sont là certes de subtiles distinctions de raisons politiques qui sont loin de tenir compte de la réalité. La pragmatique politique exige, au contraire, de penser que la majorité des électeurs de mercredi ont, même si nombre d'entre eux aient pu le faire inconsciemment, devancé cet événement historique.

Il est difficile de présumer, en effet, que, quoique les campagnes aient été surtout axées sur des sujets strictement locaux, le principe ambigu, flou et prolix de la souveraineté-association n'ait pas compté dans la balance. Il était inévitable que ce concept puisse subsister dans le subconscient du voteur au moment où il

enregistrait son vote et qu'il ne fut pas indissociable de sa décision.

Mais ce qui, au-delà de toutes les analyses qu'on peut en faire, demeure essentiel à retenir de cet événement est non seulement le parti que peut en tirer le chef fédéral, M. Claude Ryan, mais, surtout, la mission qu'il en hérite, mission qui, devant se situer au-dessus des strictes partisaneries politiques, exige désormais qu'il devienne le porte-parole incontesté et, surtout, crédible, de la revendication constitutionnelle québécoise auprès de l'élément anglophone du reste du pays.

Nanti désormais d'une autorité renforcée, il lui incombe de ne pas laisser se propager l'idée que le problème québécois, étant non pas seulement entré dans la voie d'une solution, mérite au contraire d'être davantage explicité, comparé, soumis à de plus amples études et jugé à sa juste valeur, bref, un problème à dimension nationale.

Claude Ryan a jusqu'ici prouvé qu'il avait un sens exceptionnel de l'organisation, ce dont il a voulu revendiquer que l'électorat de mercredi était conscient. Il lui reste maintenant à s'engager dans cette voie toute tracée du héraut québécois auquel il aspire tant être conforme. C'est une chance historique à ne pas rater.

PAUL LACHANCE

### billet

#### L'ouragan "Linda"

En dix ans, l'homme politique Pierre Elliott Trudeau a obtenu autant de succès en qualité de prince charmant qu'à titre d'homme fort du Québec à Ottawa.

Au départ, la "trudeaumania" lui octroyait le harem instantané chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour engueuler ses détracteurs ou dire des choses sublimes sur l'unité du pays.

Cette popularité du chef faisait l'envie des adversaires au sex appeal conservateur qui éprouvaient tous le besoin de plagier le ton chantant de ses réparties.

Mais aujourd'hui, ce sont ses disciples venus de l'ouest qui en crévent de jalousie. Ils ne lui pardonnent pas d'avoir soigné un rhume en compagnie de "Linda", à New York, plutôt que de risquer une pneumonie au contact des militantes de Vancouver.

Il subit les sarcasmes d'un autre envieux, le néo-démocrate Ed Broadbent, qui demande au ministre des Finances si les dépenses du chef libéral pour se pincer à l'aide du disco new-yorkais sont déductibles de l'impôt.

Aux sarcasmes, M. Trudeau répond par des sourires d'un Casanova avalant une pastille contre le rhume. Cette aventure prin-

cière avec "Linda", dit-il, ne serait qu'un autre ouragan de journalistes en mal de copies.

Fort bien mais le prince trouve toujours le truc de se poster en travers des chasseurs d'images et de copies. Altruiste, il en donne pour son argent à une population dévorant télé et romans-feuilletons.

Au fond, M. Trudeau est un grand ami des arts et de la culture sous l'angle industriel.

Grâce à lui, de nombreux emplois sont créés chaque année dans la petite presse à sensations qui fleurit au Québec.

La chanteuse Barbra Streisand a vendu deux fois plus de disques au pays après ses sorties avec le prince.

La délicieuse Margaret Sinclair est devenue à la fois photographe, cover girl et vedette de cinéma, à la séparation du couple Trudeau. Elle fait fortune en droits d'auteur depuis l'étalage de son intimité à deux dans ses Mémoires.

A son tour, "Linda" sort de l'anonymat et racontera sans doute un jour comme elle n'a pu, un soir de novembre 1979, soigner le vilain rhume de Pierre, arrivé à New York en coup de vent...

Jacques DUMAIS

LES SOLEIL  
16-11-79



LA MAIN D'ALLAH.

### point de vue

## Madame Thatcher commande et le cabinet suit

par Raymond ARON

(Agence Opera Mundi)

Les Soviétiques appellent Madame Thatcher la femme d'acier; ils lui reprochent la vicacité de ses propos, en particulier en matière de diplomatie. Chef de l'opposition, elle n'hésitait pas à appeler un chat un chat, à dénoncer les ambitions hégémoniques de Moscou. Désormais "premier", elle s'efforce à coup sûr de mériter ce surnom.

Appuyé sur une majorité cohérente à la Chambre des communes le "premier" bénéficie normalement d'une autorité, supérieure, même à celle du président des Etats-Unis. Celui-ci risque, à chaque occasion, de se heurter à la résistance du Congrès. En revanche, le whip du parti obtient des députés de la majorité l'assentiment aux lois présentées par le cabinet. Madame Thatcher n'a pas besoin d'utiliser à plein les cent jours, les premiers mois de lune de miel sur lesquels compte le président américain, au lendemain de son élection. Elle dispose de quelques années pour accomplir la réforme de l'économie anglaise qu'elle avait annoncée. En un bref séjour à Londres, j'ai été frappé par la vigueur des critiques et des

sentiments que soulève l'expérience libérale du gouvernement tory.

#### Le cabinet suit

Madame Thatcher, comme d'ailleurs Edward Heath auquel elle a succédé, n'appartient pas à la classe dirigeante, la vieille aristocratie et les dirigeants de l'économie, dont les conservateurs passent pour les représentants. Issue de la petite bourgeoisie, elle a frayé par ses efforts la voie qui mène au sommet.

Pendant la campagne électorale, elle ne dissimula pas ses convictions qui, dans le climat feutré de la politique britannique, semblent presque extrémistes. Depuis qu'elle réside à 10 Downing Street c'est elle qui commande et le cabinet suit. Jamais un "premier", même travailliste, n'a été aussi fermée aux remontrances ou aux suggestions de l'establishment. Les dirigeants syndicaux eux-mêmes sont comme frappés de stupeur par l'intrépidité du "premier". Par exemple, le taux de l'impôt sur le revenu frappant la tranche la plus élevée a été ramené de 83 pour 100 à 60 pour 100. Il y a quelques jours, le contrôle des changes a été supprimé par un trait de plume.

Aucune de ces mesures symboliques n'a provoqué une tempête.

La formule que le RPR a mise à la mode, la réduction du train de vie de l'Etat, a été appliquée en Grande-Bretagne. Mais les conséquences, peut-être inévitables, ne répondent pas à l'idée que l'on se fait d'ordinaire de la réduction du train de vie. Tous les ministres ont reçu l'ordre d'amputer les dépenses de leur département d'un certain pourcentage; l'exécution de cet ordre peut se traduire, par exemple, par un relèvement pour les étudiants étrangers, du coût d'inscription à la London School of Economics.

#### Retour en arrière

Le gouvernement actuel se donne pour objectif une réaction ou, encore, si l'on préfère, un retour en arrière: réduire le secteur public, revigorer le secteur privé, faire confiance aux mécanismes du marché, transférer aux négociations entre employeurs et employés la responsabilité des salaires. L'Etat, par sa politique du budget et du crédit, crée les conditions dans lesquelles les sujets économiques, les patrons, les syndicats

prendront leurs décisions et mesureront leurs forces.

Il est encore trop tôt pour risquer un jugement sur une tentative qui est bien loin de faire l'unanimité dans le parti et même dans le cabinet conservateur et qui tranche, par son audace, sur la pratique britannique depuis la dernière guerre. Seule une femme, dit-on parfois en plaisantant à Londres, pouvait se lancer dans une pareille aventure.

A court terme, les prospectives de l'économie britannique sont rien moins qu'optimistes. En fonction de la doctrine, le déficit du budget a été fixé à un maximum de 8,5 milliards de livres. D'après les projections, établies sur des modèles, la récession s'aggraverait au cours de l'année 1980, baisse des investissements fixes, des exportations ou des importations (durant les trois premiers trimestres de l'année), une montée du chômage (jusqu'à 7 pour 100) et du taux d'inflation (jusqu'à plus de 16 pour 100 au premier trimestre et 13 pour 100 au dernier). Ces projections sont évidemment subordonnées à des hypothèses sur le commerce international (dont la croissance serait ramenée de 6 pour 100 en 1979 à 2,7 pour 100 en 1980), sur le prix du pétrole

(hausse de 20 pour 100), sur la hausse moyenne des salaires en 1979-80 (+14,5 pour 100).

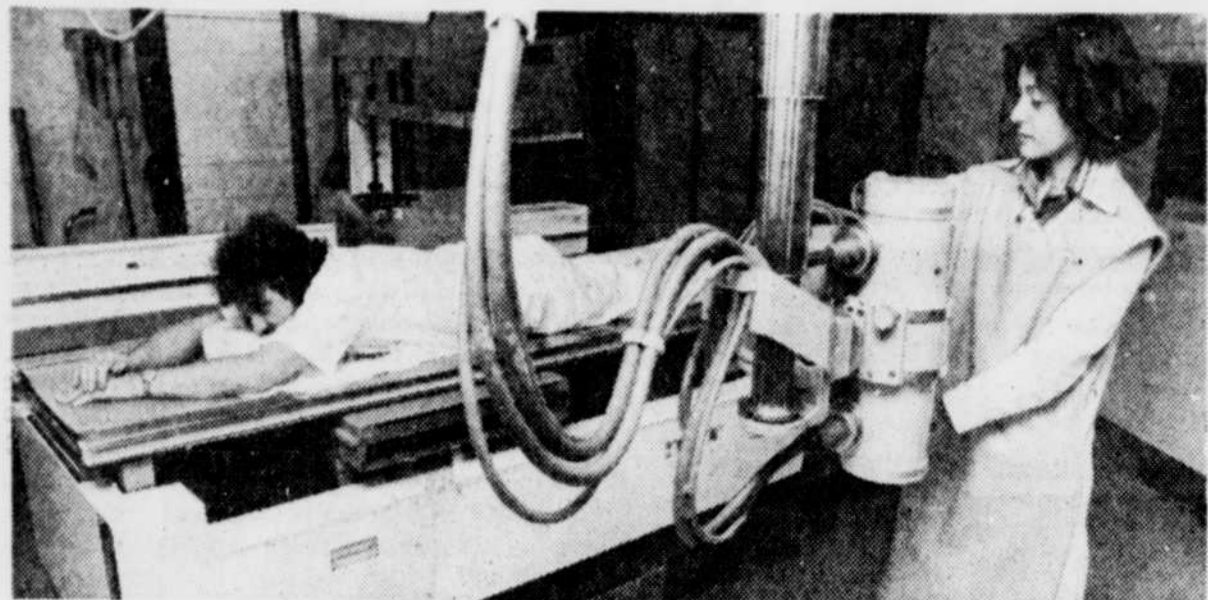
Les événements de 1980 ou de 1981 ne porteront pas un jugement final sur l'expérience de la femme d'acier. Bien entendu, le nombre des critiques, même dans le parti, ne manquera pas de grossir; ceux qui murmurent déjà qu'elle conduit l'économie à la ruine et le parti au désastre, parleront de plus en plus fort. Dès maintenant, les milieux bien informés s'interrogeront sur celui qui, en cas d'aggravation économique, prendra la place de celle qui a remporté les élections.

#### Réforme difficile

Toutes ces spéculations sont pour le moins prématurées. La récession ne résulte pas de la politique adoptée par le gouvernement, elle est due avant tout au ralentissement de l'économie mondiale, à la hausse du prix du pétrole et à la hausse massive des salaires, à la détérioration du bilan des entreprises coincées entre le coût gonflé de travail et les restrictions monétaires (bien que les autorités escomptent une baisse du taux d'intérêt grâce à la réduction des emprunts du secteur public). La

conjuncture qu'hérita Madame Thatcher ne facilite pas la réforme projetée.

Il reste que l'expérience conservatrice revêt, pour la Grande-Bretagne et pour d'autres pays européens, une signification exceptionnelle. Est-il possible d'arrêter la socialisation progressive des sociétés occidentales? De faire des coupes sombres dans des dépenses budgétaires, dans les transferts de revenus? De laisser face à face les employeurs et les employés? De renforcer le secteur privé grâce à une baisse du taux d'intérêt et la diminution des emprunts du secteur public? Pas plus qu'un autre, je ne possède la réponse à ces interrogations. Ce qui est certain, c'est la portée du succès ou de l'échec. Les travaillistes, de gauche ou de droite, n'ignorent pas les implications pour eux-mêmes de l'échec éventuel. Les modérés qui dirigent le Parti travailliste souhaitent sincèrement le succès de Madame Thatcher. Après une faillite des conservateurs, les travaillistes au pouvoir iraient plus loin vers la gauche que Harold Wilson ou J. Callaghan, de même que Madame Thatcher va plus loin à droite en donnant au Parti conservateur une idéologie qui passait pour anachronique.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Les offres du gouvernement au Front commun

# Où en est le "préjugé favorable" aux femmes?

par Dominique Gaucher

sociologue à l'université de Montréal  
(collaboration spéciale)

La discrimination dans des emplois occupés majoritairement par des femmes persiste dans le secteur public. Objet de troc de dernière heure entre le gouvernement et les syndicats au cours des négociations précédentes, les demandes des femmes n'ont pas obtenu jusqu'ici satisfaction. Au moment où les négociations se poursuivent cahin-caha, dans un climat orageux, Dominique Gaucher situe les demandes du Front commun qui concernent les femmes et les réponses du gouvernement dans un contexte politique plus vaste.

Le Parti québécois, porté au pouvoir par les mêmes forces qui structuraient les mouvements actifs de revendication, s'est vu, plus que tout autre parti, forcé de récupérer en son sein les grands enjeux sociaux soulevés au Québec depuis plus de dix ans. Les revendications des femmes devaient, dans ce contexte, être reprises par le PQ, non sans controverses internes, cependant. Qu'on se rappelle par exemple le célèbre "non" à l'avortement de Lévesque au congrès de son parti en mai 1977 et l'annonce, quelques mois plus tard, du projet moins explosif des cliniques Lazare.

Forcé de se donner une image "favorable aux femmes" et secoué de controverses quant à la concrétisation de ce "préjugé favorable", le PQ allait se retrouver plus récemment acculé au pied du mur: la situation pré-référendaire venait rendre plus concret le besoin du gouvernement de répondre aux femmes. En juin dernier, elles constituaient encore 63% des indéciés et les ménagères étaient beaucoup moins nombreuses que les cols bleus à dire "oui" au référendum. (The Gazette, le 16 juin 1979).

Diverses mesures, dont la nomination de madame Payette à la tête d'un nouveau super-ministère de la condition féminine, prises par le gouvernement, semblent s'orchestrer pour donner lieu à une vaste campagne de charme du gouvernement péquiste auprès des femmes. Madame Payette sent elle-même le besoin de s'en garder, n'envisageant pas servir de caution en devenant responsable du seul lieu où la question féminine serait pertinente. (Le Devoir du 1er octobre 1979). C'est-à-dire en étant le porte-parole sans pouvoir réel d'un gouvernement se donnant bonne conscience et bonne figure. La plupart des tenants des mouvements en lutte autour d'enjeux spécifiques aux femmes — du mouvement des femmes et des groupes populaires au mouvement syndical — seront d'accord pour dire qu'en termes réels, le gouvernement péquiste n'a pas fait plus pour les femmes qu'il n'a fait pour les travailleurs.

### Le congé de maternité

Le brusque revirement de l'Etat sur la clause de congé-maternité, négociée à la table centrale du Front commun, bien qu'il constitue un gain pour les femmes, ne s'inscrit pas moins dans le cadre de la campagne de séduction péquiste. Si l'Etat cède ici à une pression, populaire réelle initiée par le mouvement des femmes il y a

plus de dix ans et reprise notamment par les derniers Fronts communs du secteur public, il tente toutefois dans l'immédiat de poser un geste qui apparaisse comme spontané, magnanime (et paternel?) en répondant positivement à une revendication qui ne faisait pas encore l'objet d'une mobilisation explicite et massive. Dans le contexte tactique des négociations, le geste de Parizeau tente d'apparaître comme un cadeau offert aux femmes, et en particulier aux nombreuses travailleuses des secteurs public et parapublic.

Si le congé de maternité est une des revendications explicitement associées aux femmes, les revendications salariales du Front commun se posent en revanche implicitement comme des revendications de femmes. Dans le secteur des Affaires sociales par exemple, 72% des "travailleurs" syndiqués sont en fait des travailleuses; ce qu'on négocie à la table centrale concerne donc largement les femmes. Une question se pose: le gouvernement se sentira-t-il plus à l'aise, parce qu'il "met" un certain nombre de millions sur le congé de maternité, de maintenir une position de refus inflexible face à celles des demandes salariales qui affectent le plus les femmes?

### Discrimination: trois cas

Encore dans le cas des Affaires sociales, le Front commun demande l'abolition de trois cas de discrimination salariale touchant, sur la base des données de 1976, 10.000 femmes. Il s'agit de trois postes "païrés", c'est-à-dire de postes autrefois "masculin" et "féminin" comportant des tâches largement semblables. Les préposés I aux bénéficiaires (98% de femmes), les préposés aux travaux "légers" des magasins (78% de femmes) et de l'entretien ménager (97% de femmes), sont en effet moins bien rémunérés que leurs homologues masculins, les préposés aux bénéficiaires II (74% d'hommes), les préposés aux travaux "lourds" des magasins (97% d'hommes) et de l'entretien ménager (97% d'hommes) et de l'ensemble du marché du travail (public et privé), les qualifications "naturelles" des femmes — c'est-à-dire ce qu'elles ont appris au sein de la famille se rapportant au travail ménager et à leur rôle de mère et d'épouse — font l'objet d'une rémunération moindre que celle accordée à des tâches non féminines. Dans le premier cas, c'est parce qu'elles produisent des soins plutôt que de manipuler des appareils que

les femmes sont moins bien rémunérées; dans les deux autres cas, c'est l'utilisation de la force physique — et encore une fois la manipulation de machines — qui procure aux hommes un salaire plus élevé que celui des femmes.

### Les gains du Front commun

En réclamant pour ces postes le salaire égal, le Front commun fait plus que de niveler des inégalités exceptionnelles. Il poursuit une démarche qui s'étendra éventuellement à tous les postes de travail. En effet, les Fronts communs précédents ont corrigé certains écarts de salaire les plus manifestes entre les hommes et les femmes. Les revendications du salaire minimum décent de \$100, en 1972 et de \$165, en 1975 ont eu pour effet de hausser les salaires les plus bas — ceux des femmes, en majorité — les rapprochant, dans bien des cas, de ceux des hommes qui effectuaient un travail semblable. Le rapprochement des salaires effectué progressivement entre 1972 et 1974 a permis, dans plusieurs cas, de fusionner, en 1976, les titres de postes "païrés" (identifiés sexuellement), concrétisant ainsi l'élimination d'une situation discriminatoire. Le salaire minimum décent des derniers Fronts communs, même s'il ne visait pas explicitement l'abolition de la discrimination sexuelle, a servi les femmes.

### Ce qui reste à faire

Si certains postes ont été déséquilibrés, si trois autres cas font l'objet d'une lutte explicite, en ce moment, tout n'est pas dit. En dehors des cas de discrimination sexuelle identifiable — des salaires différents pour un travail semblable — c'est toute la structure de la division du travail du secteur de la santé et toute sa hiérarchie salariale qui sont sexistes. A diplôme de même niveau, en effet, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes types de postes. D'une manière générale, à quelques exceptions près, les postes se conformant plus facilement aux stéréotypes féminins sont occupés par des femmes et sont moins bien rémunérés. Parce que l'école est (encore) sexiste, et ce jusqu'à l'université, et parce que les universités des femmes est encore socialement d'abord celui de foyer, la division sexuelle du travail persiste à tous les niveaux du marché du travail, public et privé.

C'est chez les travailleuses et les travailleurs les moins qualifiés que la division sexuelle du travail et les écarts sont les plus prononcés: moins l'école agit, d'une part, pour sophistiquer les stéréotypes et d'autre part, pour diminuer légèrement leur impact sur les salaires, et plus les femmes n'ont à présenter sur le marché du travail que leurs aptitudes "naturelles", plus elles risquent d'être cantonnées dans des emplois féminins mal rémunérés. Si, à absence égale de scolarité, les travailleurs non qualifiés (i.e. sans diplôme reconnu, et non pas sans qualification aucune) s'en tirent mieux que les travailleuses, au niveau des salaires, c'est que leurs aptitudes "naturelles" sont reconnues sur le marché du travail, alors que les aptitudes des femmes s'appliquent d'emblée au travail ménager. Le fait que le travail (tout court) soit rémunéré et fasse partie de la production sociale alors que le travail ménager ne l'est pas et ne s'inscrit "que"

dans la reproduction sociale, vient apposer le sceau de la légitimité sur l'existence de la division sexuelle du travail et de la discrimination salariale.

### Les 3 qualifications "naturelles"

Il se construit en effet sur le marché du travail une double série de qualifications "naturelles" agissant pour créer une double série d'emplois et une double série de salaires. Dans les Affaires sociales, tout ce qui se rapporte aux soins et à l'entretien et qui consistera en une action directe auprès des patients sera du domaine féminin, rappelant l'image de la mère de famille, de l'épouse et de la ménagère. A l'inverse, les responsabilités, la manipulation d'appareillage et de la technologie en général, l'utilisation de la force physique et la possibilité de se déplacer caractériseront les postes masculins. Par exemple, à ancienneté et à scolarité égales, les hommes auront plus facilement accès aux postes d'encadrement en nursing, même s'ils ne constituent que 5% des effectifs de cette profession typiquement féminine. Le rapport à la machine rapportera plus que le contact direct avec les patients, et encore plus s'il s'agit d'une machine "médicale": ainsi, un préposé en électrocardiographie ou en électrocardiographie gagnera plus (\$4.84) (4) qu'un préposé à l'entretien ménager (travaux lourds: \$4.46) ou qu'un conducteur de véhicules (\$4.73) qui eux, dépassent à leur tour la préposée aux bénéficiaires I (\$4.31) et l'auxiliaire familiale (\$4.38). S'il est plus payant de travailler avec un appareillage contribuant au savoir (aux diagnostics, par exemple) que de s'occuper des patients, il est aussi plus payant, quand ils servent à la recherche, de s'occuper des animaux! (préposé aux soins des animaux: \$4.83). On voit aussi que la possibilité de se déplacer, qui s'oppose au confinement à un lieu clos qui caractérise la condition de ménagère, donne lieu à une rémunération plus intéressante: le conducteur de véhicule, dont la tâche est essentiellement de conduire, — et donc de se déplacer — gagne plus qu'une auxiliaire familiale qui, la plupart du temps, doit conduire son véhicule pour aller travailler dans les foyers. Son travail se rapprochant ou ne peut plus près des tâches ménagères, ses compétences seront moins bien rémunérées. Tout ce qui ressemble plus au marché du travail qu'à la maison est systématiquement mieux rémunéré: si un certain nombre de préposés sont payés pendant qu'ils apprennent sur le tas le maniement de certains appareils, ou toute autre chose se rapportant à leur travail, on compte en revanche sur le fait que les femmes ont appris chez elles comment soigner, laver, nettoyer ou manipuler de la nourriture. Non seulement l'ont-elles appris, mais cet apprentissage a, à l'entrée sur le marché du travail, une valeur moindre que ce qui n'a pas encore été appris dans le cas des autres postes. Et bien souvent, leur salaire sera stationnaire, alors que ceux des postes plus masculins auront quelques échelons reconnaissant l'expérience acquise.

Revendiquer un salaire égal dans les trois cas de discrimination évidente que nous mentionnons plus haut n'est donc qu'un minimum en regard de l'ampleur du sexisme qui existe dans le secteur des Affaires sociales.

### Salaire minimum décent

Outre l'abolition de la discrimination sexuelle dans certains cas, on trouve dans les demandes salariales du Front commun une autre revendication qui touche plus particulièrement des femmes: c'est, comme dans les Fronts communs précédents, celle du salaire minimum décent. En tenant compte des reclassements dans la hiérarchie salariale demandés par le Front commun, et sur la base des effectifs de 1976, c'est 9.000 femmes qui seront touchées par cette revendication. Si le Front commun n'obtenait pas gain de cause sur les reclassements demandés (qui concernent notamment les trois cas de discrimination évidente dont nous parlons plus haut), leur nombre atteindrait 20.000. Il faudrait de plus ajouter à ces chiffres ceux de la Fonction publique et de l'éducation. La revendication du salaire minimum décent concerne donc largement les femmes. Elle apparaît, elle aussi, comme un minimum à deux égards: d'une part, il s'agit de hausser les salaires les plus bas du secteur, ce qui peut constituer un objectif de progrès social. D'autre part, il s'agit de postes typiquement féminins auxquels ce rehaussement de salaire ne permettra même pas de rejoindre, dans la hiérarchie salariale, des postes plus typiquement masculins mieux rémunérés sans qu'ils requièrent un niveau de qualification supérieur. Si on l'évalue en regard de la discrimination sexuelle, le salaire minimum décent ne constitue qu'une mesure de rattrapage partiel.

### Une politique salariale

Si le gouvernement accorde le congé de maternité et se montre ainsi ostensiblement bien disposé à l'égard des femmes, il pourrait se sentir le droit de serrer la vis dans le cas des salaires. L'étude produite par le Conseil du trésor portant sur les comparaisons public-privé annonçait, l'hiver dernier, une volonté d'aligner les salaires du public sur ceux du privé, en tentant de démontrer que les premiers étaient trop élevés. Rien n'est actuellement gagné, ni au niveau des cas de discrimination évidente, ni au niveau du salaire minimum décent, qui n'atteint pas \$200 pour la première année dans les dernières offres patronales. De plus, l'alignement sur le privé n'est pas de nature à favoriser les femmes: la discrimination y est encore plus poussée que dans le secteur public. Si le congé de maternité peut avoir un effet bénéfique sur le privé, l'alignement sur le privé dans le cas des salaires constitue, relativement à l'égalité entre les sexes, une menace réelle de retour en arrière, en deçà des quelques gains des Fronts communs de 1972 et 1975.

Tout n'est pas encore joué au niveau des négociations; c'est peut-être à travers les dernières offres salariales qu'il fera au Front commun que l'on pourra mesurer un peu mieux le "préjugé favorable" aux femmes du gouvernement péquiste. Au-delà des gestes d'éclat tels la création d'un super-ministère de la condition féminine et une réponse positive à la clause congé-maternité, qui lui servent à aller chercher un "oui" au référendum et à se placer tactiquement en bonne posture face au Front commun, le gouvernement péquiste a-t-il un préjugé favorable aux femmes qui ne soit pas intéressé? Pour le gouvernement péquiste, les femmes ne seront-elles qu'un pion sur l'échiquier référendaire?



Jean-Claude Rivard

### Des juristes, des légistes

Qui sont-ils? Certains sont juristes, d'autres sont légistes: à la demande du législateur ils fabriquent des lois ou travaillent à les rendre meilleures. D'autres sont conseillers juridiques et orientent, à ce titre, les décisions du Gouvernement, ses ministères et organismes. D'autres se retrouvent sur la ligne de feu, devant les tribunaux: ce sont les plaideurs. Un dernier groupe, enfin, constitue l'étude notariale de l'Etat.

Dans 75 pour 100 des cas, ils ont moins de 35 ans et la majorité d'entre eux (250) est rattachée à la direction des Affaires civiles et pénales.

Le jour n'est peut-être pas loin où ces "frères séparés" que sont les procureurs de la couronne, les avocats de l'Aide juridique et les officiers de justice (v.g. les protonotaires) feront aussi partie de leur grande famille.

### Debout

Finies les opinions de complaisance pour les supérieurs immédiats et le ministre-clients: on vise le professionnalisme.

Finis ce concept voulant que les avocats de la pratique privée soient de qualité supérieure à ceux de l'Etat: l'objectif s'appelle recyclage permanent et perfectionnement.

S'il fut un temps où le législateur se permettait de "passer" en vitesse des lois imprécises, mal rédigées, inapplicables sur le plan pratique, cette ère risque de tirer à sa fin. On a pris conscience que le légiste et le juriste jouent un rôle privi-

légé pour sauvegarder les droits et les libertés du citoyen.

Les travaux du congrès ont effectivement été marqués par une attention spéciale "face au citoyen dans la prolifération et la vulgarisation des lois".

### Des vœux

Le public devrait être mieux informé des dispositions légales qui le touchent. Avant d'adopter une loi, le Gouvernement devrait consulter les professionnels du droit qui oeuvrent dans la sphère que touche cette loi.

Comme on l'a fait au dernier congrès du Barreau, on réclame l'accessibilité aux banques de jurisprudence des tribunaux administratifs et para-judiciaires. Que l'on fournisse de l'aide aux citoyens qui ont à se rendre devant ces organismes; qu'on leur permette d'accéder à leur dossier. Que les décisions de ces organismes soient motivées.

C'est la substance de quelques-unes des résolutions du congrès.

L'aspect professionnel du travail des avocats et notaires de l'Etat n'est pas pour autant négligé. Ces mêmes résolutions réclament l'instauration d'une politique de développement des ressources humaines et l'octroi de budgets pour favoriser le perfectionnement des jeunes avocats. On souhaite que les bureaux soient mieux équipés en matière d'informatique, par exemple.

Pour mettre fin au régime des opinions de complaisance on réclame le réexamen des contrôles de productivité, en consulta-

tion avec tous les avocats et notaires de l'Etat avant d'être appliquée.

En matière de mobilité professionnelle, on dit espérer qu'il y aura de la consultation avant que certaines décisions soient prises; rien ne doit être fait de façon coercitive.

### Des moyens

Les sous-ministres de la Justice, René Dussault et Michel Décaré, de même que le bâtonnier Paul Vézinà, tout autant que le ministre Marc-André Bedard ont posé des jalons. On a bien l'intention de les suivre: réussir à concilier les droits des citoyens avec les nécessités administratives de l'Etat, réussir à concilier la loyauté due à l'Etat-employeur avec le respect des normes d'éthique professionnelle.

Les moyens et les projets ne manquent pas: perfectionnement, recyclage, etc.

Les réunions sectorielles et des débats-midi vont continuer d'avoir lieu; il y aura des colloques; des sessions de formation; des cours du niveau de la maîtrise en droit à l'université, etc.

Le mouvement est forcément lancé; tout récemment, on recevait le professeur Neville Brown, de l'université de Birmingham, Angleterre, pour traiter du droit du citoyen à être traité de façon juste et équitable par l'administration publique.

Le congrès de l'an prochain, le troisième dira certes si l'objectif 2 n'était que l'expression d'un vœu pieux ou une volonté collective de rivaliser avec la pratique privée, au niveau de l'excellence.

# Les avocats et notaires de l'Etat veulent exceller

# Chef du commando du "pif" trouvé coupable

# La défense songe à porter l'affaire en appel

par J.-Claude RIVARD

Sur les visages, la déception a fait place à la bonne humeur générale d'une quinzaine de professeurs du cégep Limoulu, rassemblés hier en cour des poursuites sommaires.

Ils venaient d'entendre les conclusions du jugement rendu par le juge Gilles LaHaye condamnant l'un des leurs à \$300 d'amende et au paiement des frais de quatre jours de procès, d'ici le 15 février, pour avoir enfreint la loi québécoise sur les explosifs, au sujet de cette expérience pédagogique menée en novembre 1977 sous le thème "Le Commando du Pif".

Cinq autres professeurs accusés d'avoir illégalement eu en leur possession des substances explosives, dans le cadre de la même expérience, sauront le 12 décembre s'ils doivent écopier d'une condamnation analogue, celle de M. Normand Gagnon, leur chef d'équipe, ayant été conduite comme cause type.

Entre-temps, l'avocat Jacques Paquet s'est réservé une période de réflexion et de consultation avec le procureur syndical Jacques Elie, afin de déterminer si l'affaire sera portée à l'attention de la Cour d'appel.

Tout en admettant qu'au niveau des principes, le dossier "Commando du Pif" est excessivement important pour définir en quoi consiste la possession d'explosifs en milieu académique, Me Paquet signale qu'il importe peut-être aussi de respecter un certain sens pratique, les dépenses encourues étant hors de proportions avec la nature de l'infraction et les pénalités imposées.

### Le jugement

Le juge LaHaye s'est amène dans la salle d'audience en demandant aux procureurs qu'on le dispense de lire un volumineux document de 38 pages.

Puis, il a résumé les conclusions de son jugement en disant qu'il devait, sans hésitation et hormis de tout doute raisonnable, déclarer M. Gagnon coupable d'avoir enfreint la loi québécoise sur les explosifs.

Avant le prononcé de la sentence, Me Paquet réclama l'imposition de la peine minimum prévue par cette loi: \$50. Le représentant du ministère public, Me Jean-François Dionne, déclara qu'une peine d'emprisonnement n'était pas appropriée puisque la seule circonstance aggravante relevée est que l'intimé soit un éducateur.

Le juge tint lui-même à signaler qu'il s'agit en l'occurrence d'une simple infraction à une loi provinciale et non d'un délit de nature criminelle, en dépit de la publicité qui a été faite autour de l'affaire "Commando du Pif".

"Mon rôle a consisté à juger selon la loi et la jurisprudence" a-t-il dit.

### La loi québécoise

La loi québécoise sur les explosifs interdit la possession d'explosifs sans permis du gouvernement.

Les mots "permis", "explosifs" et "possession" sont les têtes de chapitre du jugement du juge LaHaye.

Avant d'entreprendre son expérience pédagogique, M. Gagnon a pris information auprès d'un agent de la GRC, au sujet des exigences de la loi fédérale. Mais on n'a jamais détenu de permis provincial. Ce point semble très clair au juge LaHaye.

Les produits fabriqués en laboratoire, à faible dose, étaient-ils des explosifs? C'est la seconde question que se pose le juge en examinant l'ensemble de la preuve, plus spécialement les propos tenus par divers experts.

Il n'y a pas de doute, à son avis, que les mélanges à base de chlorate de potassium, (grenade fumigène), le triiodure d'azote (explosif léger et de curiosité) et la nitrocel-

lulose (coton-poudre) sont des explosifs au sens de la loi et du dictionnaire, bien que la loi ne définisse pas clairement ce qu'est un explosif.

La loi ne définit pas davantage ce qu'est la "possession" d'un explosif. Le juge LaHaye s'est alors référé au droit commun pour en dégager les principes: connaître la nature de la chose, avoir l'intention de la posséder, exercer un certain contrôle sur elle.

En faisant fabriquer certaines substances chimiques par ses étudiants, à partir du guide rouge "Le Commando du Pif", M. Gagnon, le leader

des professeurs engagés dans cette expérience pédagogique, savait que l'on fabriquait des explosifs, retient le juge. Il était toujours présent

lorsque les étudiants faisaient leurs expériences. Ceux-ci étaient sous son contrôle. Il a personnellement fait une démonstration de

fabrication de nitrocellulose. Somme toute, il avait la "possession" des explosifs fabriqués par les étudiants, au sens du droit commun.



**Divan-lit convertible**  
Rég. 329.98

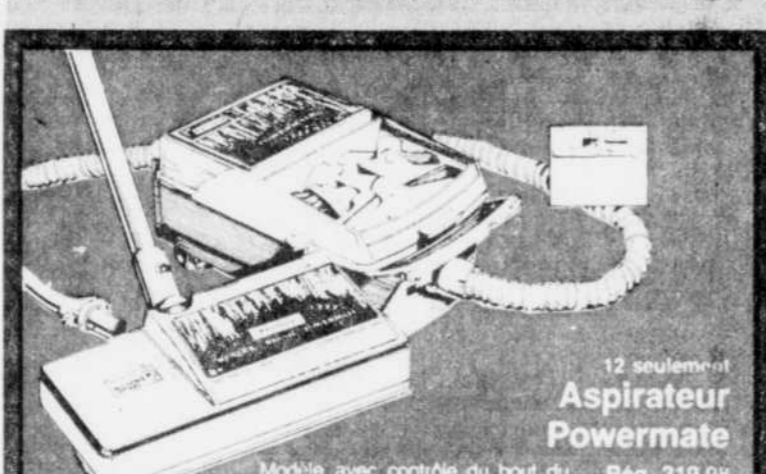
**\$244**

Modèle de style contemporain, rembourré de mousse. Matelas en mousse 4" d'épais. Lit 52 x 72". Recouvert d'un tissu ou du brun. # 48 281

Meubles - Rayon 1

**Sears**

# Vente

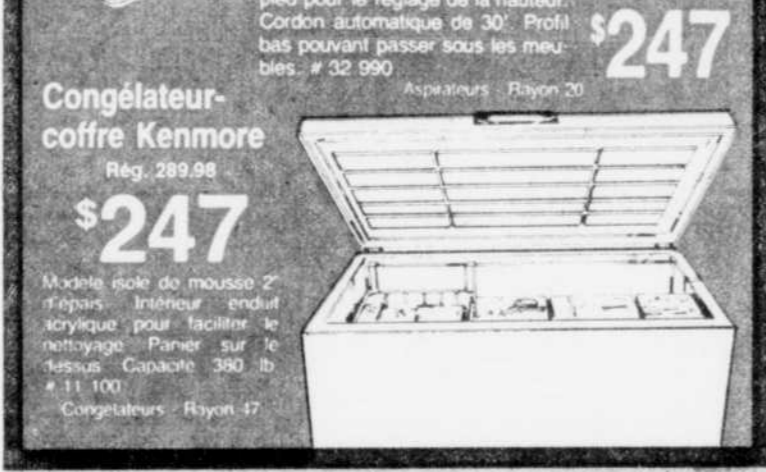


**Aspirateur Powermate**  
Rég. 319.98

**\$247**

Modèle avec contrôle du bout du pied pour le réglage de la hauteur. Cordon automatique de 30'. Profil bas pouvant passer sous les meubles. # 32 990

Aspirateurs - Rayon 20



**Congélateur-coffre Kenmore**  
Rég. 289.98

**\$247**

Modèle isolé de mousse 2" d'épais. Intérieur enduit acrylique pour faciliter le nettoyage. Panser sur le dessus. Capacité 390 lb. # 11 100

Congélateurs - Rayon 47



**Projecteur à diapositives "Bell & Howell"**  
Rég. 229.98

**\$177**

Modèle autofocus, mise au point automatique, chargeur en forme de cube. Visionneuse incorporée. # 12 610

RABAIS 5%  
Ecran "Bell & Howell" lenticulaire # 17 500 Rég. 39.98 **34.98**

Caméras - Rayon 3

**Divan-lit**  
Rég. 379.98

**\$279**

# 48 281

**Berçante Boston**  
**\$37**

Modèle de style colonial. Châssis robuste en bois dur au fini érable. # 44 014

Meubles - Rayon 1



**Poêle parloir**  
Rég. 159.98

**\$117**

Modèle rustique en fonte pour chauffage efficace. Comprend grille et pare-étincelles. Peut être chargé par l'avant ou par le côté. Ouverture à l'avant. Env. 12" x 6" haut. # 42 840

Plombiers, chauffage - Rayon 42



**Téléviseur noir et blanc 12"**

Modèle 100% transistorisé. Boîtier blanc avec poignée sur le dessus. Poids approximatif de 13 lb. # 13 018

**\$84**

T.V. radio, stéréo - Rayon 57

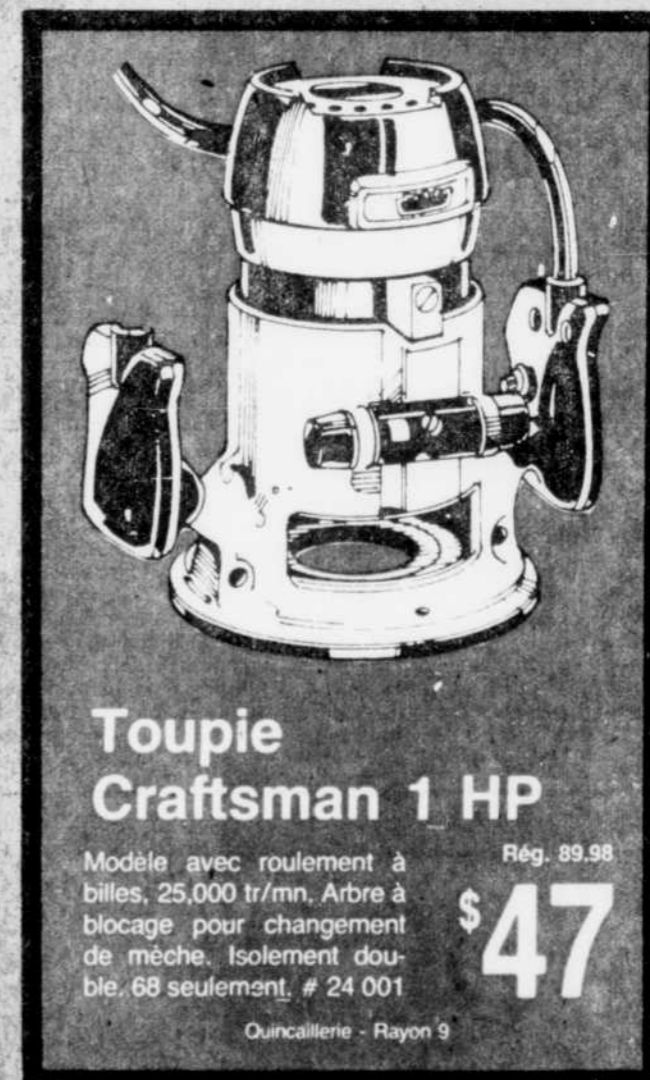


**Plancher de chêne**  
Rég. 14.99

**9.99** pi. ca.

Chêne de couleur pâle, très durable, sans sablage ni vernissage. Teinture et cirage incorporées pour plus de robustesse et moins d'entretien. # 73 001

Matériaux de construction - Rayon 61



**Toupie Craftsman 1 HP**  
Rég. 89.98

**\$47**

Modèle avec roulement à billes, 25,000 tr/mn. Arbre à blocage pour changement de mèche. Isolement double. 68 seulement. # 24 001

Quincaillerie - Rayon 9

**Botte fourreau 15"**  
Rég. 69.99

**29.99**

Modèle en cuir véritable. Confection canadienne. Choix blanc os, noir, gris. # 46 437

Chaussures pour dames - Rayon 54

**Groupe de vêtements de nuit**  
Tissu nylon broissé. Modèles désassortis. Livrée pour dames - Rayon 38

**Gants et mitaines**  
Choix de couleurs. Accessoires pour dames - Rayon 88

**RABAIS 50% — Choix de tissus**  
Comprenant: gabardine, tricot, coton, fillet pour rideaux. Lavable. 115 et 150 cm de large. Tissus - Rayon 36 Rég. 1.99 - 6.99 **99¢ - 2.99**

**RABAIS 50% — Filé peigné**  
4 brins, 400 grammes. Choix de couleurs. # 69 094 Rég. 6.99 **3.99**

**Choix variés de pantalons.** Polyester/gabardine. Choix modèles, couleurs, tailles. Ceinture ou taille réglable. Tailles: 10 à 16. **\$5 ch.**

**Choix variés de jupes.** Polyester, gabardine. Choix modèles, couleurs, tailles. Droite ou ligne A. Tailles: 10 à 18. **\$5 ch.**

**Choix variés de gilets.** Choix modèles, couleurs, tailles. Pull, cardigan, manches longues. Acrylique. Tailles: P.M.G. **\$5 ch.**

**Choix variés de blouses.** Choix modèles, couleurs, tailles. Manches longues. Choix imprimées, unies, rayées. Tailles: 8 à 20. Polyester. **\$5 ch.**

**Liquidation de robes et costumes.** Modèles variés. Tailles: 7 à 15, 10 à 20, 14 1/2 à 24 1/2. Robes - Rayon 31 **9.99**

**Bas-culotte**  
Choix de couleurs. Bas - Rayon 75 **99¢**

**Ponceuse Craftsman 1/5 HP**  
Rég. 3.99

**\$3**

Modèle 4.00 double action. Roulement à billes. # 24 305

Quincaillerie

**Simpsons**



**justice**  
par Marcel COLLARD

# Bilodeau coupable de négligence criminelle

Un mois après avoir été reconnu coupable de tentative de meurtre sur un policier, Jacques Bilodeau, âgé de 23 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides, a été trouvé coupable de négligence criminelle, en rapport avec la mort de Mme Adrienne Langlois, le 28 juin 1978, à l'issue

d'une chasse à l'homme dans les rues de la basse ville de Québec. Le juge Louis Fortin est venu à la conclusion que la preuve avait été hors de tout doute raisonnable et qu'en l'absence d'une preuve contraire, il devait reconnaître que Bilodeau était sain d'esprit et conscient de ses

gestes.

Le juge Fortin prononcera sa sentence le 19 novembre sur la négligence criminelle, en même temps que sur l'accusation du vol d'une automobile conduite à vive allure par Bilodeau lors de cette poursuite qui devait se termi-

ner par la mort de Mme Langlois, heurtée mortellement au moment où elle s'appretait à traverser la rue.

### Autre négligence criminelle

A la suite d'une décision de la Cour d'appel du Québec

rendant M. Fernand Lachance, âgé de 48 ans, de Saint-Eustache, coupable de négligence criminelle à la suite d'un accident qui a coûté la vie à quatre jeunes gens, dont trois de la même famille, le 23 octobre 1974, près du pont de Québec, le juge Louis Fortin devra prononcer la

sentence, le 10 décembre.

Le juge Fortin avait d'abord rendu un jugement sur une accusation de négligence criminelle dans la mise en circulation d'une automobile, mais il y a deux semaines, la Cour d'appel avait modifié la décision pour que le ver-

dict porte sur une accusation de négligence criminelle, ayant causé la mort, ce qui implique une sentence beaucoup plus sévère. Commentant cette décision de la Cour d'appel, le juge Fortin a dit qu'il avait réalisé son erreur peu après le jugement. Il a qualifié ce mécanisme d'appel comme étant "la beauté de notre système".

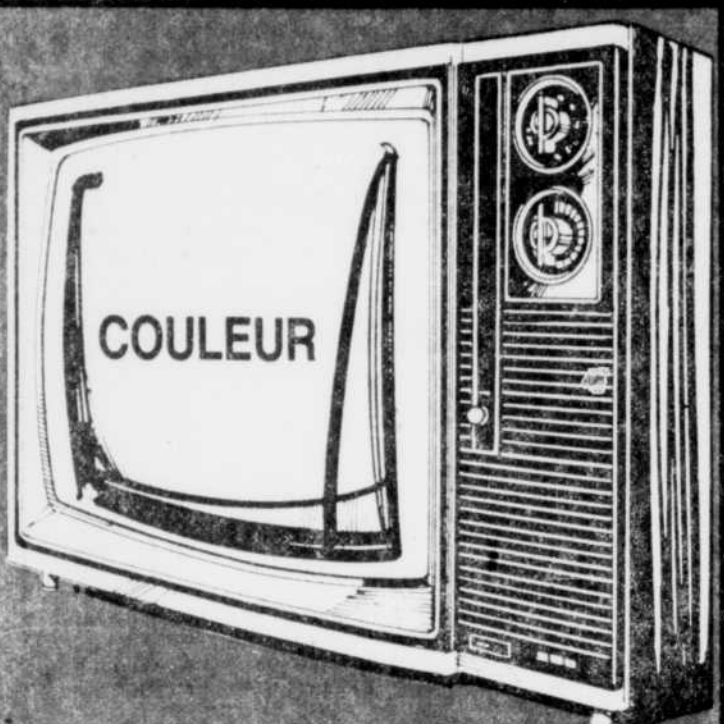
Le juge Fortin a précisé que la Cour d'appel avait été informée de son opinion aussitôt qu'il eut lui-même constaté la méprise.

Me Narcisse Proulx a recommandé au juge d'imposer une forte amende à son client et, dans l'éventualité d'une peine d'emprisonnement, de tenir compte de la nécessité de concilier cela avec le travail de M. Lachance.

De son côté, Me Jean Lortie a rappelé au juge les répercussions très graves de cette négligence criminelle puisque le père de trois des victimes a fait une crise cardiaque immédiatement après avoir identifié ses enfants morts et que son épouse fut frappée de paralysie en prenant connaissance de l'affreux nouvelle que venaient de lui apporter des policiers.

# Aujourd'hui

**Le samedi 17 novembre seulement**  
**Magasinage sur place seulement**  
**Quantités limitées, jusqu'à épuisement**

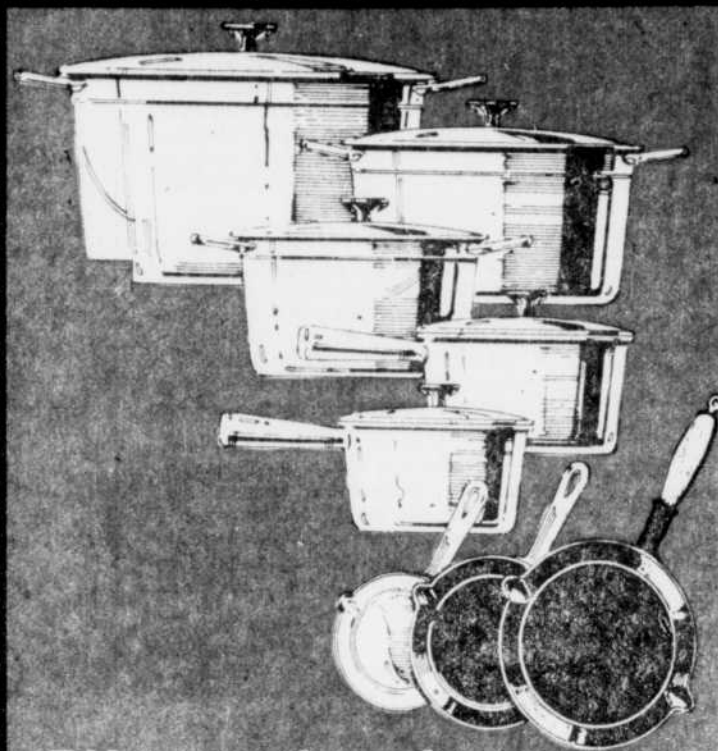


### Télécouleur 20"

Modèle fabriqué par Sanyo. Lampe-écran Black Matrix.  
• Image de 185 po. ca.  
• Un bouton pour contrôle de la couleur, teinte, contraste et luminosité.  
• Coffret au fini veiné noyer.  
• Mesure env. 24 x 19 x 17" haut.  
• # 14 872

Rég. 599.98  
**\$447**

T.V., radio, stéréo - Rayon 57



### Pièces séparées en fonte émaillée

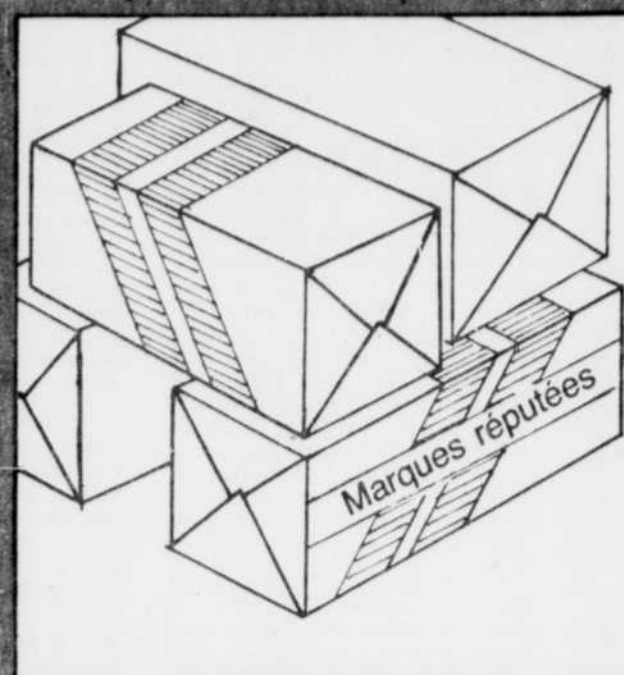
"Cousance"

laune seulement

Rég. 16.99 à 88.99

**8<sup>49</sup> à 44<sup>49</sup>**

Articles ménagers - Rayon 11



### Cartouches de cigarettes

**6<sup>99</sup>**

Marques populaires. Format régulier. Choix Export A, Belvédère, Matinée, Mark Ten, Du Maurier, Players légère. Quantités limitées. Limite de 2 par client.

Tabac - Rayon 87T

## Voleurs suivis à la trace

Différents corps policiers du Bas-du-Fleuve suivent, pour ainsi dire, à la trace, les malfaiteurs qui, lundi dernier, ont menotté à un arbre deux agents de la sûreté municipale de Murdochville, en Gaspésie.

Quelques heures plus tard, des policiers ont retrouvé le véhicule patrouille, de même qu'une camionnette et une automobile, toutes deux portées disparues depuis quelques jours.

Hier matin, c'est à Rimouski que les deux hommes ont donné signe de vie. Du moins, la sûreté municipale de l'endroit présume que la camionnette, retrouvée sur la rue Jean-Brillant, a été volée la veille à Murdochville par les deux individus. Ils auraient profité du mauvais temps pour fuir vers la région de Rimouski.

Mais, déjà, les recherches s'orientent hors de cette ville. Ils ont abandonné le camion "panel" pour en voler un autre à l'Auberge des Gouverneurs, confirme la police de Rimouski. Et, sans du spectacle oblige, le duo de malfaiteurs a choisi comme cible le camion transportant l'équipement du spectacle d'Edith Butler Heureusement, selon les policiers, la chanteuse a décidé de ne pas se faire voler le "show" et elle a immédiatement fait venir de l'équipement de Montréal.

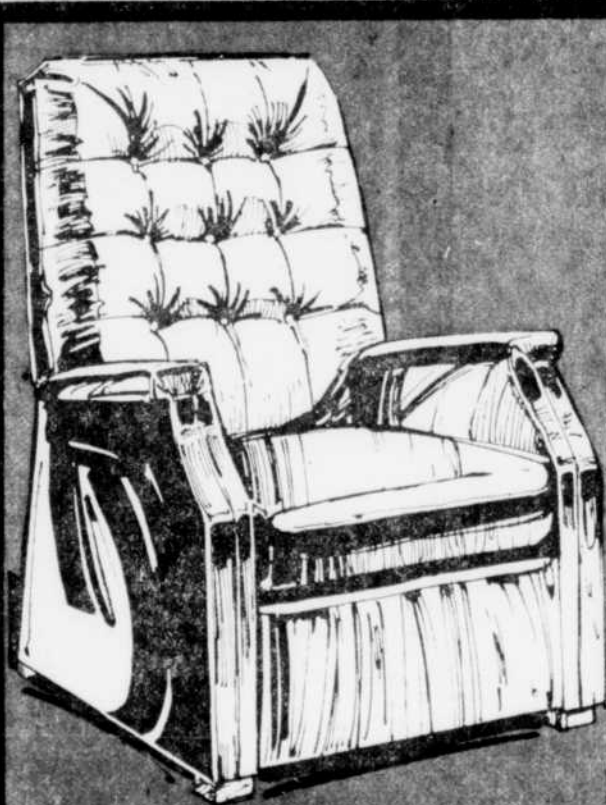
## Affaire Marion: un autre procès

MONTREAL (PC) — Le procès de Jeanne Valence, accusée en rapport avec l'enlèvement et la séquestration de M. Charles Marion, gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-est, débutera la semaine prochaine.

On se souviendra que l'accusée avait commencé à subir son procès, en même temps que son époux, Claude Valence, vers la fin de l'année dernière, mais que le procureur du ministère public, Me Pierre Sauvé, avait subitement décidé de procéder dans son cas dans un procès séparé.

Quant à son mari, il avait été acquitté de trois chefs d'accusation par un jury ayant délibéré même au Jour de l'An, mais il fut reconnu coupable de tentative d'extorsion. Sa cause a cependant été portée en appel.

Jeanne Valence fait face aux mêmes accusations que celles portées contre son époux, soit complot pour enlèvement, enlèvement, séquestration et tentative d'extorsion.



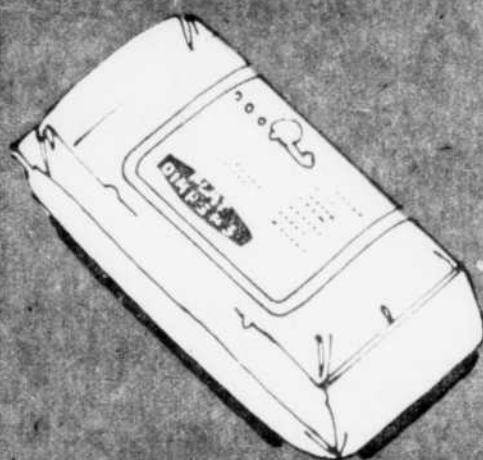
### Fauteuil

# 01 023

Rég. 109.98

**\$77**

Meubles - Rayon 1



### Couches Pampers

**3<sup>33</sup>**

Premiers pas. Pour 23 lb et plus. 6 paquets par client. # 10 074

Vêtements pour enfants - Rayon 29



### Pneu d'été ceinture d'acier "Dyna-Steel 10"

Modèle avec 2 bandes d'acier pour conduite sûre. Fabriqué au Canada. 2 pls de polyester. Flanc blanc. Bonne qualité. # 30 000

Garantie de 40,000 Miles

Rég. \$68-\$74  
**\$25**

G78-14; H78-14

Pièces - Rayon 28

### Ensemble de ski de fond

Rég. 85.92

**\$47**

Sport - Rayon 6

### use nan

g. 59.98

**87**

00 orbites/mn, Tampon 3 1/2 x 7" billes/coussinets.

Rayon 9

Sears Limitée

### Choix gilets et cardigans

100% laine modèle à col rond — 100% laine modèle cardigan — 100% acrylique modèle cardigan. # 15-916

Accessoires pour hommes - Rayon 33

### Parka et veste de ski

Vêtements pour garçons - Rayon 40

Rég. 22.98 à 42.98

### Veste avec glissière et manches amovibles

Modèle avec extérieur et doublure en nylon. Glissière devant et aux deux poches. Capuchon camouflé. Rembourré en polyester. Tailles: P.M.G.TG. Choix marine/bleu, noir/gris, vert/blanc. # 06 357

Complets pour hommes - Rayon 45

### Jeans velours "LEE" pour dames et hommes

# 11 942

Rég. 22.98

### Jeans en velours "LEE" pour dames

# 11 717

Vêtements pour hommes - Rayon 41

**6<sup>99</sup>**

**15<sup>77</sup>**

Rég. \$45

**22<sup>50</sup>**

**12<sup>98</sup>**

**12<sup>98</sup>**

### Tapis Picasso I

Rég. 7.99

Tapis avec envers caoutchouté. Motif bouclé à relief. 100% nylon. Parfait pour cuisine ou toute la maison. Choix de 8 couleurs. # 16 050

Tapis, couvre-planchers - Rayon 37

**4<sup>88</sup>**

v.c.

### Service de vaisselle

Rég. 52.98 à 63.96

**\$27**

Cadeaux - Rayon 21

# la page des lecteurs

## "Le vaudeville fidéen" vu par la contribuable visée par le maire Morin

Re: Réponse à une lettre du maire Bernardin Morin publiée dans LE SOLEIL du 14 novembre 1979.

Monsieur le Maire,

Dans une lettre qui se prétend une réponse à un editorial de Jacques Dumais, intitulé "Vaudeville fidéen", vous vous lancez, dans une attaque à fond de train, contre une dame, que vous n'avez pas le courage de nommer, mais que vous abreuvez de vos injures.

Cette absence de précision sur la personne que vous attaquez aussi basement se justifie, probablement, par le fait que vous avez voulu vous mettre à l'abri des poursuites judiciaires et, par le fait, aussi, que ce manque de rigueur vous aura permis de fabriquer, tout à votre aise.

A ce titre, je dois vous dire, Monsieur le maire que, si ce n'était de quelques indices sûrs qui me laissent croire que je suis la dame dont vous parlez dans votre lettre, je ne me reconnaitrais pas dans le portrait que vous tracez de cette personne.

Ainsi, si d'une part, je me raccroche au fait que seulement deux femmes se sont présentées aux dernières élections municipales à Sainte-Foy, que nous avons toutes deux été défaites, mais que, des deux, je suis la seule à avoir continué à me manifester sur la scène municipale, alors je n'ai pas d'autre choix, bien sûr, que d'être la dame visée.

Si d'autre part, je m'accroche à la certitude de ne jamais avoir parlé des élus, "en des termes qui n'ont pas de place dans un quotidien honnête sur lequel des yeux jeunes et purs pourraient fortuitement se porter", alors je ne suis plus celle que vous décrivez et je n'ai pas à répondre à vos accusations.

Devant pareil dilemme, Monsieur le maire, je pourrais donc choisir d'ignorer totalement vos propos. Ce faisant, je vous encoura-

gerais, probablement, cependant, à récidiver et, je crois trop en la démocratie municipale et en ceux qui la représentent, pour les laisser se faire ainsi massacrer.

Vous raillez, Monsieur le maire, les grandes contestations qui ont amené plusieurs centaines de citoyens à signer des pétitions et, dans une comptabilité, aussi mensongère que rapide, vous prétendez qu'elles n'ont touché qu'un pour 100 de vos concitoyens. Devrais-je cependant vous signaler que, dans ce genre de manifestations, seuls les propriétaires sont habituellement concernés et puis qu'à Sainte-Foy ils ne sont guère plus de 10.000, le chiffre de 700 ou 800 signatures est donc des plus intéressants; le législateur se contente d'ailleurs lui-même de 500 pour la tenue d'un référendum.

Les réalisations de l'opposition sont nombreuses à Sainte-Foy et, avec un minimum d'honnêteté, vous devriez admettre qu'elles ont aidé l'administration municipale à devenir meilleure.

L'opposition à la location d'un troisième aréna aura empêché que ne soient gardés, pour un promoteur, 750.000 pieds carrés de terrain, au même prix, pendant cinq ans.

L'affaire du lot 288-14 aura permis de vendre à \$7,51 le pied carré un terrain que le conseil offrait, en 1977, à \$3,50 le pied carré, à l'homme d'affaires André Bilodeau. Cette opposition, à elle seule, fera tomber dans les coffres de la ville plus d'un million de dollars.

Le scandale des comptes de dépenses aura permis au conseil d'ajuster ses procédures.

Le refus de vous accorder une automobile, Monsieur le maire, vous aura sensibilisé au fait que les contribuables veulent être consultés, même pour une somme aussi minime que 3.000 dollars.

Les demandes de renseignements sur le projet "Les Sources"

auront provoqué la rédaction d'une nouvelle entente avec le promoteur, ce qui réduira d'autant les risques pour les contribuables de Sainte-Foy, dans l'éventualité où l'approbation serait finalement accordée par la Commission municipale.

Mon rapport minoritaire, de même que celui de Gilles Carignan, sur l'avenir de la base de plein air, auront fait penser aux membres du conseil qu'avant d'engager plusieurs millions au chapitre des loisirs, il serait peut-être plus sain de consulter la population par voie de référendum ou autrement.

Autant de fleurons à cette couronne de l'opposition que l'on pourrait garnir de nombreux autres encore, si ce n'était du désir de ne pas trop rallonger ce texte et du besoin qu'il y a aussi de réfuter d'autres aspects farfelus de votre mise au point.

Je m'en voudrais, en effet, de ne pas relever cette affirmation du rôle que vous me prêtez auprès de la Commission municipale en prétendant ce qui suit: "La méfiance hargneuse de cette dame l'aura amenée à s'adresser à la Commission municipale du Québec pour réclamer, à grand renfort de pétitions, des enquêtes publiques sur l'administration municipale de Sainte-Foy".

Vos appréhensions vous conduisent probablement à amplifier les faits, Monsieur le maire, car s'il est vrai qu'en deux occasions, j'ai déposé une pétition à la Commission municipale, jamais ce ne fut pour réclamer une enquête publique sur Sainte-Foy. La première, dans l'affaire Bilodeau, demandait le retrait pur et simple des deux transactions impliquées; ce qui fut fait, et la deuxième, plus récente, dans le projet "Les Sources", demandait au même organisme de forcer les villes concernées à donner plus d'éclaircissements sur la question, cela par le biais, si on le jugeait à propos, d'audiences publiques.

Il ne faut donc pas confondre les termes et s'il est sûr qu'à Sainte-Foy les gens se posent des

questions depuis les perquisitions à l'hôtel de ville, la mise en accusation d'un fonctionnaire, la démission du directeur général, les poursuites de plusieurs millions contre la ville, la présence d'enquêteurs des Affaires municipales dans l'affaire des comptes de voyages, les terrains qu'on ne réussit pas à retrouver dans la réserve foncière, je ne me sens pas pour autant, Monsieur le maire, la capacité ou le goût de démêler tous ces imbroglios.

Soyez assuré que je laisse à César ce qui est à César et que le fait de me tenir au courant de ce qui sera discuté aux assemblées du conseil m'occupe déjà suffisamment, sans que j'aie à m'enfermer, en plus, dans des enquêtes judiciaires. A ce propos, ajoutons que les exigences du règlement-bâillon, que vous m'accusez d'ailleurs, à tort, d'avoir affublé d'un tel nom, m'imposent une assez lourde charge de travail sans que je cherche, de surcroît, à surpasser Sherlock Holmes.

Enfin, et cela même si je ne veux pas allonger indument cette lettre, j'aimerais, avant de terminer, dissiper une autre fausse impression que vous avez voulu donner, celle-là au sujet de l'existence de nombreux comités que vous citez comme l'exemple parfait de la consultation.

Neilson-St-Mathieu, R.C., Consultants, Centre-Ville, sont-ils nés, Monsieur le maire, comme vous le prétendez, d'un véritable désir de consulter ou plus simplement d'un besoin d'éteindre des feux déjà bien attisés?

Ici, je laisse la population juger mais pour ma part je ne crois pas que vous ayez le droit de forcer à ce point la vérité; je ne crois pas, plus, que le fait d'être démocratiquement élu vous accorde celui de cacher les véritables enjeux de votre administration sous un déluge de fausses accusations.

Andrée P. Boucher  
Sainte-Foy.

## Réaction très positive envers l'hôpital du Christ-Roi au sujet des accouchements

Dans la page des lecteurs du 31 octobre, Mme Christine Fortin donne à entendre que la méthode Leboyer proposée par un hôpital de Québec serait pratiquée à moitié, dans une ambiance froide et traumatisante. Sans jamais le nommer, sa lettre risque de ternir aux yeux de plusieurs la réputation de l'hôpital Christ-Roi, le seul à ma connaissance à offrir ce genre d'accouchement. Ma perception de cet établissement est au contraire très positive.

Ma fille y est née en septembre et sa venue au monde m'est apparue heureuse et naturelle même si nous étions à l'hôpital. Durant toute la phase de travail, une infirmière m'a conseillée et encouragée, tout en respectant mon désir de prendre telle position ou d'essayer telle façon de respirer. Quelques heures plus tard, mon mari m'aidait à m'installer sur la table d'accouchement pendant que tout le personnel s'affairait aux derniers préparatifs pour accueillir le bébé.

Bien sûr que mes jambes étaient attachées! Mais ça ne fait pas mal que je sache. Bien sûr qu'on m'avait branché sur le ventre

un moniteur foetal... et j'entendais avec joie qu'on me rassurait: "C'est bon, le coeur du bébé va bien".

Quant au décor soi-disant traumatisant et aux appareils chromés, j'avoue que je n'en ai rien vu, tout occupée que j'étais à voir naître mon enfant, puis à regarder son père la plonger tendrement dans son bain. J'oserais même dire que cet environnement médical nous rassurait mon mari et moi. D'ailleurs, des murs roses bonbon, des petites fleurs et de la musique douce n'auraient rien ajouté à notre fierté.

J'ai accouché à l'hôpital sans crainte d'un accident pour ma fille ou pour moi, entourée d'un personnel humain et compétent. Accoucher à domicile la prochaine fois? Sûrement pas si c'est aux dépens de la sécurité du bébé. Il y a bien sûr encore place à l'amélioration dans nos hôpitaux pour rendre plus profitables les premiers jours du nouveau-né auprès de ses parents. Mais il faut savoir faire la part des choses entre ce qui est l'essentiel et certaines modes concernant l'accouchement.

Monique Landry  
Ancienne-Lorette

## Un Ontarien qui a peur pour rien

Je ne peux rester indifférent après avoir lu dans LE SOLEIL du 12 novembre, l'opinion émise par un voisin ontarien et coiffée du titre "Québec tu es fou". Je constate en lisant cette opinion qu'il se fait juge et partie de ce qui est bon pour moi, Québécois, et de ce qui ne l'est pas. Il est temps qu'il se rende compte que ce temps-là est révolu.

Si nous en sommes rendus aujourd'hui à ce point tournant pour l'avenir du Canada et du Québec, ceci est probablement dû à des personnes, comme elle qui, animées par cet esprit d'intransigence dont elles font preuve, ont envenimé à ce point la situation entre nos deux peuples. Je pourrais employer les mêmes termes que lui et lui dire: "Ontarien tu es capoté", mais je ne le ferai pas car je suis enclin à croire que vous faites partie d'une minorité de Canadiens et de Québécois et qu'on ne peut généraliser cet esprit chez les Canadiens.

Que vous le vouliez ou non, cher voisin, il faudra bien vous rendre à l'évidence que nous sommes deux peuples bier distincts, avec des coutumes différentes, et un langage différent. Il y a par contre un point où nous sommes semblables, c'est sur la liberté de choisir! Choisir des garderies gratuites financées par lui, s'il ne serait pas préférable d'accorder un petit revenu à la femme pour qu'elle puisse demeurer à la maison et élever ses enfants.

Rassurez-vous je n'ai absolument rien contre les femmes qui travaillent à l'extérieur, bien au contraire, elles exercent un double emploi et plusieurs n'ont pas le libre choix, elles y sont obligées. Car selon moi, mises à part les femmes de carrière, (médecins et autres professionnelles qui à mon avis ne rencontrent pas de problèmes financiers), lorsque la femme paie pour faire garder deux enfants, bien souvent, prend ses repas au restaurant, défraie ses transports et autres petits frais courants, ce qui lui reste au bout de cette semaine est bien maigre pour l'effort fourni.

Je trouve que de cette manière les femmes auraient vraiment le libre choix. Celles qui ne se plaisent pas toujours à la maison, et préfèrent avoir un travail à l'extérieur pourraient le faire comme cela se fait présentement, et les autres en ayant un petit revenu auraient le libre choix de demeurer chez elles.

Car bientôt avec le coût de vie qui progresse toujours aucune d'entre nous, les femmes, n'auront plus le choix, nous y serons toutes obligées à aller travailler à l'extérieur.

Mme L. Plante  
Beauport

## Il faut donner un revenu à la femme au foyer

Je sais qu'il se parle qu'il y ait des garderies gratuites financées par le gouvernement. Je voudrais demander au gouvernement s'il y aurait possibilité au lieu d'ouvrir des garderies gratuites financées par lui, s'il ne serait pas préférable d'accorder un petit revenu à la femme pour qu'elle puisse demeurer à la maison et élever ses enfants.

Rassurez-vous je n'ai absolument rien contre les femmes qui travaillent à l'extérieur, bien au contraire, elles exercent un double emploi et plusieurs n'ont pas le libre choix, elles y sont obligées. Car selon moi, mises à part les femmes de carrière, (médecins et autres professionnelles qui à mon avis ne rencontrent pas de problèmes financiers), lorsque la femme paie pour faire garder deux enfants, bien souvent, prend ses repas au restaurant, défraie ses transports et autres petits frais courants, ce qui lui reste au bout de cette semaine est bien maigre pour l'effort fourni.

Je trouve que de cette manière les femmes auraient vraiment le libre choix. Celles qui ne se plaisent pas toujours à la maison, et préfèrent avoir un travail à l'extérieur pourraient le faire comme cela se fait présentement, et les autres en ayant un petit revenu auraient le libre choix de demeurer chez elles.

Car bientôt avec le coût de vie qui progresse toujours aucune d'entre nous, les femmes, n'auront plus le choix, nous y serons toutes obligées à aller travailler à l'extérieur.

Mme L. Plante  
Beauport

## De la bisbille dans le soccer mineur

Monsieur Jean Barré, Conseiller des sports  
Haut-Commissariat de la jeunesse, des loisirs et des sports  
Québec

Vous trouverez, ci-inclus, une copie conforme du dossier concernant les difficultés que nous avons eues avec la Fédération de soccer-football du Québec relativement à notre tournoi annuel, d'envergure provinciale, que nous organisons depuis six ans.

Comme vous pouvez le constater, une demande, faite le 17 mai 1979, afin d'obtenir l'autorisation de la Fédération de tenir le tournoi les 1er et 2 septembre, n'a été accordée, par télégramme, que le 28 août 1979.

Ce que vous ne pourrez voir dans ce dossier, ce sont tous les téléphones et les démarches faites verbalement par François Dupuis, notre conseiller technique (présentement instructeur des Pee-Wee de Laval-Duvernay) ainsi que la situation intenable d'un comité, formé de parents bénévoles, qui a dû fonctionner tout l'été malgré l'in-

certitude dans laquelle nous tenions les messieurs de la Fédération.

Pour les jeunes, nous avons "supporté l'insupportable et accepté l'acceptable". Toutes les régions du Québec, au soccer, sont au courant du malaise profond qui existe au sein de la Fédération.

D'ailleurs, elle a passé l'été à se chicaner avec tout le monde. A notre connaissance, il y eut la chicane entre la région de Québec et la FSFQ alors que Thetford tenait lieu de "punching bag" et la chicane de Laval-Duvernay.

L'an dernier, monsieur Antoine Craan était le directeur technique de la FSFQ. Il a été mis à la porte. Peut-être était-il trop humain? Il acceptait de placer les besoins des enfants au-dessus de tout.

Cet été, monsieur Barré, nous avons vécu une véritable pièce de théâtre à la Ionesco. La Fédération a décidé de faire le ménage à coups de bâton. Lors des Jeux du Québec à St-Georges, c'est la Fédération qui avait invité les régions à refuser de jouer contre Laval-Duvernay — cette équipe de professionnels! Cependant, après avoir fait tout le

grabuge, elle se lavait les mains de toute l'histoire et, du haut de sa superbe, déclarait qu'il n'y aurait plus de soccer aux Jeux.

Elle voudrait se saborder, qu'elle ne ferait pas mieux. Le soccer est un sport à ses premiers balbutiements et la FSFQ à l'air de se croire aussi puissante que la Fédération du hockey. Tant que les mordus du soccer n'auront pas d'enfants pour prendre la relève, ce sera toujours un sport à la clientèle réduite. Pourquoi des hommes comme Antoine Craan et François Dupuis ne sont-ils pas à la Fédération? S'ils sont sévères et disciplinés, ils sont aussi justes et corrects.

Pour terminer, si la Fédération (la Cité de Thetford a versé \$350, en affiliations) ne peut nous prêter assistance, nous, nous pouvons l'aider en retranchant définitivement notre tournoi annuel, d'envergure provinciale, qui nous a toujours valu les éloges de nos visiteurs qu'ils soient de Rouyn, Jonquière, Montréal, Trois-Rivières ou Sherbrooke. Nous n'avions que l'ambition de former de vrais hommes et de vraies femmes.

Denise Giguère  
Coordonnatrice tournoi  
Présidente soccer mineur



Nouveaux pianos '79  
"PROFESSIONNEL"  
*Garantie transférable*

- 15 ans sur le meuble
- 75 ans sur la table d'harmonie

**St Cyr & Frères**

Place Laurier, Ste-Foy  
(en face de Cardinal)

Mail  
St-Roch

St-Georges  
de Beauce

• LOWREY • STORY AND CLARK • HOBART M. CABLE

COGNAC

**Bisquit**

Cognac 120G Bisquit VS 700 ml \$15.65

## Mois du poisson

Michèle Daignault, bachelière en musique classique, diététicienne et bachelière en science et nutrition de l'université de Montréal, chargée de la direction du Centre alimentaire des pêches au ministère fédéral des Pêches et des Océans, recevait, mercredi soir, toute la presse québécoise à un souper gastronomique pour célébrer... le Mois du poisson.

Elle avait choisi, pour ce faire, le restaurant Croquenbroche du Hilton Québec qui, depuis un mois, tous les mercredis soir offre un buffet magnifique où la côte de boeuf n'est d'ailleurs pas à l'honneur. Les calmars "Rescator" y font bon ménage avec la bouillabaisse "phocéenne", le coulibiac en croûte dorée, le sanzonnet en roulade farcie gaspésienne et bien d'autres choses encore. Les prix varient de \$16,50 à

\$18,25 par personne, sans compter le vin. Bref, l'escalope de saumon à l'oseille\* porte bien son nom.

Mme Daignault voulait nous annoncer que les Canadiens mangent de plus en plus de poisson, mais que comparativement aux autres peuples de la terre, nous n'en mangeons pas assez. Les Canadiens ne consomment en effet que 17,3 livres de poisson par tête par année. Elle aimerait bien que les Canadiens mangent encore beaucoup plus de poisson et c'est la raison pour laquelle elle se promène d'un bout à l'autre du pays durant le mois de novembre, le Mois du poisson. C'est vrai que du poisson c'est bon. Quand j'étais plus jeune, il fallait faire pénitence et manger du poisson le vendredi. C'était une punition. Maintenant c'est un plaisir. Les temps changent et les goûts aussi.



**pierre champagne**

de 9h. à 11h.  
Téléphone: 647-3434

## Carnet mondain

### Couple-Famille

Le mouvement Couple-Famille de Saint-André de Neuchâtel vous convie à une soirée bavaroise qui aura lieu dans le gymnase de l'école Mgr-Dumas, samedi le 17 novembre, à 20h30, au 10 rue La-croix, près de la Plaza Dallaire.

### Psychologie du couple

M. Léopold Grenon a été invité à donner deux conférences par le Service d'orientation des foyers de Neuchâtel. Il prononcera sa première conférence, "La psychologie du couple", ce soir à 20h dans l'église Saint-André de Neuchâtel et sa seconde "L'éducation des enfants" au même endroit, le 23 novembre à 20h.

### Avoir vu neiger

Ma charmante collègue Elyette Curvalle, française d'origine, n'a pas utilisé sa voiture, hier matin, pour venir travailler au bureau. Voyant le demi-centimètre de neige qui recouvrait la chaussée... elle s'est dégonflée. On recherche donc un beau célibataire pour lui servir de chauffeur durant l'hiver qui vient. Les intéressés (Elyette est très jolie) sont priés de lui téléphoner à 647-3445.

### Le 24 juin

La Corporation des fêtes du 24 juin, région de Québec, invite les responsables de l'organisation des fêtes des années 1978-79 et toutes les personnes intéressées à une rencontre, dimanche le 18 novembre, à 13h, à l'Auberge des Gouverneurs (centre-ville), au salon Lauzon. Il s'agit d'une consultation sur les différents aspects de la fête

nationale dans la grande région de Québec.

### Films pour tous

Le collège des Jésuites entreprendra, aujourd'hui et demain, la présentation de films pour les jeunes à la salle Marquette, à 19h30. Le premier film à l'affiche, choisi après un sondage auprès des étudiants, est "Lancer... frappé", version française de "Slap Shot". Organisée par des étudiants, cette présentation de films est offerte à tous les jeunes et non seulement à ceux qui fréquentent le collège des Jésuites.

### Santé mentale

André Sirois, de Québec, a été réélu membre du conseil d'administration national de l'Association canadienne pour la santé mentale lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, à Moncton. M. Sirois est avocat et associé à la firme Rivard, Hickson, Sirois et Lemieux. Il est aussi président de la filiale de Québec de l'association.

### Marché aux puces

Les parents et élèves des classes de Mado et Michel Ménard tiendront un marché aux puces et une vente de pâtisseries, dimanche, le 18 novembre, de 10h à 18h, à l'école Saint-Louis-de-France à Sainte-Foy, 1550 route de l'Église.

### Souper canadien

C'est samedi, à 18h30, qu'aura lieu le souper canadien organisé par les responsables du Centre des loisirs Saint-Sacrement. Plusieurs prix de présence seront tirés au cours de la soirée dont le prix d'entrée est de \$5. Les profits vont au centre, bien sûr, situé au 1310 de la rue Garnier.

## Mon cher André Arthur...

Je n'écoute jamais André Arthur. Ni le matin, ni le soir. Je ne l'écoute pas le matin parce que, comme je vous l'ai déjà dit, mon appareil radio est branché depuis plusieurs semaines sur CJMF-FM et je n'en dérange pas. Je trouve la musique et les commentaires d'Hélène Biron beaucoup plus reposants que le "placotage" et le gueulage d'André Arthur.

Je ne l'écoute pas le soir non plus sur les ondes de Télé-Capitale... parce que je préfère Carrefour-Québec. Je trouve que les nouvelles sont meilleures... depuis que nous sommes trois à les faire, Remy d'Anjou, Pierre Villa et moi.

Ceci dit, j'ai quand même entendu dire, en arrivant au bureau, que mon grand ami André Arthur avait déclaré sur les ondes, hier matin, qu'il avait "trop de respect pour l'information pour lire Pierre Champagne".

Aujourd'hui, mon cher André, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour et, si tu ne lis jamais ma chronique, je suis assuré que quelqu'un qui te veut du bien se fera un devoir de te la montrer celle-là. Tu devras bien la lire, veux, veux pas.

Je voudrais seulement savoir comment un pur esprit infiniment parfait de l'information, comme toi, peut se permettre d'être à la fois un journaliste honnête, très objectif... et un vendeur d'habits pour Saint-Lawrence Clothier? L'objectivité, ton objectivité, mon cher André, en prend pour son rhume. Ceci dit en toute amitié et avec un grand sens de l'humour. Mes salutations à ton compère Marc Simoneau.



## Bal de la victoire

J'ai reçu, cette semaine, une séduisante petite invitation du PQ intitulée "Le bal de la victoire". Elle était ainsi rédigée:

Dans le cadre de l'opération Contact et à l'occasion du troisième anniversaire de l'accession au pouvoir du Parti québécois, l'Association du comté de Jean-Talon a le plaisir de vous inviter à venir célébrer joyeusement.

Le samedi 17 novembre 1979, à 18h30, au cégep François-Xavier-Garneau, 1660, boulevard de l'Entente.

Activités de la soirée:  
Allocution du député de Lévis et ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Présentation du déjà célèbre film d'Hughes Migneault, "Le Québec est au monde".

"Bal de la victoire."

J'ai comme l'impression que ledit "Bal de la victoire" sera teinté de rouge. On a plus les "bals de la victoire" qu'on avait. Le Québec est au monde, oui, mais il vient d'attraper sa première bronchite. Bon "bal de la victoire" quand même, chers petits "pequious".

## Les Caïds ressuscités

On a assisté, durant le dernier carnaval, à la resurrection des Mégatones lors d'une soirée rétro qui se tenait au Concorde. En juin dernier, à Sainte-Anne-de-Beaupré, trois avocats, un barman et un designer, poussaient la foule au délire. Un autre groupe du "bon vieux temps" venait de ressusciter: "Les Caïds".

Il y a 11 ans, les Caïds parcouraient la province, recoltant les honneurs du vedettariat; ils ont plaidé d'autres causes depuis, mais

la musique leur a collé à la peau. Ils n'étaient pas tout à fait aussi populaires que les Mégatones, mais ils savaient faire parler d'eux.

Samedi, à 21h, au 35 rue d'Auteuil, les Caïds reviennent en ville. Ils sont toujours cinq: Jacques Gingras, Bruno Guimont, Denis Gingras, Bruno Reardon et Denis Lapierre. Les Caïds réapparaissent le temps d'un accord; le temps d'une fête. D'une fête comme seuls ceux qui ont plus de 30 ans en ont déjà connue. Une soirée à ne pas manquer.

## Évitez les embouteillages du dimanche: téléphonez le samedi.



Chaque dimanche, nos circuits sont très occupés. En effet, tout le monde sait que les tarifs des appels internationaux sont réduits. Il est donc bien normal que l'on veuille téléphoner aux parents et aux amis cette journée-là. Mais saviez-vous que la même réduction est offerte le samedi? (25% du tarif régulier de semaine, de 17h le vendredi à 5h le lundi pour la France, la Grande-Bretagne,

l'Italie et l'Irlande; et de 18h le vendredi à 6h le lundi pour Israël.)  
Téléphonez aux êtres qui vous sont chers le samedi. Les circuits vers l'étranger sont moins encombrés, la réduction est la même que le dimanche (25% du tarif régulier de semaine) et vous ferez certainement des heureux.  
Ces tarifs réduits vous sont offerts par Télélobe Canada et Bell Canada.

**Les tarifs outre-mer pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, Israël et l'Irlande sont maintenant réduits de 25% le samedi.**

Sears

## Hé les enfants!



Profitez de l'arrivée du Père Noël demain à Place Laurier. A la même occasion, Sears vous invite à visiter son rayon des jouets où des clowns vous recevront entre 10h30 et 11h30 a.m. et distribueront des ballons et un poisson rouge à tous les enfants accompagnés de leurs parents.

Simpsons-Sears Limitée

# La progression de l'inflation en recul

OTTAWA (PC) — Les prix à la consommation ont connu une hausse de 0,7 pour 100 en octobre, pour une projection annuelle de 9,3 pour 100 d'augmentation. Statistique Canada, qui a fourni ces données, aujourd'hui, a souligné à la même occasion que les projections pour l'année en cours, établies selon les hausses connues en septembre, étaient à 9,6 pour 100. Il y a donc eu un léger recul de quelques dixièmes de la progression de l'inflation.

L'indice général a atteint 195,9 en octobre. Il se situait à 195,4 un mois plus tôt. L'indice de base, fixé à 100, équivalait aux prix de l'ensemble des produits de consommation en 1971.

Les coûts du logement et des transports accablés ont contribué aux trois-cinquièmes de la hausse de 0,8 pour 100 des produits de consommation autres que ceux du secteur de l'alimentation.

Ce dernier secteur a connu une augmentation de 0,7 pour 100, à cause des prix plus élevés des légumes frais, en particulier de la laitue et des tomates, ainsi que du bœuf, des céréales, du sucre et du café.

Ce sont des reculs dans les prix des fruits frais et de la dinde qui ont légèrement adouci l'impact des hausses

précédentes, a souligné Statistique Canada.

Au cours des 12 derniers mois, les coûts de l'alimentation ont grimpé de 12,3 pour 100. Si l'on considérait la période équivalente de 12 mois jusqu'à la fin de septembre dernier, cette progression était alors de 12,9 pour 100. Ces chiffres sont de beaucoup plus impressionnants que pour la progression de l'indice général de tous les produits de consommation, y compris les aliments, qui a connu une ascension de 9,3 pour 100 au cours des 12 derniers mois.

Depuis septembre, les coûts de l'énergie ont grimpé de 0,7 pour 100, pour une projection annuelle de 10,8 pour 100 d'augmentation au regard de la situation un an plus tôt.

Les coûts de l'énergie connaîtront d'autres hausses dès que le premier ministre Joe Clark aura, d'accord avec les

provinces, établi une formule qui élèvera le prix du pétrole domestique à un niveau quel que peu au-dessous du prix du pétrole brut à Chicago, soit de \$25,30 le baril.

A la suite de la dernière hausse de \$1, accordée en juillet, le prix du baril de pétrole canadien au départ des puits est actuellement de \$13,75.

A quoi doit-on la hausse de l'indice des coûts pour l'ha-

bitation? Aux hausses de taxes foncières dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, en Alberta et en Colombie-Britannique. Il faut aussi tenir compte de taux plus élevés des taxes d'eau et sur le gaz domestique dans plusieurs villes.

Dans le domaine du transport, les voyages aériens, les nouveaux véhicules de classe 1979 fabriqués en Amérique et l'essence ont connu des hausses.

Secteurs par secteurs, celui des aliments a atteint 240,4, et celui de l'habitation 190,1, au regard du point 100 en 1971.

En octobre, le seul secteur, outre les fruits frais et la dinde, qui a connu une baisse a été celui des meubles. Le recul a été d'un maigre 0,1 pour 100.

Malgré tout, le taux d'inflation chez nous demeure au-dessous de celui des États-

Unis qui se maintient à un niveau annuel supérieur à 13 pour 100.

Les prix ont augmenté dans toutes les villes du pays. On note une hausse de 9,4 pour 100 à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick; de 10,1 pour 100 à Québec; de 10,3 à Montréal, en tête de la liste; de 8,9 pour 100 à Ottawa; de 9,3 pour 100 à Toronto. Vancouver a connu la progression la moins lourde à 7,4 pour 100.

## Début de l'appel de Claude Fournier, agent de conservation destitué

par Raymond GAGNE  
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — L'agent de conservation Jean-Louis Blais, attaché au secteur de Papineauville, dans la région de l'Outaouais, a dû avouer, devant le commissaire Lise Beaudoin, qu'il ne pouvait certifier que les carcasses de castors utilisées, le 6 janvier 1979, pour faire la lutte aux prédateurs, étaient empoisonnées.

Son témoignage clôturait

un avant-midi d'audience au cours duquel un tribunal de la commission de la fonction publique a entendu les premiers témoignages de la poursuite dans la cause en appel logée par l'ancien assistant-chef de district de la région de l'Outaouais à la direction de la conservation de la faune, M. Claude Fournier.

On se rappellera que l'agent Fournier, de Papineauville, avait été destitué de ses fonctions, le 11 septembre

dernier, par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, maintenant le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, en même temps que deux autres responsables de la direction de la conservation, M. Alphonse Lavoie, chef de région à Montréal, et M. Réal Bergeron, assistant-chef de district au sous-poste de Val-d'Or.

**La preuve**

La preuve présentée par la

poursuite visait essentiellement à démontrer: "que l'intime, Claude Fournier, avait, le ou vers le 6 janvier 1979, ordonné que des castors empoisonnés soient lancés dans le parc Papineau-Labelle par des agents de conservation du poste de Papineauville, à partir de l'hélicoptère du service aérien gouvernemental, et ce, à des endroits autres que les secteurs autorisés des lacs Gagnon et Presdom. Le tout à l'encontre des directives du ministère

du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche".

Or, il ressort des témoignages entendus que, le 6 janvier 1979, un hélicoptère appartenant au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a effectivement été utilisé pour déposer en divers points des carcasses de castors en vue d'empoisonner les loups qui menaçaient les chevreuils rassemblés dans le ravin Duhamel.

L'agent de conservation

Jean-Louis Blais, qui a participé à cette opération, n'a toutefois pu confirmer que ces carcasses portaient effectivement de la strychnine.

À la reprise des audiences, en après-midi, le procureur du ministère a tenté de prouver que Claude Fournier "avait utilisé, le ou vers le 13 mars 1975, l'équipement du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en compagnie d'un agent auxiliaire employé par le Château Montebello, et sur son poste régulier de travail, pour préparer un sentier à l'aide de motoneiges, en vue de procéder à la coupe de cerisiers d'automne pour le compte personnel du directeur adjoint du service de la conservation de la faune à Montréal, à cette époque".

Romain Blais, l'agent auxiliaire concerné, a confirmé au tribunal "s'être promené autour des arbres", en motoneige appartenant au ministère et en compagnie de Claude Fournier.

Il a même avancé que Fournier lui aurait dit: "On va peut-être venir couper des arbres."

Il n'a toutefois pu démontrer le pourquoi de cette promenade en motoneige "autour des arbres".

Par contre, Jean-Pierre Daignault, agent de conservation, affirme s'être rendu avec Claude Fournier sur le site dont a parlé Blais pour y couper du bois dont il n'a d'ailleurs pas identifié l'espèce.

Daignault n'était pas en devoir ce jour-là et il a dit ne pas se souvenir si c'était en février ou mars 1975. Il ne se rappelle pas non plus à quel moment Romain lui aurait dit qu'il avait battu le chemin, en motoneige, avec Claude Fournier, pour que ce dernier puisse y revenir couper du bois.

**Le trappage**

Autre preuve présentée: "avoir utilisé, le ou vers le 13 décembre 1974, l'équipement du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à des fins personnelles de trappage dans le secteur 'Sam Creek, sur la réserve Petite Nation'".

Cette fois, l'assistant-chef de district Claude Goyette est catégorique. Le 13 décembre 1974, alors qu'il était en compagnie de l'agent Jean-Pierre Daignault, il a rencontré Claude Fournier qui utilisait, ce jour-là, le terra-jet du ministère et transportait trois loutres et deux castors. Il ne sait si Fournier était alors en congé, mais il a affirmé avoir dû se plier à un ordre de son supérieur et mettre à bord de son camion les cinq animaux à fourrure pour ensuite les transporter à la maison de Fournier à Papineauville.

**Salon du GOUTIQUEL**

**Syndicat DE QUÉBEC**

**Jusqu'au 17 novembre**

Mail St-Roch  
6e étage

Venez assister à des démonstrations et dégustations dans nos nombreux kiosques.

**78** prix de présence à gagner!

Magnifique GROS LOT d'une valeur de plus de \$2,000 en marchandises!

Goûtez GRATUITEMENT à tous les jours, à une variété de fromages de Beauce.

Venez déguster GRATUITEMENT à tous les jours une fondue au chocolat Hershey, au kiosque Le Creuset.

**Horaires des activités**

**Samedi 17 novembre**

11h00 à 16h00:

- Représentant Braun
- Représentant Moulinex
- Représentant Oster
- Représentant Philips
- Représentant Sunbeam
- Représentant Westbend

12h00:

- Dégustez gratuitement une délicieuse soupe aux pois du Pot au Feu.

12h30 à 14h00:

- Démonstration culinaire par un chef cuisinier et dégustation gratuite.

14h00 à 16h00:

- Démonstration: Mme Kam-Yee Chan, spécialiste en cuisine chinoise, au kiosque O'Browne.

**Syndicat DE QUÉBEC**

**Salon du GOUTIQUEL**

# les Obligations d'Épargne du Canada

**NOUVEAU TAUX**

**PÉRIODE DE VENTE PROLONGÉE JUSQU'AU 19 NOVEMBRE**

**Vous avez maintenant jusqu'au 19 novembre inclusivement pour acheter vos nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sans avoir à payer l'intérêt couru.**

**12%**

la première année

**10 1/2%**

chacune des 6 années suivantes

**• Tout le monde en profite**

Tous ceux qui ont acheté ou qui achèteront les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada bénéficieront d'un rendement accru, même si les certificats d'obligations indiquent le taux original. Le rendement annuel moyen à l'échéance des obligations achetées jusqu'au 19 novembre 1979 inclusivement est maintenant porté à 10,78%.

**• Sûres, rentables, faciles à encaisser**

Les Obligations d'Épargne du Canada sont un placement sûr puisqu'elles offrent comme garantie l'ensemble des richesses du pays. De plus, elles rapportent bien, d'année en année, et sont faciles à encaisser lorsque vous le désirez.

**• Un choix d'obligations**

Les Obligations d'Épargne du Canada vous sont offertes sous deux formes:

- L'obligation à intérêt régulier, qui paie intérêt le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.
- L'obligation à intérêt composé, qui permet de réinvestir automatiquement l'intérêt et de gagner de l'intérêt sur l'intérêt.

Grâce aux nouveaux taux, une obligation à intérêt composé de \$100 vaudra \$204,82 à l'échéance dans 7 ans.

**• Faciles à acheter**

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont déjà en vente chez tous les agents vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires. Vous pouvez les acheter en différentes coupures et jusqu'à concurrence de \$25 000. Ne tardez pas! Achetez les vôtres dès aujourd'hui.

### Rendement accru des émissions antérieures

Le taux de rendement de toutes les émissions d'Obligations d'Épargne du Canada en cours a été augmenté à 12% pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> novembre 1979 et demeure à 10% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. Voici comment cette mesure s'appliquera:

#### Emissions datées d'avant 1977

Les bons payables en espèces à l'échéance des émissions de ces obligations seront augmentés en fonction de cette majoration du taux de rendement. Ces nouveaux bons sont calculés de manière à donner un rendement équivalent à 12% du 1<sup>er</sup> novembre 1979 au 31 octobre 1980, et à 10% du 1<sup>er</sup> novembre 1980 jusqu'à leur échéance respective. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979, les nouveaux taux d'intérêt affecteront de la façon suivante le rendement annuel moyen à l'échéance et les bons payables sur chaque émission:

Emissions	Echéance 1 <sup>er</sup> nov.	Rendement annuel moyen à l'échéance à compter du 1 <sup>er</sup> nov. 1979	Bons en espèces à l'échéance par \$100
1967/68	1980	12,00%	\$ 6,00
1968/69	1982	11,05%	\$13,56
1970/71	1981	11,29%	\$ 6,96
1971/72	1980	12,00%	\$ 4,25
1972/73	1984	10,86%	\$19,35
1973/74	1985	10,81%	\$24,06
1974/75	1983	10,93%	\$ 5,58
1975/76	1984	10,86%	\$ 8,48
1976/77	1985	10,81%	\$12,36

Le fait d'encaisser vos coupons ou vos cheques d'intérêt n'affecte en rien votre droit au bon en espèces. La seule condition à remplir est de garder l'obligation elle-même jusqu'à la date d'échéance.

#### Emissions 1977/78, 1978/79

Une obligation à intérêt régulier de \$1 000 de ces émissions rapportera maintenant un intérêt de \$120 le 1<sup>er</sup> novembre 1980 et de \$105 chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance.

Dans le cas des obligations à intérêt composé, l'intérêt sera maintenant accumulé au nouveau taux de 12% pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> novembre 1979 et à celui de 10% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. De plus, l'intérêt sur l'intérêt s'accumulera au nouveau taux de rendement annuel moyen à l'échéance de chacune des émissions (10,78% pour l'émission 1977/78 et 10,81% pour l'émission 1978/79). Une obligation à intérêt composé de \$100 de l'émission 1977/78 vaudra maintenant \$237,21 à l'échéance en 1986. Une obligation de \$100 de l'émission 1978/79 vaudra maintenant \$202,81 à l'échéance en 1985.

**Achetez les vôtres dès aujourd'hui!**



## Sciences: Graftey s'engage envers le Québec

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre d'État chargé des sciences et de la technologie, M. Heward Graftey, se propose d'adopter des mesures nécessaires pour que le Québec puisse disposer de sa juste part des fonds affectés à la recherche scientifique par le gouvernement fédéral.

M. Graftey, un des deux seuls ministres élus du Québec dans le cabinet Clark, a pris cet engagement hier, au cours d'une conférence de presse tenue pour annoncer une augmentation de \$39 millions pour l'année 1980-81 du budget du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie qui passera à \$159,8 millions.

# Costa Gavras refait surface avec "Clair de femme"

par Claude LE GENTIL

(AFP) — Après quatre ans d'absence des studios, Costa Gavras y est revenu en 1978 pour tourner "Clair de femme" d'après le roman de Romain Gary. Un film à l'opposé de tous ceux qu'il a tournés jusqu'alors, à l'opposé de "Z", de "L'Aveu", d'"État de siège" surtout, puisqu'il s'agit d'une oeuvre sur l'amour et la tendresse.

"Clair de femme" qui vient de sortir sur les écrans parisiens, est interprété par Romy Schneider et Yves Montand.

le comédien préféré de Costa Gavras. J'ai voulu montrer, et cela est passionnant à observer, comment deux individus, donc deux corps étrangers, peuvent s'unir et continuer à vivre ensemble une fois éteinte la première passion", explique Costa Gavras.

D'origine grecque, Costa Gavras est né à Athènes, en 1933, d'un père russe et d'une mère grecque. Après avoir fait une partie de ses études en Grèce, il vient en France pour com-

mencer une licence de lettres. Il l'abandonne en cours de route et s'inscrit à l'Institut des Hautes études cinématographiques. Il en sort avec succès et fait ses classes, d'abord comme stagiaire-réalisateur, avant de devenir second assistant d'Yves Allégret, notamment pour le film "L'ambitieux".

Passé premier assistant, il collabore au film de René Clair "Tout l'or du monde", puis au "Singe en hiver" de Henri Verneuil, entre autres, avant de partir au Groenland faire des repérages pour un film qui ne vit finalement pas le jour. A son retour, il reprend sa carrière d'assistant, notamment avec Jacques Demy ("La baie des anges"), René Clément ("Le jour et l'heure" et "Les félins"), Marcel Ophüls ("Peau de banane").

Il réalise ensuite quelques courts-métrages de commande. Il reconnaît à présent avoir eu beaucoup de chance de travailler avec tous ces excellents metteurs en scène, mais son admiration est tout particulièrement vouée à René Clair, René Clément et, dans un tout autre genre, à Jacques Demy.

### Z: un succès triomphal

En 1964, il réalise son premier long métrage, "son premier enfant", comme il dit: "Compartiment tueurs", avec une distribution réunissant Yves Montand, Simone Signoret, Jean-Louis Trintignant et Jacques Perrin. Ce "policier pas comme les autres", comme le qualifie Costa Gavras, est un coup de maître. D'emblée, ce film le classe parmi les metteurs en scène les plus doués de sa génération. En revanche, "Un homme de trop" qu'il réalise ensuite, est un échec.

Mais, deux ans plus tard, c'est le triomphe avec "Z", l'histoire presque authentique d'un assassinat politique en Grèce, celui du député de gauche Lambakis (interprété par Yves Montand), mortellement blessé à Salonique en 1963. Les policiers, les magistrats, les notables s'efforcent de couvrir les coupables et d'étouffer l'affaire, mais grâce à l'obstination d'un petit juge intègre (J.L. Trintignant), la vérité éclate. Cette oeuvre se voit décerner le prix du meilleur film par l'association des critiques de cinéma new-yorkais, et Costa Gavras lui-même est sacré "meilleur metteur en scène de l'année" à Paris, l'Académie du cinéma, qui préside le musicien Geor-

ges Auric, lui remet son grand prix: l'étoile de cristal.

Toujours avec Montand pour vedette, Costa Gavras met ensuite en scène le livre d'Arthur London: "L'Aveu". On en connaît le sujet: un vice-ministre des affaires étrangères est enlevé en pleine rue avec une brutalité inouïe par les "barbouzes" d'une police parallèle. Jeté dans un cachot souterrain, torturé moralement et physiquement pendant vingt-deux mois, il est contraint de signer les aveux les plus infamants et les plus démentiels, s'accusant de faux crimes, dénonçant des amis.

Le film fait grand bruit car il raconte un fait qui s'est réellement passé à Prague dans les années 50. Il obtient un vif succès un peu partout dans le monde. Sauf aux Etats-Unis, où l'on est fort éloigné des problèmes du stalinisme.

Troisième étape d'une sorte de trilogie politique "Etat de siège" — toujours avec Yves Montand — sort en 1972 et reçoit le prix Louis-Delluc, le Goncourt du cinéma. Cette fois, le réalisateur et son interprète démontrent les méthodes policières et le rôle des Etats-Unis dans un pays d'Améri-

que latine non précisé...A cette occasion, Costa Gavras qui subit, on s'en doute, des attaques de tous bords, se défend de poursuivre un but politique. "Je ne suis pas militant, déclare-t-il. Cela demande trop de courage. Je ne suis pas communiste. Je me sens simplement concerné dans tous les cas où l'homme est opprimé et je m'élève contre l'injustice d'où qu'elle vienne". Quant à savoir s'il fait ou non du "cinéma politique", il ajoute que cela n'est pas pour lui un vrai problème: "Tout film est politique, explique-t-il. Et d'abord les westerns".

Il illustre son propos en rappelant que scalper avait été une habitude des blancs. "Les Indiens n'avaient qu'une touffe de cheveux au milieu de leur crâne rasé et les Amérindiens l'arrachaient pour en faire un trophée, dit-il...Les Indiens ont continué".

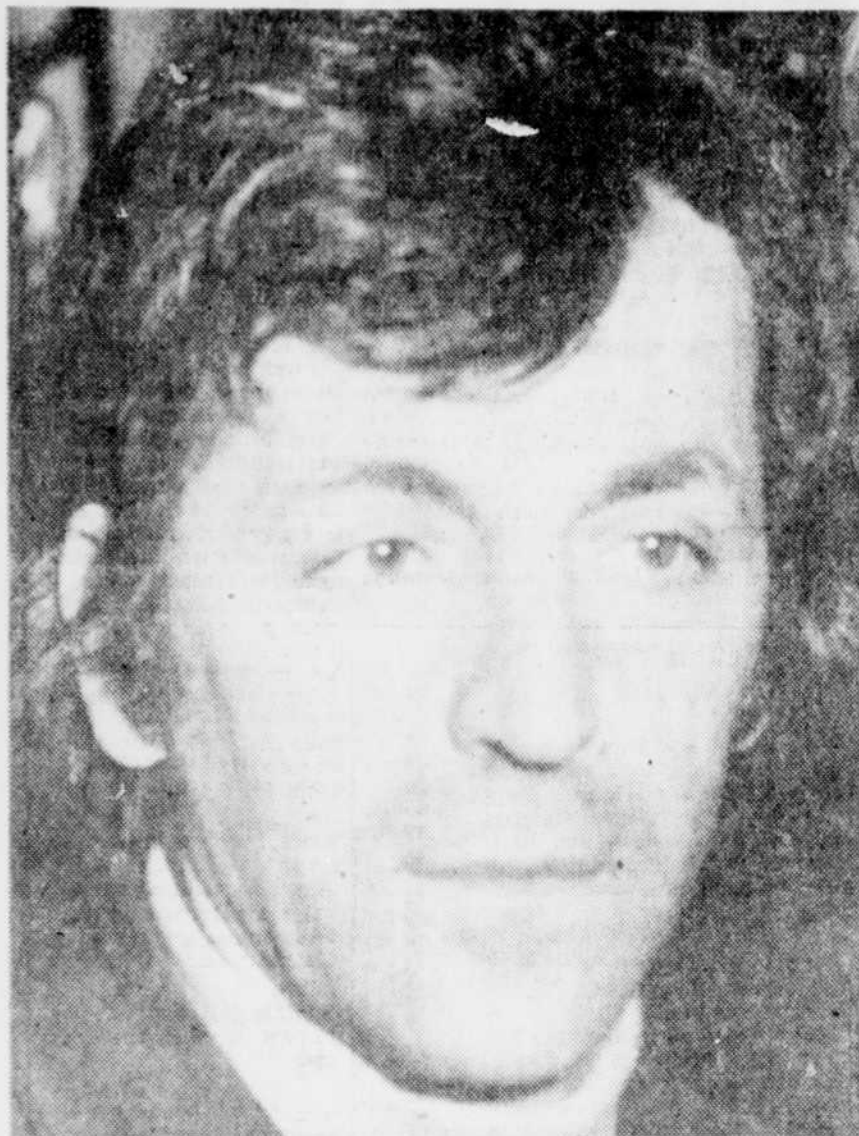
### C'est reparti!

En 1975, "Section spéciale", que vient de terminer Costa Gavras, représente la France au Festival de Cannes, où il obtient le prix de la mise en scène. Adapté à l'écran par Jorge Semprun, d'après l'oeuvre d'Hervé Villers, ce film relate un épisode peu connu de l'occupation allemande en

France: les sections spéciales instituées par le gouvernement de Vichy, à la suite de l'attentat, le 21 août 1944, commis contre un officier allemand par un jeune résistant communiste (de futur colonel Fabien).

"Après avoir exalté un petit juge dans "Z", déclare Costa Gavras, j'ai voulu cette fois-ci montrer l'autre face moins glorieuse de la magistrature et des juges...Ce que je raconte toujours depuis "Z", ce sont les rapports de l'homme et du pouvoir. Ce qui retient mon attention et mon intérêt, ce sont les mécanismes inventés, mis en place par l'homme, qui échappent à son contrôle et finissent par le contrôler lui-même. Dans "Section spéciale", il n'y a pas de héros, mais la terrible raison d'Etat plane constamment sur l'intrigue et les hommes".

Après quatre ans de silence, Costa Gavras est revenu au studio en 1978 pour y réaliser "Clair de femme". Il tourne pour une fois le dos au "Cinéma politique". Pour une fois, car il espère bien y revenir prochainement en adaptant à l'écran le livre de Régis Debray "La neige brûle", consacré au romantisme et à la violence révolutionnaire. Et puis, il réalisera en Chine "La condition humaine", d'André Malraux.



Tournant momentanément le dos au cinéma politique, Costa Gavras a réalisé, avec "Clair de femme", une oeuvre sur l'amour et la tendresse.

## L'ONF court à sa perte prophétise son président

OTTAWA (PC) — Selon M. James Domville, l'Office national du film se meurt, à cause des réductions budgétaires que lui a imposées l'ancien gouvernement libéral.

"Nous allons nous réveiller un matin, dans trois ou quatre ans, et nous allons avoir perdu notre sang et nous allons être en fait sur notre lit de mort", a commenté le président de l'ONF.

Le budget de 1979-80 de l'ONF a été réduit, par rapport à l'année précédente, de \$46,5 millions à \$40,7 millions. Ce qui, selon M. Domville, représente une diminution de 20 pour 100, en tenant compte de l'inflation.

Temoignant devant un comité parlementaire, hier, M. Domville a réclamé \$1 million pour les besoins les plus urgents.

Le secrétaire d'Etat, M. David MacDonald, favorise l'octroi de l'argent, mais le président du Conseil du trésor, M. Sinclair Stevens, n'a pas encore donné son accord. Une décision doit être prise d'ici une semaine.

**MIGHTY JAY BLUES FROM CHICAGO**  
CETTE SEMAINE



1011, rue St-Jean  
Québec

Samedi, 17 novembre, 20h30  
**BEAUSOLEIL BROUSSARD**



**INSTITUT CANADIEN**  
42, St-Stanislas  
Billets en vente:  
Disques 89, 1089 rue Cartier  
et Jac et Jill, Plaza Laval

**Le Théâtre de la Bordée**  
1091, rue St-Jean  
présente  
du 9 nov. au 2 déc. à 20h30  
(relâche lundi)

**SIGNE PARTICULIER: REVEUR**  
COMEDIE POLICIERE

avec Marie Aubut - Yves Bourque - Jean-Jacqui Boulet  
Raymonde Gagnier - Ginette Guay - Pierre Powers  
Musicien: Pierre Potvin

**CE SOIR**  
à la demande générale

Reservations: 692-1445, avant 18h - 694-9631, après 18h  
Billets en vente: Tabagie du Vieux Quartier, 1071, rue St-Jean  
Théâtre de la Bordée: 1091 1/2, rue St-Jean  
Une collaboration CHRC

**ART CONSEILS INC.**  
ou  
**MINIGAL GALERIE D'ART**

présentent les 16, 17 et 18 novembre une exposition de tableaux de peintres canadiens dont: Ayotte, Beaulieu, Besse, Bouchard, Bruni, Brymner, Cloutier, Cosgrave, Côte, Dallaire, Del Signore, Dominique, Fecteau, Fortin M.A., Genn, Gerometta, Gransaw, Horik, Iacurto, Masson, Mauro, Mount, Nemeth, Norwell, Pellan, Richard, Rinfret C., Roberts, Robinson A.H., Surrey, Suzor-Côté, Tailleux, Vogel et autres.

Au: **Loews Le Concorde**  
1225, Place Montcalm, suite 414  
Québec De 11 à 22 heures.

**EXPOSITION**  
**GILBERT PLANTE**  
Tableaux récents  
ENCADREMENTS STE-ANNE  
Place Laurier, Mail ouest  
du 15 au 24 novembre inclusivement

**DIMANCHE SOIR**  
18 NOVEMBRE - 20H30  
"Soirée Bavaroise"  
PRIX DE PRESENCE

**CLUB LAFAYETTE**  
Danse sociale

Vendredi - samedi - dimanche  
Un rendez-vous pour les gens de tous les âges.

585, boul. Charest est, Québec  
522-2053

**GERMAIN LAROCHELLE**  
et **DENISE-L. DUFOUR**  
artistes-peintres

remercient les quelque 60 Québécois qui ont assisté au vernissage de leurs oeuvres à la "LYNN KOTTLER GALERIES" de New York

le dimanche 4 novembre dernier

M. Marcel Bergeron, délégué général du Québec à New York et Mme Bergeron ont souligné de leur présence cet événement.

**MERCI A TOUS!**

**POUR VOUS LES 30-60**

**DISCO CLUB 3061**

300 DE LA COURONNE  
TEL: 524-2040

**DU NOUVEAU...**

**2 SALLES**

**2 ORCHESTRES**

**2 MUSIQUES**  
canadienne et populaire

Du mercredi au dimanche

Mise en scène: Marie-Laberge  
Décors et costumes: Denis Denoncourt  
Adaptation québécoise: René Dionne  
Eclairages: Denis Mailloux, assisté de Gérard Saint-Laurent  
Musique: Jean-Fernand Girard  
Maquillages et coiffures: Yvan Gaudin

Avec: Micheline Bernard  
Raymond Bouchard  
Denise Gagnon  
Jacques Girard  
Romy Girard  
Jean-Pierre Matte  
Reynald Robinson  
Benjamin Roy  
Marie Tifo

Grand Théâtre de Québec  
Salle Octave-Cremaie

de Michael Cristofor

**Le jardin des ombres**

**Émission spéciale à l'écran de Télé-Capitale**  
pour commémorer le 40e anniversaire de l'Office national du film du Canada

le samedi, 17 novembre, à 16h.30 dans le cadre de l'émission "Des images et des hommes" Voyez **Le grand Héron** un magnifique documentaire tourné dans la Vallée du Saint-Laurent sur le cycle écologique des hérons, réalisé par Jean-Louis Frund

Au même programme un film qui fait l'historique de l'ONF et un reportage sur le bureau de l'ONF à Québec

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

1939-1979



«Les Caïds»: les trois premiers sont avocats, le quatrième designer, et le dernier est barman. Un goût en commun, la musique.

## «Les Caïds» remettent ça



jacques samson  
spectacles

A une certaine époque, entre 1964 et 1968, «Les Caïds», un groupe de musiciens de Québec, ont fait danser la province au rythme de leur musique. Onze ans plus tard, ces cinq musiciens, devenus avocats, designer et barman, pris de nostalgie, reviennent au spectacle, le temps d'une représentation.

Louis Guimont, Jacques Gingras, Denis Lapierre, Denis Gingras et Bruno Reardon donneront donc un spectacle, à guichet fermé, au 35 d'Auteuil, demain. Les 500 billets disponibles ont été vendus en un rien de temps.

Le groupe «Les Caïds» a connu ses heures de gloire à l'époque des Beatles. A ce moment, son répertoire était composé en grande partie de chansons américaines et anglaises. On comptait également sur quelques chansons françaises qui avaient été composées par les membres du groupe.

Leur musique était entendue les fins de semaine, dans des endroits comme le Centre Mgr Marcoux, la salle Saint-Louis-de-France, etc. Tous les membres du groupe étaient étudiants. C'est d'ailleurs au seuil d'études universitaires pour quelques-uns d'entre eux qu'on a décidé de dissoudre le groupe. Une carrière dans le show-business semblait trop risquée; trois membres du trio ont préféré investir dans une valeur sûre comme le droit.

Le groupe n'a jamais enregistré de disques, même si, à un certain moment, il a eu la chance de le faire. «Les Caïds» sont sortis vainqueurs d'un Jamboree à Chicoutimi, ce qui leur donnait droit à l'enregistrement d'un 45 tours. Rendu à l'étape du disque, les membres du groupe ont vu un peu grand et ont dédaigné l'offre qui leur était faite pour se retourner vers une autre compagnie qui semblait promettre beaucoup plus. Pour toutes sortes de raisons, ce disque n'a jamais été fait.

Leur carrière s'est terminée en 1968 par une tournée importante avec les «Platters». A l'époque, ces derniers leur avaient offert de

continuer mais ils ont préféré leurs études aux risques de ce métier rempli d'imprévus. La poursuite de leur carrière avec les «Platters» les auraient menés jusqu'en Australie.

Le retour qu'ils effectuent en fin de semaine n'aura vraisemblablement pas de suite; du moins les membres des «Caïds» ne le souhaitent pas. Chacun a sa carrière bien établie et ne semble pas prêt à tout abandonner pour partir à la conquête du monde.

«Les Caïds en rappel» est un spectacle qui a été monté simplement pour le plaisir de la chose. D'ailleurs, l'initiative fait suite à un autre spectacle fait en juin dernier, à Sainte-Anne-de-Beaupré, et qui a connu un succès fou. D'un seul coup, ils ont renoué avec leurs fans de l'époque, qui ressentaient la même nostalgie de ces années tumultueuses.

### Le coin du disque

Après Soeur Sourire, le Père Bernard et un vicar de Québec, c'est au tour du pape de têter du show-business.

Sur étiquette «Infinity Records Canada», on vient de mettre sur le marché le premier microsillon du pape Jean-Paul II. Le titre du disque est: «Pope John Paul II Sings at the Festival of Sacrosong» ou si on veut, «Jean-Paul II chante au Festival du chant sacré».

Le disque a été enregistré en Pologne, en juin dernier, lors du voyage historique que le pape effectuait derrière le Rideau de fer. Il a été lancé officiellement aux États-Unis, en octobre dernier, lors de la visite du pape en territoire américain.

La compagnie qui distribue le disque insiste énormément, dans sa publicité, sur le côté historique de l'événement. C'est la première fois qu'un pape enregistre un disque, c'est la première fois qu'il participe à un festival du genre, etc. De toute façon, il faut mettre en valeur le côté historique, parce que ça mis à part, il ne reste pas grand chose sur ce microsillon. L'enregistrement n'est pas de la meilleure qualité. Le pape a une voix de baryton, mais on sent qu'il n'est pas très à l'aise dans son nouveau rôle. Il faut également préciser que c'est beaucoup dire quand on parle de microsillon du pape. Il ne se manifeste que sur quelques plages, le reste du microsillon faisant place à une fanfare, des chœurs, etc.

Jean-Paul II chante dans sa langue maternelle. Il interprète même une chanson qu'il a écrite. Sur la pochette, on trouve la traduction anglaise des paroles des chansons, et sur une feuille mobile, à l'intérieur de la pochette, on a droit à la version française.

Finalement, disons que le prétexte semble bien facile pour faire un tel disque. C'est le genre de disques qu'on écoute une fois par curiosité et qu'on s'empresse d'oublier.

### Jean Lapointe: arrêt de quatre mois

Jean Lapointe a pris la décision de s'arrêter pour les trois ou quatre prochains mois à cause de problèmes de santé. Récemment, à Sept-Îles, il a été pris de malaises et a mis fin à une tournée sur la Côte-Nord et au Lac-Saint-Jean. Un premier diagnostic laissait entendre qu'il souffrait de troubles cardiaques, mais des examens plus poussés, à l'hôpital Saint-Luc de Montréal, ont révélé qu'il était atteint d'une infection virale. Cette infection montrait les mêmes symptômes qu'une crise cardiaque.

Suite à cette mésaventure et ressentant de plus en plus la fatigue d'une longue tournée entreprise il y a un an, Jean Lapointe a décidé de s'arrêter complètement pour les prochains mois. Il était d'ailleurs à la veille d'entreprendre une année sabbatique.

Aux dernières nouvelles, il se portait déjà beaucoup mieux. Il a eu une sacrée frousse.

### Vigneault revient au GTQ

Gilles Vigneault donnera une représentation supplémentaire de son spectacle, le 22 novembre prochain, au Grand Théâtre de Québec. On procédera, ce soir-là, à l'enregistrement du spectacle pour la télévision. Pour cette occasion, le coût des billets a été réduit à \$5 pour le public en général, et à \$3 pour les étudiants.

Peut-être une excellente occasion de voir un des meilleurs spectacles de Vigneault.

**CINÉMAS UNIS**  
votre guide des meilleurs films

Vous l'avez vu parler, vous avez entendu ses confidences érotiques dans «LE SEXE QUI PARLE». Maintenant...

18 ANS Adultes

2<sup>e</sup> film «AGENCE DE PLAISIR»

**LE SEXE QUI PARLE N°2**  
UN FILM DE FREDERIC LANSAC  
avec: BRITTA ARNOLD, JEAN-LOUIS PHILIPPE, HELENE COURLEY, COUJOUR

3<sup>e</sup> Sem.

**ALOUETTE**  
PLACE ST-FRANÇOIS, 525-5224

HORAIRE: En sem. dès 18h. Sam. et Dim. dès 13h15.

---

**MONTY PYTHON'S LIFE OF BRIAN**

Un film de TERRY JONES avec: Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle, Terry Jones, Michael Palin.

HORAIRE: 19h15 et 21h.

**CINÉMA 2**  
PLACE QUÉBEC, 525-4524

**SPECIAL VEND. et SAM. 16-17 NOVEMBRE de minuit jusqu'à l'aube**

**NUIT D'HORREUR**  
4 FILMS

- BARON VAMPIRE
- TENTACULES
- RAGE
- ZOLTAN le chien de DRACULA

admission \$ 4.00

**Cinéma LIDO**  
Galeries Nord-Pont, Lévis 837-2272  
Affiliation-Ciné-Agence

---

Ven., sam., dim. les 16, 17, 18 nov.

POUR TOUS L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE No 1

du cinéma captivant à PRIX D'ANTAN \$1.49 pour les 2 films

**la boîte films**  
1044, 3<sup>e</sup> AV. 523-5050

---

SAMEDI 17 NOV 2<sup>e</sup> FILM Pour l'Amour de Benji

ATTENTION LES ENFANTS Matinée spéciale samedi 17 nov. 13h30. 99¢ au prix de

**L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!**

3<sup>e</sup> SEM.

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE  
produit par CLAUDE LÉLOUCH  
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

**Molière**

HORAIRE: 19h, fin 23h15

**CINÉMA 2**  
PLACE QUÉBEC, 525-4524

JOHN VOIGHT RICKY SCHRODER FAYE DUNAWAY

7<sup>e</sup> SEM.

Vous allez adorer avec toutes les larmes de votre corps

**LE CHAMPION**  
"SARAH"

avec Christopher PLUMMER, Tatum O'NEIL

**CAPITOL** 172 ST-JEAN 524-0888

HORAIRE: Le Champion 12-45, 17-00, 21-20, Sarah 14-55, 19-15

«Faut trouver le joint» vous fera tout un effet.

CHEECH MARIN TOMMY CHONG

**faut trouver le joint**

2<sup>e</sup> MOIS! Up in Smoke

**EMPIRE**  
24, 30 LA FAVORITE, 622-2789

HORAIRE: 18h30, 20h05, 21h40

**le nouveau film immoral (?) de Walerian Borowczyk**

18 ANS Adultes

«L'érotisme délicat équilibre la sauvagerie raffinée.»

-LE CANARD ENCHAÎNÉ

«Son regard du corps féminin est toujours celui d'un esthète raffiné.»

-LE MONDE

«Hommage passionné...»

-L'EXPRESS

«Borowczyk le raffiné ajoute à ses 'Contes Immoraux' trois blasons de choix.»

-L'OBSERVATEUR

«Il y a dans ce récit un amoralisme allégre.»

-LE FIGARO

**les HEROÏNES du MAL**  
C'EST LE VISAGE DIABOLIQUE DES FEMMES

MARINA PIERRO/GAËLLE LEGRAND/PASCALLE CHRISTOPHE

avec FRANÇOIS GUETARY ASSAN FALL GERARD ISMAËL JEAN MARTINELLI JEAN-CLAUDE DREYFUS FRANCE RUMILLY LISBETH ARNO YVES GOURVIL HENRI PIEGAY

**LES HEROÏNES DU MAL** Iron contes, scénario et réalisation de WALERIAN BOROWCZYK

MARGHERITA et MARIE, d'après une idée originale de WALERIAN BOROWCZYK, MARCELINE, d'après une nouvelle de ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES Le Sang de l'Agneau publiée dans «Le Musée Noir»

**CANADIEN**  
PLACE LAURIER, 656-9922

HORAIRE: Sam. et dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En sem.: 19h et 21h.

## où aller à québec

**musique**

**LE GROUPE MARC BELANGER**, «Les cordes en liberté», concert classique gratuit, présenté par Radio-Canada en collaboration avec le Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Frédéric, 20h30. Renseignements: 643-8131.

**LES ROIS MANGENT**, création collective, par le Théâtre de Bon-Humour, à la «Tuyauterie» du Centre François Charbon, 325 boulevard Hamel (face centre commercial Fleur de Lys), 20h30. Billets: \$3. Renseignements: 524-9450.

**LE JARDIN DES OMBRES**, de Michael Cristoforo, salle Octave-Cremaie, Grand Théâtre de Québec, 20h30. Du mardi au samedi inclusivement, jusqu'au 8 décembre. Billets: mardi \$3, mercredi et jeudi \$6, vendredi \$7, samedi \$8. Renseignements: 643-8131.

**SURPRISE, SURPRISE**, de Michel Tremblay, Grand salon du Grand Théâtre de Québec, 12h10. Du lundi au vendredi, jusqu'au 30 novembre. Billets: \$2. Renseignements: 643-8131.

**SIGNE PARTICULIER: REVEUR**, Théâtre de la Borde, 109<sup>e</sup> rue Saint-Jean, 20h30, du mardi au dimanche, jusqu'au 18 décembre. Billets: \$5 la semaine et \$6 le samedi. Renseignements: 692-1445 ou 694-9631.

**EQUATION A DEUX INCONNUS**, de Marcel Dubé, Théâtre du Petit-Champain, 68 rue Petit-Champain, 20h30. Du mardi au dimanche, jusqu'au 25 novembre. Renseignements: 692-2222.

**REFERENDUM**, de Rémy Gervais, Théâtre du Vieux-Québec, 30 rue Saint-Stanislas, 20h30. Du mardi au dimanche, jusqu'au 25 novembre. Billets: \$5 la semaine, \$6 le samedi. Renseignements: 692-4212.

**cabarets**

**BUTLER ROCK**, orchestre d'Ottawa, Cercle électrique, 27 Côte du Palais.

**EVERISE**, groupe de musique disco, chez Dagobert, 600 Grande Allée est, 21h30, 23h30 et 1h30.

**MIDI-MINUIT**, Plaisirs solitaires, 13h15, 17h15, 21h20. Quelle chaleur, 14h50, 18h50. Introduction, 15h55, 20h, 18 ans. \$3.50 adultes, \$1.00 Age d'or.

**ODEON DAUPHIN**, Aloha Bobby et Rose (4), 15h50, 19h50. Le syndrome chinois, 13h20, 17h25, 21h20. \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

**ODEON FRONTENAC 1**, Le gendarme et les extra-terrestres (5E), 13h30, 15h30, 17h30, 19h15, 21h15. \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

**ODEON FRONTENAC 2**, Le étranger le 8e passager (3), 14h, 16h30, 19h, 21h30. \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

**PIGALLE**, Les morts en folie, 13h30, 16h, 19h25, 21h. Les acharnées du sexe, 15h10, 17h35, 20h15, 22h35, 18 ans. \$3.50 adultes, \$1.50 Age d'or.

**PLAQUE QUÉBEC 1**, Life of Brian (4), 19h15, 21h, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

**PLAQUE QUÉBEC 2**, Molière (2A), 19h à 23h15, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

**STEF-VOY ALOUETTE**, Agence du plaisir, 18h10, 20h40. Le sexe qui parle no. 2, 19h35, 22h, 18 ans. \$3.50 adultes, \$1.00 Age d'or.

**STEF-VOY CHAMPLAIN**, Ferme pour renovations.

**ST-ROMUALD**, Un risque à courir (5A), 19h30. La grande cascade no. 2 (6), 21h10, \$3.50 adultes, \$1.50 Age d'or.

**FILMS DE L'ONF (2 Place Québec)**, Le corbeau et le renard, 14h, J.A. Martin photographe (4), Entrée libre.

**COLLEGE DES JESUITES (Salle Marquette)**, Lancer-Frappe (4), 19h30, \$1.50, tous.

**spectacles**

**GRAFFITI**, jazz traditionnel, Café Rimbaud, 24 rue Saint-Stanislas, 21h30. Entrée: \$2.

**Vous pouvez envoyer vos communications à l'adresse suivante: Ou aller à Québec, Le Soleil Limitée, 390 est. rue Saint-Vallier, Québec G1K 7J6 ou téléphoner au numéro 647-3489.**

# Commencé en mars 1980, le nouveau Musée du séminaire ouvrira ses portes en 1982

C'est au début de 1982 que le nouveau Musée du Séminaire de Québec ouvrira ses portes aux visiteurs.

Les travaux devraient commencer en mars prochain, et le projet a été présenté hier, à l'occasion d'une conférence de presse donnée par les autorités du séminaire de Québec, en présence du nouveau sous-ministre des Affaires culturelles, M. François Beaudin.

Le coût de ce projet, évalué à \$3.807.000, fait partie de l'entente Canada-Québec sur le tourisme signée le 6 avril 1978.

Ce musée, qui jouira d'une superficie égale à celle de l'actuel Musée du Québec, pourra offrir à la population les trésors que recelent cette institution considérée comme une des plus importantes galeries d'art privées de tout le Canada.

Cette collection, de rappeler l'abbé Marcel Drouin, a été constituée au

cours des ans grâce aux contributions des prêtres, curés, de même qu'aux dons des laïcs, et le séminaire n'a jamais cessé d'augmenter ses trésors.

En fait, le séminaire a joué un rôle de suppléance à une époque où l'Etat avait d'autres préoccupations. Le projet de transformation du musée a longtemps mûri avant d'être soumis au ministère des Affaires culturelles, en 1973, et suivre son cours jusqu'au stade actuel, qui ne requiert plus que l'approbation du Conseil des ministres avant d'être mis en branle.

### Dans un projet global

Le sous-ministre Baudin a d'ailleurs souligné que tout le dossier administratif était maintenant prêt à être versé au conseil.

La relocalisation du Musée du séminaire de Québec s'inscrit, selon le sous-ministre, dans le cadre de la politique globale des musées, qui devrait être dévoilée par le ministre

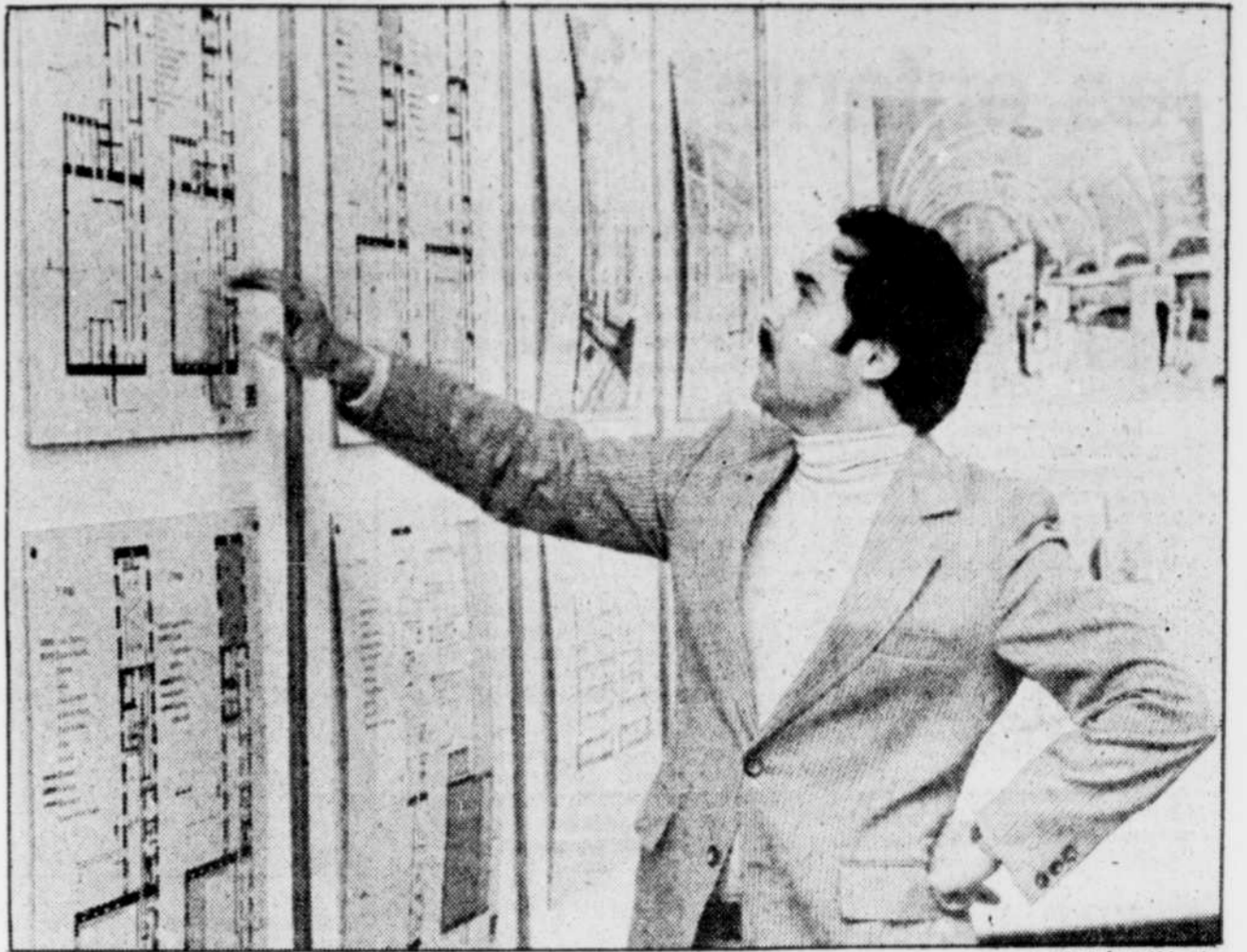
Vaugeois au cours des prochaines semaines.

Il s'intègre dans l'effort de doter le Québec d'un réseau de musées accessibles à la population, et dans le cadre des projets concernant le Musée de Québec et celui d'Art contemporain de Montréal.

Le ministère des Affaires culturelles a déjà contribué pour près de \$400.000 dans l'élaboration du projet.

Il est toutefois évident que si le séminaire de Québec demeure propriétaire de la collection, qui comprend, entre autres œuvres, 845 tableaux et estampes, il lui faudra trouver des fonds pour assurer l'administration.

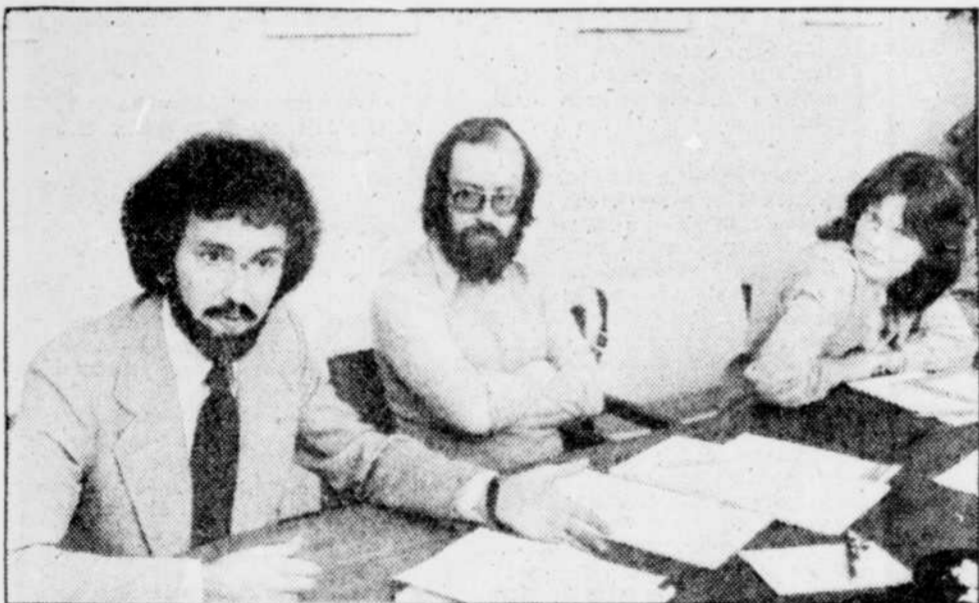
Le procureur du séminaire, l'abbé Louis Dugal, a déclaré que l'administration du musée exigerait des déboursés annuels d'au moins \$500.000 et que l'institution ne pourrait assumer pareille charge.



Le Soleil, Raymond Lavoie

L'architecte Michel Gallienne, responsable de la conception du projet, expose les différents aspects des transformations qui seront apportées à l'édifice du musée, sis rue de l'Université, qui abrite actuellement les Dominicaines de la Trinité.

# Le Service du théâtre du MAC en quête d'un autre directeur



Pierre-Denis Cantin (à l'extrême gauche sur la photo) est nommé directeur des Arts d'interprétation au MAC.

Le ministère des Affaires culturelles devra ces jours-ci se lancer à la recherche d'un nouveau directeur pour son Service du théâtre.

Pierre-Denis Cantin, qui occupait le poste depuis la reorganisation du ministère, vient d'être nommé directeur des arts d'interprétation, pour remplacer M. Laurentin Lévesque qui a quitté le ministère depuis quelques mois.

Arrivé aux Affaires culturelles en même temps que le ministre Jean-Paul L'Allier, dont il avait été l'un des secrétaires administratifs, Pierre-Denis Cantin était le premier responsable des dossiers du théâtre depuis le départ de Yvon Dufour.

**LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!**  
PIERRE DAVID présente  
**LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRRESTRES**  
FRONTENAC I  
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

Horaire: 13h30 - 15h30 - 17h30 - 19h15 - 21h15

**Cinéma ODEON**  
4<sup>e</sup> sem.  
Michael Douglas, Jane Fonda, Jack Lemmon  
**Le Syndrome Chinois**  
Horaires: Aloha 15h00 - 19h00, Syndrome 19h30 - 21h30  
Le DAUPHIN PLUS Aloha Bobby & Rose  
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

14 ANS

## L'ÉTRANGER

LE 8<sup>ème</sup> PASSAGER

VERSION FRANÇAISE DE

# ALIEN

dans l'espace, personne ne vous entend crier.

TOM SKERRITT SIGOURNEY WEAVER VERONICA CARTWRIGHT  
HARRY DEAN STANTON JOHN HURT IAN HOLM YAPHET KOTTO

**HORAIRE:**  
14h00 - 16h30 - 19h00 - 21h30

**FRONTENAC II**  
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

★ **TOUT NOUVEAU** ★  
L'ÉROTISME à son MEILLEUR  
Quel bonheur de vivre avec deux femmes!

**QUELLE CHALEUR**

INTIMITE PASSIONNÉE  
**INTRODUCTIONS**

ULTIME SATISFACTION  
**PLAISIRS SOLITAIRES**

Représentation continue à compter de 13h15.

**MIDI-MINUIT**  
252 ST-JOSEPH EST 522-2828

**LE ROMAN DE PELVIS**  
3<sup>e</sup> SEM.  
**OPERATION FIN DU MONDE**  
CANARDIERE  
LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

**SPECTACLE DE MINUIT!**  
Vendredi Samedi seulement!

**KISS**  
CE SOIR à MINUIT  
**ATTACK OF THE PHANTOMS**  
CANARDIERE  
LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**  
Avec les champions du monde de Rock Acrobatique

**SOYEZ PRÊTS... C'est maintenant l'ère du nouveau**

**ROCK n ROLL**  
VERSION FRANÇAISE  
cinéma le paris 1  
PLACE D'YVOUILLE 694-0891

**TOUT À SON SERVICE**  
DORIS ARDEN SYBILL DANNING  
**Les Maîtresses de Vacances**  
cinéma le paris 3  
PLACE D'YVOUILLE 694-0891

**COUP DE TÊTE**  
UN VOTOU DEVIENT VEDETTE SPORTIVE C'EST DRÔLE! C'EST TORDANT!

**PATRICK DEWAERE à son meilleur**  
cinéma le paris 2  
PLACE D'YVOUILLE 694-0891

De jeunes espionnes, agents **SUPER SPECIAUX!**

**LES ANGLAIS DU SEXE**  
le pégalle  
cinéma le paris 3

arts et spectacles

# Pas si dupes, les enfants!



yves bernier  
radio-  
télévision

mais c'est probablement moins important qu'un bon nombre d'autres facteurs, telles les inégalités sociales marquées dans la société.

Les critiques de la télévision ont tendance à la définir comme toute-puissante.

"Ces gens disent que les enfants répondent à la violence projetée par la télévision en se lançant dans la rue pour commettre des actes similaires, un peu comme les chiens de Pavlov répondaient en secretant de la salive en entendant une cloche."

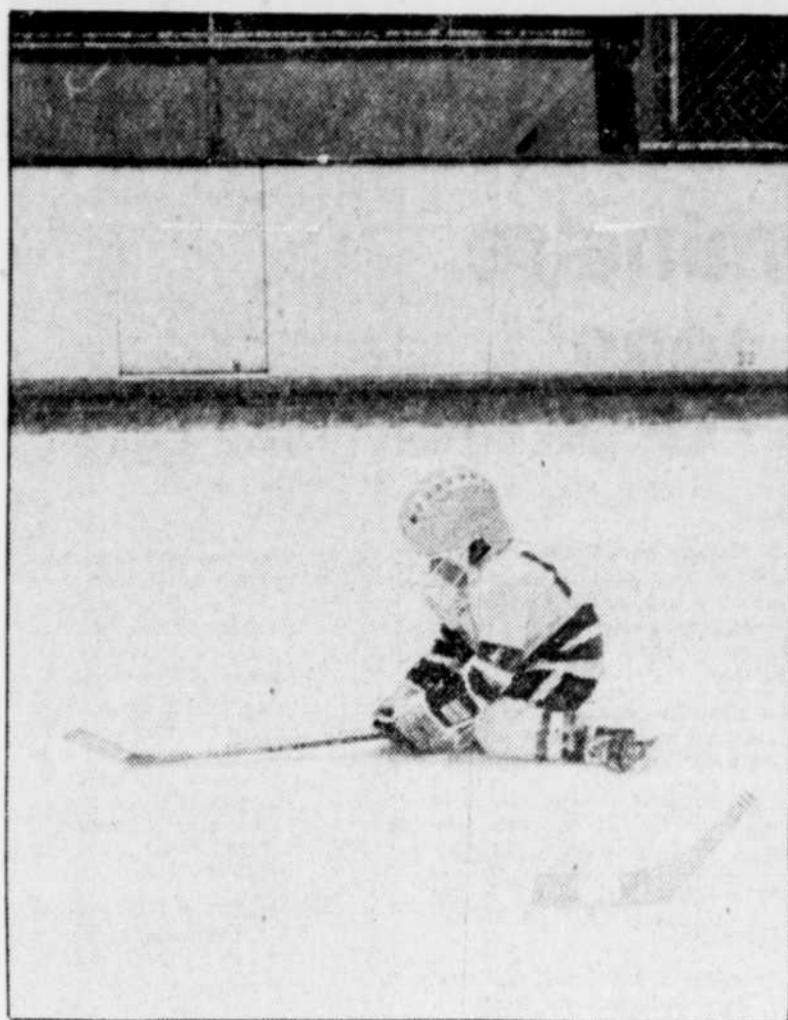
En fait, ajoute Pike, les enfants ont une plus grande capacité de différenciation entre la vraie violence et la violence stylisée que l'on montre à la télévision aujourd'hui.

"On ne peut pas considérer l'enfant moyen comme un être fragile, sans défense, sur lequel le médium peut imprimer ses messages comme sur une plaque photographique."

Les liens de cause à effet entre les émissions violentes à la télévision et le comportement des enfants seraient exagérés, selon le professeur Robert Pike, du département de sociologie de l'université Queen's, à Kingston, en Ontario.

Au cours d'une conférence internationale sur la vie urbaine et l'enfant, M. Pike a émis l'opinion qu'une bonne partie des écrits populaires sur l'influence de la télévision sur l'enfant sont plus motivés par la passion que la raison.

Le professeur a déclaré que le fait d'être exposé à des émissions violentes peut être un facteur stimulant la violence chez les jeunes.



"Les vrais perdants", de l'ONF, aux "Beaux-Dimanches", à 20h30, à Radio-Canada. Un film révélateur sur les valeurs des parents vis-à-vis leurs enfants.

A 12h30, à TVFQ 99 (canal 10), SOIREE CULTURELLE, le nouvel orchestre symphonique, Igor Stravinski, etc... de la cathédrale d'Amiens, des paysages de l'Ardèche servent de toile de fond à la musique de Vincent d'Indy.

Ensuite, à Radio-Canada (canal 11), à 18h, NOIR SUR BLANC, avec Denise Bombardier. Le livre de la semaine, "Le territoire imaginaire de la culture", de Michel Morin et Claude Bertrand. Interviews sur le livre: Gerald Godin, député de Mercier et Marc Lalonde, député fédéral d'Outremont, avec Morin. L'entretien de la semaine se fait avec le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, qui commentera le résultat des élections partielles.

A 19h, à Radio-Québec (canaux 8 ou 15), L'ETE SHOW, avec le groupe "Manège".

Puis, à 20h, au réseau TVA (canal 4), un classique du cinéma américain "LA REINE AFRICAINE" (The African Queen), avec Humphrey Bogart et Katharine Hepburn.

A la même heure, pour les amateurs de chansons, regardez TVFQ 99 (canal 10), une autre tranche de SOIREE CULTURELLE, cette fois-ci avec JEAN FERRAT, qui a fait un retour à la vie artistique en 1978. Il chante et parle de différents sujets.

**Dimanche**  
L'après-midi est occupée par la FINALE DE L'OUEST de la Ligue canadienne de football, à 14h, à Radio-Canada, deux réseaux (canaux 11 ou 5), du Commonwealth Park, d'Edmonton.

A 19h30, à Radio-Québec (canaux 8 ou 15), VISAGES présente un document extraordinaire, "André Laurendeau, in memoriam".

J'oubliais qu'à 19h, au réseau TVA (canal 4), c'est le special SHOWTIME DOMINIQUE, SHOWTIME, le spectacle sur scène de Dominique Michel.

Au même poste, à 20h, LES NORDIQUES, contre Toronto

# Du théâtre au Hobbit durant une quinzaine

Le théâtre reviendrait-il au café-théâtre Le Hobbit...? Du moins, pour deux semaines, il y aura du théâtre dans la sympathique petite boîte de la rue Saint-Jean.

A compter de ce soir et jusqu'au 30 novembre, le P'tit théâtre en tournée, une équipe montréalaise, y jouera un texte de Yves Navarre. Il pleut, si on tuait papa-maman.

Romancier et auteur dramatique issu d'une vague relativement récente, Yves Navarre aime "que les mots soient en place, que le texte soit juteux et sensuel". Il aime les acteurs et dit écrire un théâtre de représentation et non de lecture, où une "large place est donnée à l'émotion et au rire".

Ecrit et joué à Paris en 1972, "Il pleut, si on tuait papa-maman" était, ces jours derniers, à l'affiche du Café Nelligan, à Montréal, présentée par la jeune troupe du P'tit théâtre en tournée, dans une mise en scène d'Alain Fournier.

C'est l'histoire d'un petit garçon et d'une petite fille que leurs parents ont envoyé jouer dehors. Comme ils s'ennuient, ils se cherchent des jeux, des rêves secrets et se prennent à être

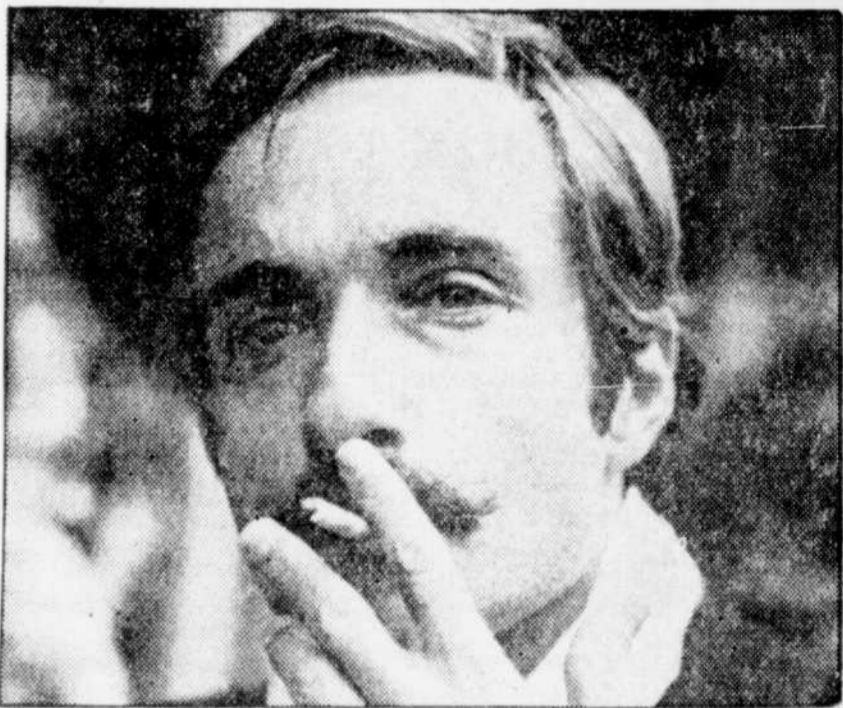
jaloux de ces papa-maman qui ne semblent pas, eux, s'ennuyer ensemble.

Mona Cyr et André Roy interprètent ces deux personnages. Yves Navarre, dont une autre pièce, "Les valises", sera jouée à Montréal, au Café de la Place, en février prochain, travaille à un autre texte dramatique qui devrait être créé la saison prochaine en France: "Vue imprenable sur Paris".

Etablissant une distinction entre ses romans et son théâtre, "qui parlent tous d'un même sujet", Yves Navarre explique: "Mon théâtre est toujours tragique, mais drôle; mes romans, par contre, présentent des rapports heureux mais ne sont pas drôles".

Depuis quelques mois, le café-théâtre Le Hobbit reçoit chansonniers et musiciens de formation classique. Avec la pièce d'Yves Navarre, on renoue avec le théâtre sans pour autant avoir de projets précis de ce côté. "On verra bien; en décembre, tout est presque complet avec des chansonniers" explique l'animatrice des lieux, Claire Beaupré.

"Il pleut, si on tuait papa-maman", sera à l'affiche tous les soirs à 21h, sauf les lundis et mardis.



L'auteur de "Il pleut...", Yves Navarre.

### voir et entendre

Chez nous, en pleine ville de Québec, le service du câble a été rétabli, hier, et je peux donc présumer que plusieurs de mes concitoyens sont à nouveau "branchés". Je commencerai donc dès maintenant à vous souligner des émissions intéressantes sur les canaux qui nous reviennent après deux mois d'absence.

Vous comprendrez bien qu'après cette absence prolongée, le fait d'avoir un choix très varié de postes de télévision nous en met plein la vue. Ne soyez donc pas trop surpris si, durant les prochains jours, je vous charge un peu trop.

Ce soir donc, à 20h, au réseau TVA (canal 4), A NE PAS MANQUER, "Magie 77", de l'Olympia de Paris, spectacle des meilleurs magiciens du monde.

A 20h30, à Radio-Québec (canal 15 ou 8), dessins animés avec CHARLIE BROWN. A 21h, au réseau TVA, LA PAROLE EST A VOUS, ligne ouverte à la grandeur du Québec avec Pierre Pascau et Anne-Marie Dussault.

Entre-temps, à Radio-Canada (canal 11), CONSOMMATEURS PLUS, à 21h30, avec Louise Arcand. Ce soir, le marché de l'or, le bois de chauffage, les abris temporaires et les réparations d'automobiles.

A 22h, au réseau CTV (canal 12), une émission policière commencée depuis le début de la saison, mais que l'on n'a pas vu encore, EISCHIED, avec Joe Don Baker.

Finalement, en fin de soirée, deux films intéressants: l'un à Radio-Canada, à 23h20, MACADAM COWBOY, avec Dustin Hoffman et Jon Voight, drame psychologique au coeur de Manhattan.

Puis l'autre au réseau CTV, à minuit, THE DAY OF THE JACKAL, drame policier français avec Edward Fox, sur les tentatives d'assassinat sur le général De Gaulle.

### Samedi

En matinée, à 11h30, à Radio-Canada (canal 11), TELEJEANS, magazine d'information pour les adolescents, un des mieux réussis que l'on ait produit.

Abonnez-vous au  
**SOLEIL**  
à 647-3333

# horaire

Comprenant également les postes transmis par câble.

CABLEVISION NATIONALE  
LTÉE  
abonnez-vous au cinéma  
tél.:529-9361

<b>Local</b> (4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV (11) Québec CBVT (15) Radio-Québec CIVQ	(15) Radio-Québec CIVQ diffuse au 8 (22) Burlington WZFZ-TV (ABC) diffuse au 13 (99) Télévision Française au Québec diffuse au 16	bois de chauffage. — "Réparations automobiles"	99 Actualités régionales 23.15 4-7-8 Bonsoir le monde 23.20 9 Cine-Soir: "Le démon aux triques" R. 1974. 11 Cinema: "Macadam Cowboy" E.-U. 1969.	1973 ET "Jack of Diamonds" E.-U. 1967. 00.30 3 CBS Late Movie: "Fire" E.-U. 1976. 00.50 9 Les noctambules: "Ecrit sur le vent" E.-U. 1956.	07.00 3 The Six Million Dollar Man 4 Mire et musique 5 The Little Rascals 12 Untamed World 07.09 4 Musique Marc Legrand 07.15 4 Dessins animés 07.30 8 Kroffts Superstars 12 Let's Go 22 Infinity Factory 08.00 3 The New Adventures of Mighty Mouse and Heckle and Jeckle 4-7 Fanfan Dede 5p The Daffy Duck Show 9 Les Pierrefeu 12 The Pink Panther Show 13 Wickie 22 The World's Greatest Superfriends 08.30 4-7 Fusée XL 5	5p Casper and the Angels 9-11-13 Passe-partout 12 Scooby-doo 09.00 3 The Bugs Bunny Road Runner Show 4 Goldorak 5p Fred & Barney Meet the Thing 7-8 Les cadets de la forêt 9-11-13 Le capitaine Caverno 12 Battle of the Planets 22 The Plasticsman, Comedy Adventure Show 09.30 4-7-8 Tonnerre 9-11-13 Le club des cinq — Les cinq en roulotte 12 The Flintstones 99 Journal samedi et dimanche 10.00 4 Samedi-jeunesse 5p The Super Globetrotters 7-8 Yogi l'ours 9-11-13 Les héros du samedi	12 Rocket Robin Hood 10.15 3 Test: Pattern & Music 10.24 5 Music with Marc Legrand 10.30 3 The All-new Popeye Hour 4 De tout de tous 5 Susame Street 7-8 The New SHMOO 12-8 Clue Club 12 Swiss Family Robinson 99 Les animaux du monde 11.00 4-7-8 D'une politique à l'autre 5p Flash Gordon 9-12 Biblin 11 Albatros 12 The Bionic Woman 22 Spider-man 11.30 3 The New Fat Albert Show 5 Green Double Decker 5p Godzilla 9-11-13 Télé-jeans 22 Scooby and Scrappy Doo
<b>vendredi</b> 18.00 3-5-5p-12 News 7 Informa bloc 8 Le régional 11 Ce soir 99 Société d'aujourd'hui R.-Q. L'enfance de l'art: "Mark" Reprise de mercredi 18.30 4 Carrefour Québec 7-8 Les tannants 22 Bewitched R.-Q. Les années épiques du cinéma: "Les combattants" Jean-Claude Brialy nous présente des extraits de l'attaque d'une mission en Chine: "La décapitation d'un boxeur chinois de William S. Burroughs" 18.35 11 Actualités nationales 18.40 9 Le 9 vous informe 13 Info 13 19.00 4 Aujourd'hui le 16 novembre 5 Around the City 5p Carol Burnett and Friends 9-13 A cause de mon oncle 11 03 Inv.: la présidente de la campagne de la Société canadienne du cancer, la chanteuse Shirley Theroux, Rolland Gagnon vient commenter son livre "Les Charismatiques au Québec". Carol Belleau donne sa chronique de cinéma. 12 Stockard Channing in Just Friends 22 The Mary Tyler Moore Show 99 Midi première R.-Q. La vie parlementaire 19.30 3 The Crosswits 4-7-8 Au féminin pluriel 5 Flappers 9p M.A.S.H. 11 Genies en herbe 12 Grand Old Country 13 Les Pierrefeu	22 The Bob Newhart Show 99 A la découverte... "Il n'y a pas qu'à Paris". 20.00 3 The Dukes of Hazzard 4-7-8 A ne pas manquer. "Magie 77" 5 Archie Bunker's Place 5p-12 Movie Special: "A Bridge too far" (2e partie) 9-11-13 Frederic — "La galerie de Madame" 22 Celebrity Comedy Football Classic R.-Q. Contre-jour: "L'attente" Monique est enceinte de huit mois. Nous partageons avec elle le désarroi que lui cause l'attente de son mari, absent pour des raisons indéterminées. 20.00 5 Front Page Challenge 9-11-13 Hors Série: "Martin Luther King" — Suite du boycottage des autobus de Montgomery. Martin Luther King devient la cible de plusieurs attentats. 99 Au théâtre ce soir: "La facture" R.-Q. Charlie Brown 21.00 3 Dallas 4-7-8 La parole est à vous 5 Tommy Hunter Show 22 ABC Movie Special: Première Mondiale: "The French Atlantic Affair" (2e). E.-U. 1979. R.-Q. Des livres et nous. Anim.: Roger Baulu. 21.30 R.-Q. Les ballets. Cette semaine, "Valse fantaisie" de Glinka. Le divertissement tire du ballet "Le baiser de la fée" d'Igor Stravinsky, ainsi que "Stars and Stripes" de Sousa. 9-11-13 Consommateur plus Anim. Louise Arcand. Le marché de l'or. Hausse du prix et repercussions sur les mines du Québec. Le bois de chauffage: Comment choisir et reconnaître le	22.00 4 La mère Michel 5 Lawrence Welk Show 5p The Rockford Files 7-8 Tout un monde 12 Eischied 22.30 4-7-8 La corne d'abondance 22.30 4-7-8 La Quotidienne 9-11-13 Le téléjournal 99 Des chiffres et des lettres R.-Q. La question et débats 22.31 4-7-8 Les nouvelles TVA 22.50 99 Passer donc me voir 22.58 12 Loto-Québec 23.00 3-5-5p-12 News 4 Nouvelles Télé-Capitale 7 Informa soir 8 Sports au 10 22 The Andy Griffith Show 23.05 7 La rouleur du temps 8 Sports CHEM 9 Le 9 vous informe 13 Info 13 23.10 9-11-13 Les nouvelles du sport	13 Sport plus 23.21 12 Pulse 23.26 5 The Mike Douglas Show 23.30 3 The Night Stalker 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson 13 Programme Double: "Operation Lotus Bleu": E. 1965 ET "Brisants humains". E.-U. 1956 22 Charlie's Angels 24.00 4 En Pantouffes: "Dracula A.D. 1972". G.B. 1972. 1-8 Film: "Dans la poussière du soleil". Fr. 1971. 12 The Twelve Midnight Movies: programme double: "The Day of the Jackal". Fr.	00.56 5 Music with Marc Legrand 01.00 5p Tomorrow 01.02 5 Sign Off 01.30 11 Ciné-Nuit: "Echec à l'organisation". E.-U. 1973. 01.35 4 Musique Marc Legrand 01.41 4 Fin des émissions	06.00 12 University of the Air 06.30 3 Sunrise Semester		
<b>les films</b> vendredi 21.00 22 ABC Movie Special: première mondiale: "The French Atlantic Affair" (2) E.-U. 1979. Drame de guerre de J. Penney avec Jeff Chandler, George Nader et Lex Barker. — Sur un navire de guerre, l'entraînement des soldats qui devront ensuite affronter les Japonais. 24.00 4 En Pantouffes: (4) "Dracula A.D. 1972". G.B. 1972. Drame d'horreur de A. Gibson avec Christopher Lee, Peter Cushing et Stephanie Beacham. — Tiré de la mort, Dracula essaie de se venger sur l'arrière-petite fille de son ennemi juré. 7-8 Film (6) "Dans la poussière du soleil". Fr. 1971. Western de R. Balducci avec Maria Schell, Daniel Beretta et Bob Cunningham. — Convaincu que son oncle est le meurtrier de son père, un jeune homme tarde pourtant à exécuter sa vengeance. 12 The Twelve Midnight Movies: programme double: (3) "The Day of the Jackal". Fr. 1973. Drame policier de F. Zimmemann avec Edward Fox, Michel Lonsdale et Delphine Seyrig. — Les ser-	Film d'espionnage de S. Grieco avec Ken Clark, Helga Line et Philippe Hersent. — Un agent du CIA est chargé d'enquêter sur le vol d'une nouvelle bombe nucléaire. ET (5) "Brisants humains". E.-U. 1956. Drame de guerre de J. Penney avec Jeff Chandler, George Nader et Lex Barker. — Sur un navire de guerre, l'entraînement des soldats qui devront ensuite affronter les Japonais. 00.30 3 CBS Late Movie: (5) "Fire" E.-U. 1976. Drame de E. Belamy avec Ernest Borgnine, Vera Miles et Patty Duke Astin. — Pour faciliter son évadement, un détenu provoque un feu de forêt qui se transforme en catastrophe. 00.50 9 Les Noctambules: (4) "Ecrit sur le vent". E.-U. 1956. Drame de D. Sirk avec Rock Hudson, Lauren Bacall et Robert Stack. — Les déboires sentimentaux des enfants d'un magnat du pétrole. 01.30 11 Ciné-Nuit: (5) "Echec à l'organisation". E.-U. 1973. Drame policier de J. Flynn avec Robert Davall, Karen Black et Joe Don Baker. — A sa sortie de prison, un homme entreprend de venger la mort de son frère causée par le syndicat du crime.						